

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

L'Algérie, attachée à son caractère social est déterminée à libérer les initiatives (Boughali)

P. 24

Adoption du projet de loi portant statut général de la fonction publique

P. 4

ASSISES NATIONALES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le Premier ministre préside l'ouverture des travaux

P. 24

VERSEMENT DES AUGMENTATIONS DES SALAIRES, DES RETRAITES ET DE L'ALLOCATION CHÔMAGE

Tebboune ordonne de préparer les textes d'application dès janvier 2023

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné au Gouvernement, lundi lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, de préparer les textes d'application relatifs à l'augmentation des salaires, des pensions de retraite et de l'allocation chômage pour entamer le versement des augmentations à compter de janvier 2023. Le Président Tebboune avait enjoint, en août dernier, au Gouvernement de procéder à la révision de l'allocation chômage et de la liste des bénéficiaires, des salaires des travailleurs et des pensions de retraite, en adéquation avec les équilibres financiers, en vue de leur introduction dans la loi de finances 2023.

P. 3



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Nouvelle stratégie pour une prise en charge efficace des étudiants étrangers en Algérie (ministre)

P. 24

HYDROCARBURES

Sonatrach signe un mémorandum d'entente avec la société chinoise Sinopec

P. 24

ALGÉRIE TÉLÉCOM

Iboom Fibre : lancement d'une gamme d'offres à des prix réduits

P. 17

SANTÉ

ANTIBIOTIQUES

Comment les prendre ?

Pp 12-13

F  T B A L L

EN AMICAL

Algérie - Mali
Les "Verts" pour préserver la dynamique

P. 21



AUDIOVISUEL

L'Arav décide de fermer la chaîne TV "Al Adjwaa"

P. 2

JUSTICE

15 ans de prison ferme contre l'ancien PDG de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Keddour

P. 2

AUDIOVISUEL L'Arav décide de fermer la chaîne TV "Al Adjwaa"



الأجواء
EL ADJWAA

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav) a décidé de fermer définitivement la chaîne TV "Al Adjwaa", a-t-on appris lundi soir auprès de l'Autorité.

La décision de fermeture a été prise après la diffusion par cette chaîne, dimanche soir, "de scènes offensantes et contraires aux valeurs de notre société et à notre religion", précise-t-on de même source.

JUSTICE 15 ans de prison ferme contre l'ancien PDG de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Keddour



Le pôle pénal et économique du tribunal de Sidi M'hamed (Algier) a condamné, mardi, l'ancien PDG de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Keddour, à une peine de 15 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un (1) million de dinars dans une affaire de corruption liée à l'acquisition de la raffinerie d'Augusta.

Dans la même affaire, son fils Nassim Ould Keddour a été condamné à une peine de 10 ans de prison ferme, assortie d'une amende de trois (3) millions de dinars avec confirmation du mandat d'arrêt international émis à son encontre, alors que l'épouse d'Abdelmoumen Ould Keddour, Anissa Ouabdessalam a écopé d'une peine de deux ans de prison ferme et d'une amende de deux (2) millions de dinars. Deux peines de 3 et 7 ans de prison ferme ont été prononcées contre deux accusés, alors qu'un autre accusé a été acquitté.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 16 morts et 4 blessés à Bordj Badji Mokhtar



Seize personne (16) ont trouvé la mort et quatre (4) autres ont été blessées, lundi matin, dans un accident de la circulation survenu dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, selon un bilan fourni par le directeur de l'Information et des Statistiques à la Direction générale de la Protection civile, le Colonel Farouk Achour.

L'accident s'est produit à 9h15 au niveau de la Route nationale N6, à environ 190 km du tronçon reliant la wilaya d'Adrar à la commune de Bordj Badji Mokhtar, lorsque deux véhicules sont entrés en collision, suivie d'un incendie, a précisé le même responsable.

AIN DEFLA La première fête du coing de Miliana les 18 et 19 novembre



La première édition de la fête du coing de Miliana (Ain Defla) se tiendra les 18 et 19 novembre au jardin du musée "Emir Abdelkader" de la ville éponyme, a-t-on appris lundi auprès des organisateurs.

Le visiteur découvrira durant cette fête de deux jours les différents plats du terroir et des produits fabriqués à base de ce fruit, qui seront exposés au musée Emir Abdelkader, notamment par la confiture et la pâte de coing, note le président de l'association qui oeuvre depuis des années pour sauvegarder le riche patrimoine de la ville de Miliana.

MÉDÉA Saisie de boissons alcoolisées



Plus de 1000 unités de boissons alcoolisées ont été saisies par les éléments de la Police judiciaire de Médéa au cours d'une opération de lutte contre le commerce illicite, a-t-on appris lundi auprès de la sûreté de wilaya.

L'interception par des éléments de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de Médéa d'un véhicule suspect au niveau d'un barrage de contrôle, à l'entrée nord de la ville de Médéa, a permis aux policiers de découvrir une quantité de boissons alcoolisées, estimée à 972 unités, dissimulée à l'intérieur du véhicule et l'arrestation de son conducteur, a indiqué la même source.

TÉBESSA Relance d'études techniques pour réaliser deux barrages



La wilaya de Tébessa vient de bénéficier de la relance des études techniques de réalisation des deux barrages d'Ain Bebouch dans la commune de Stah Guentis et d'El Hakika dans la commune El Mezerâa en vue de renforcer l'approvisionnement en eau potable de la population, a révélé lundi la directrice de wilaya des ressources en eau, Sonia Reahlia.

L'étude technique du barrage El Hakika a été terminée en 1998 et a besoin d'être actualisée par des experts avant d'être mise en exécution, a ajouté la même cadre en soulignant que l'étude relative au barrage de la commune de Stah Guentis a été inscrite en 2016 avant d'être suspendue à plusieurs reprises pour diverses raisons et sera relancée.

SÉTIF Projets d'infrastructures pour la jeunesse



Vingt-quatre (24) projets sont en cours de réalisation dans le secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Sétif, a-t-on indiqué lundi à la wilaya.

Ces opérations concernent la réalisation de stades de proximité dans plusieurs communes de la wilaya, des auberges de jeunesse et des maisons de jeunes, ainsi que des salles polyvalentes.

Les chantiers de réalisation sont inscrits dans le cadre des projets sectoriels (12 opérations), ou financés sur budget de la wilaya (quatre opérations), ou encore par le fonds des Hauts plateaux (huit opérations).

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 25 morts et 1457 blessés en une semaine



Vingt-cinq (25) personnes sont décédées et 1457 autres ont été blessées dans 1157 accidents de la circulation, survenus à travers les différentes régions du pays durant la période allant du 6 au 12 novembre, indique, mardi, un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Ain-Defla où trois (3) personnes sont décédées et 24 autres ont été blessées dans 21 accidents de la circulation, précise la même source.

ALGER Arrestation d'une bande de voleurs à main armée



Selon le communiqué, les services de la sûreté d'Alger, représentés par la brigade de répression de la criminalité de la police judiciaire d'El Biar, ont procédé à l'arrestation d'une bande de malfaiteurs composée de 4 individus, des repris de justice, qui semaient la terreur au sein de la population en commettant des actes de sabotage et de violences et en mettant en danger la vie d'autrui.

L'opération a permis aux éléments de la brigade de saisir une arme à feu et un fusil de chasse, 9 cartouches, une bouteille de gaz lacrymogène, des gants chirurgicaux, un véhicule, 5 téléphones portables et des sacs en plastique.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Justice militaire, lutte contre la corruption, l'eau et le transport maritime au menu

M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, lundi, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à deux projets de loi relatifs à la Justice militaire et à la lutte contre la corruption, outre des exposés sur le développement, l'eau et le transport maritime de marchandises, indique un communiqué du Conseil des ministres dont voici la traduction APS:

"Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, aujourd'hui, une réunion du Conseil des ministres consacrée à deux projets de loi relatifs à la Justice militaire et à la lutte contre la corruption par la création d'une Agence nationale de gestion des biens gelés, saisis et confisqués, outre des exposés sur le programme complémentaire de développement de la wilaya de Tissemsilt, la création de l'Agence nationale de dessalement d'eau et le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route pour le développement de la flotte nationale de transport maritime de marchandises.

L'entame de la réunion, le président de la République a adressé ses remerciements au gouvernement pour sa contribution au succès du Sommet arabe d'Alger. Après la présentation de l'ordre du jour et du bilan des activités du gouvernement au cours des deux dernières semaines par le Premier ministre, Monsieur le Président a donné les instructions suivantes :

Il a ordonné au Gouvernement de préparer les textes d'application relatifs à l'augmentation des salaires, des pensions de retraite et de l'allocation chômage pour entamer le versement des augmentations directement après l'approbation, par le Parlement, du projet de loi de finances 2023, à compter de janvier 2023.

1- Concernant le projet de loi relatif à la Justice militaire :

Le Président de la République a donné instruction pour l'enrichissement du projet de loi, insistant sur l'impératif de tenir compte de la spécificité des missions qu'il couvre et de la confidentialité requise dans le cadre de la protection des intérêts suprêmes de l'Etat.

- Conditionner toute déclaration aux médias dans les affaires en lien avec les questions de défense nationale et intéressant l'opinion publique, à une autorisation préalable du ministre de la Défense nationale.

2- Concernant la création d'une Agence nationale de gestion des biens gelés, saisis et confisqués:

Le président de la République a instruit le Gouvernement à l'effet d'enrichir le projet de loi, en tenant compte de ce qui suit:

- Définir des mécanismes plus flexibles en termes de recouvrement des biens de l'Etat et alléger les procédures bureaucratiques, de façon à permettre de récupérer tous les fonds détournés.

- Faire preuve de réalisme dans le traitement des dossiers de lutte contre la corruption, à travers l'adoption de mécanismes simplifiés directs, loin des complications qui tendent à faire perdurer ce phénomène.

- Consacrer la suprématie de la Loi et placer la protection du citoyen en tête des priorités et au centre des préoccupations de l'Etat.

- Les Institutions de l'Etat sont appelées à poursuivre la lutte contre toute forme de corruption, quelles qu'en soient les ramifications, en coordination avec les instances et pays concernés. Le Président Tebboune a exprimé sa satisfaction quant à la coopération perçue chez certains pays européens concernant le recouvrement des fonds détournés.

3. Concernant le programme complémentaire de développement de la wilaya de Tissemsilt:

Le Président de la République a ordonné au ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales de descendre sur le terrain et écouter, de près, les préoccupations des élus locaux en vue d'assurer une cohésion avec les aspirations des citoyens, en tenant compte de la spécificité de cette wilaya qui nécessite un développement global.

- L'objectif de relance de ce programme complémentaire consiste essentiellement en l'amélioration du cadre de vie du citoyen, l'instauration d'un équilibre de développement garantissant à la wilaya de Tissemsilt et à d'autres wilayas de se mettre au diapason du processus de développement au niveau national.

- Le développement de la wilaya

passé, en premier lieu, par le désenclavement et la relance de différents projets gelés après une opération de recensement minutieuse, outre la levée de toutes les contraintes, notamment les projets vitaux en lien avec le citoyen.

- L'augmentation du quota de la wilaya en termes de logements ruraux et de relance des projets d'investissements publics, à même de réduire le taux du chômage et créer de nouveaux emplois.

- Assurer le dédoublement des voies en vue de faciliter les déplacements, notamment, vers les deux axes de Tiaret et d'Alger.

4- Concernant la création d'une Agence nationale de dessalement de l'eau de mer:

Le Président de la République s'est félicité de tous les efforts consentis par les différents partenaires nationaux et avec des moyens algériens, en termes de préservation de la sécurité hydrique nationale face au stress hydrique.

- Création d'une nouvelle spécialité académique pour la formation d'étudiants et cadres algériens dans le domaine du dessalement de l'eau de mer, compte tenu des progrès réalisés dans ce secteur vital. L'Algérie produit plus de 2.700.000 m³/j, devenue ainsi un pays pionnier en la matière.

Dans ce contexte, Le Président Tebboune a adressé ses remerciements à tous les cadres qui ont

contribué à opérer ce bond qualitatif pour assurer l'approvisionnement des citoyens en eau potable.

5- Concernant le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route pour le développement de la flotte nationale de transport maritime de marchandises:

Le Président de la République a enjoint au ministre du secteur d'élaborer un rapport exhaustif et détaillé sur l'état du secteur, en définissant les responsabilités pour le soumettre à la prochaine réunion du Conseil des ministres.

- La relance du secteur du transport maritime exige de lutter contre le laisser-aller et les tentatives de sabotage ciblant l'entreprise publique de transport maritime de marchandises.

- Le Président de la République a instruit de renouveler la flotte de transport maritime à travers l'acquisition de nouveaux navires.

Orientations générales :

- Monsieur le Président a ordonné de rendre public, jeudi 17 novembre 2022, le cahier des charges régissant les activités des constructeurs et concessionnaires automobiles.

- Au terme de la réunion, le Conseil des ministres a approuvé des décrets portant nominations dans des fonctions supérieures de l'Etat".

Président Tebboune : le programme complémentaire de développement de Tissemsilt vise à améliorer la vie du citoyen et instaurer l'équilibre en matière de développement

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé lundi, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, que l'objectif de relance du programme complémentaire de développement de la wilaya de Tissemsilt consistait essentiellement en l'amélioration du cadre de vie du citoyen et l'instauration d'un équilibre en matière de développement.

Ecoutant un exposé sur le programme complémentaire de développement de ladite wilaya, le Président Tebboune a relevé que l'objectif de relance de ce programme consistait essentiellement en l'amélioration du cadre de vie du citoyen, l'instauration d'un équilibre en matière de développement, garantissant à la wilaya de Tissemsilt et à d'autres wilayas de se mettre au diapason du processus de développement au niveau national", précise le communiqué.

"Le développement de la wilaya passe, en premier

lieu, par le désenclavement et la relance de différents projets gelés après une opération de recensement minutieuse, outre la levée de toutes les contraintes, notamment les projets vitaux en lien avec le citoyen", a-t-il ajouté. Le président de la République a appelé à l'augmentation du quota de la wilaya en termes de logements ruraux et à la relance des projets et d'investissements publics, "à même de réduire le taux de chômage et créer de nouveaux emplois", exhortant à "assurer le dédoublement des voies en vue de faciliter les déplacements, notamment, vers les deux axes de Tiaret et d'Alger".

A cette occasion, M. Tebboune a ordonné au ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales de "descendre sur le terrain et écouter, de près, les préoccupations des élus locaux en vue d'assurer une cohésion avec les aspirations des citoyens, en tenant compte de la spécificité de cette wilaya qui nécessite un développement global".

Le Président Tebboune pour des mécanismes plus flexibles en termes de recouvrement des biens de l'Etat et des fonds détournés

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a instruit le Gouvernement, lundi lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, à l'effet d'enrichir le projet de loi relatif à la création d'une agence nationale de gestion des biens gelés, saisis et confisqués, en définissant des mécanismes plus flexibles en termes de recouvrement des biens de l'Etat et des fonds détournés, indique un communiqué du

Conseil des ministres.

Lors de l'examen du volet relatif à la création de ladite agence, précise le communiqué, le Président Tebboune a instruit le Gouvernement à l'effet d'enrichir le projet de loi relatif à cette organe, en tenant compte de plusieurs points, dont "la définition des mécanismes plus flexibles en termes de recouvrement des biens de l'Etat, et alléger des procédures bureaucratiques, de façon à permettre de ré-

cupérer tous les fonds détournés", tout "en faisant preuve de réalisme dans le traitement des dossiers de lutte contre la corruption, à travers l'adoption de mécanismes simplifiés directs, loin des complications qui tendent à perdurer ce phénomène".

Le président de la République a, en outre, souligné la nécessité de "consacrer la suprématie de la Loi et de placer la protection du citoyen en tête des priorités et au

centre des préoccupations de l'Etat", relevant que "les Institutions de l'Etat sont appelées à poursuivre la lutte contre toute forme de corruption, quelles qu'en soient les ramifications, en coordination avec les instances et pays concernés". M. Tebboune a exprimé, dans ce contexte, "sa satisfaction quant à la coopération perçue chez certains pays européens concernant le recouvrement des fonds détournés".

Le Président Tebboune ordonne la création d'une nouvelle spécialité académique en matière de dessalement de l'eau de mer

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, de créer une nouvelle spécialité académique pour la formation d'étudiants et cadres algériens en matière de dessalement de l'eau de mer, indique un communiqué du Conseil des ministres. Le Président Tebboune a ordonné "la création d'une nouvelle spécialité académique pour la formation d'étudiants et cadres algériens dans le domaine du dessalement de l'eau de mer, compte tenu des progrès réalisés dans ce secteur vital", indiquant que "l'Algérie produit plus de 2.700.000 m³/j, devenue ainsi un pays pionnier en la matière".

Le Président Tebboune ordonne de préparer les textes d'application pour le versement des augmentations des salaires, des retraites et de l'allocation chômage dès janvier 2023

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné au Gouvernement, lundi lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, de préparer les textes d'application relatifs à l'augmentation des salaires, des pensions de retraite et de l'allocation chômage pour entamer le versement des augmentations à compter de janvier 2023. "Le Président Tebboune a ordonné au Gouvernement de préparer les textes d'application relatifs à l'augmentation des salaires, des pensions de retraite et de l'allocation chômage pour entamer le versement des augmentations directement après l'approbation, par le Parlement, du projet de loi de finances 2023, à compter de janvier 2023", a précisé le communiqué du Conseil des ministres. Le Président Tebboune avait enjoint, en août dernier, au Gouvernement de procéder à la révision de l'allocation chômage et de la liste des bénéficiaires, des salaires des travailleurs et des pensions de retraite, en adéquation avec les équilibres financiers, en vue de leur introduction dans la loi de finances 2023. Le président de la République avait également ordonné, lors d'une réunion extraordinaire du Conseil des ministres en octobre dernier, consacrée au projet de loi de finances 2023, d'accorder un intérêt accru à l'amélioration de la situation sociale des citoyens.

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE Adoption du projet de loi portant statut général de la fonction publique

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, lundi, le projet de loi complétant l'ordonnance portant statut général de la fonction publique et consacrant le droit à un congé pour création d'entreprise.

Le projet de loi a été voté lors d'une séance plénière présidée par le président de l'Assemblée, M.

Brahim Boughali, en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Cherfa et la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

Après le vote du projet de loi, le ministre du Travail a affirmé que ce texte, favorablement accueilli par les députés, constituait "un jalon supplémentaire dans notre système législatif relatif au travail", qui contribuerait à "l'ouverture de nouvelles perspectives dans le domaine de la création d'emplois".

S'agissant des conditions suggérées en vertu du texte de ce projet, le demandeur doit avoir moins de 55 ans et justifier d'au moins trois (3) ans d'ancienneté.

L'employeur est tenu de répondre à sa demande dans un délai de trente (30) jours.

En vertu de ce projet de loi, le demandeur de congé pour la création d'une entreprise a le droit d'introduire un recours en cas de demande rejetée, dans un délai ne dépassant pas les 15 jours à compter de la date de dépôt.

Le texte de loi a fixé le duré du congé non rémunéré à une (1) année renouvelable une seule fois pour une durée de six (6) mois, accordée une seule fois durant sa carrière professionnelle, durant laquelle la relation de travail est provisoirement suspendue, ainsi que le salaire de ce travailleur qui continue tout de même de bénéficier de la couverture en matière de sécurité sociale, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur dans ce domaine.

Ce texte stipule également que le travailleur en congé pour création d'entreprise conserve ses droits acquis relatifs à son poste de travail.

Si son projet n'est pas réalisé à l'expiration du congé ou de la période de travail à temps partiel, il réintègre son poste initial ou un poste similaire avec un salaire identique.

INDUSTRIE MÉCANIQUE

Un taux d'intégration de 40 % au cours des 5 premières années du lancement du projet (Zaghdar)

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar a affirmé lundi à Alger que l'Algérie s'oriente vers la création d'une véritable industrie, avec des taux d'intégration allant jusqu'à 40% durant les cinq (05) premières années du lancement de l'activité industrielle notamment dans le secteur de la mécanique et de l'industrie automobile.

Lors d'une conférence de presse à l'occasion de l'inauguration de la 7ème édition du Salon international de la sous-traitance "ALGEST" au Palais des expositions, (Pins Maritimes-Alger), en présence du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, et du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun, M. Zaghdar a annoncé l'élaboration en cours d'un plan stratégique clair basé sur une véritable industrie pour la relance de toutes les filières industrielles, notamment dans le secteur de la mécanique et de l'industrie automobile, avec des taux d'intégration allant jusqu'à 40% durant les cinq (05) premières années du lancement de l'activité industrielle.

Dans ce cadre, le ministre de l'Industrie a indiqué qu'une "grande dynamique sera impulsée à l'économie post-industrielle, notamment l'industrie mécanique et automobile, en créant un partenariat gagnant-gagnant et en mobilisant les capacités et les compétences disponibles localement ou en scellant des partenariats étrangers sous la condition de garantir le transfert de technologies".

M. Zaghdar a également affirmé que "le prix d'achat des véhicules va baisser du fait de la production locale des intrants de ces véhicules à partir des matières premières et de matériaux transformés par des entreprises publiques et privées, tout en intégrant les start-up et les micro-entreprises dans cette activité, soutenus par des entreprises internationales", ajoutant que les prix des véhicules seront "raisonnables" et "accessibles".

Afin d'atteindre cet objectif, une politique d'encouragement des industries électriques, de réduction de l'importation des produits électriques et de contribution à la réalisation de l'efficacité énergétique a été mise en place, dira le ministre, faisant état de la mise en place d'un nouveau système incluant des mesures incitatives dont l'exonération des droits douaniers et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les composants et les matières premières importés ou acquis localement par des sous-traitants et producteurs dans le cadre de leurs activités.

S'agissant du secteur de la sous-traitance, M. Zaghdar a rappelé les mesures prises pour accompagner les bourses de sous-traitance et de partenariats dans la mise en œuvre de leurs actions, conformément aux orientations stratégiques du secteur, en sus de la création d'un centre technique de l'industrie mécanique et de l'industrie de la transformation des métaux et du centre technique de l'agroalimentaire et des conglomérats d'indus-

ASSISES NATIONALES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE Le Premier ministre préside l'ouverture des travaux

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane a présidé mardi à Alger l'ouverture des assises nationales de la société civile qui se tiennent sous le thème "La société civile, socle de l'édification de l'Algérie nouvelle", avec la participation de 700 représentants d'associations nationales et locales, d'organisations, de syndicats et de la communauté nationale à l'étranger.

Organisé par l'Observatoire national de la société civile (ONSC), ce rendez-vous constituera une occasion de dialogue et de concertation entre les différents acteurs sur les moyens de promouvoir le rôle de la société civile dans l'édification de l'Algérie nouvelle à travers la consécration des principes de la citoyenneté agissante au sein de la société.

Les participants débattent, pendant deux jours,



de la réalité de la société civile et les problèmes rencontrés tout en examinant les mécanismes à même de renforcer son rôle de partenaire essentiel dans l'élaboration des politiques publiques.

L'ouverture des assises s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Bougali, de membres du gouvernement et de responsables locaux.

Premier ministre: "les assises nationales de la société civile consacrent la vision du Président Tebboune pour une société libre et responsable"

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane a affirmé, mardi à Alger, que la 1ère édition des assises nationales de la société civile se veut le couronnement d'un long processus de mise en œuvre de la vision du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune pour la consécration d'une société libre et capable d'assumer ses responsabilités.

Dans son allocution à l'ouverture de la 1ère édition des assises nationales de la société civile, M. Benabderrahmane a indiqué que ces assises "sont le couronnement d'un long processus élaboré qui a permis à notre pays de consolider son tissu institutionnel pour la première fois dans son histoire".

"L'Observatoire national de la société civile (ONSC) est un acquis important et constitue un autre jalon qui vient concrétiser la vision du

Président de la République du rôle et de la place de la société civile dans le cadre de son projet de développement et son engagement pour l'édification d'une société civile libre, active et capable d'assumer ses responsabilités en tant qu'instrument d'évaluation de l'activité publique au service du citoyen", a soutenu le Premier ministre.

Il a ajouté que ces assises "constituent une première étape pour évaluer l'action de l'observatoire depuis son installation en décembre 2021 et sont le couronnement des différentes rencontres et conférences organisées à travers les différentes wilayas du pays, en vue de faire un diagnostic adéquat de la réalité de la société civile, de ses préoccupations et de ses aspirations et définir les mécanismes et les moyens de promouvoir son rôle".

"Cette étape est cruciale et constitue

le point de départ pour asseoir les bases d'une participation plus organisée et plus efficace des forces vives composant la société civile et d'une contribution plus large au projet de développement national et à l'encadrement des efforts et des initiatives".

Pour rappel, ces assises nationales de la société civile se tiennent sous le thème "La société civile, socle de l'édification de l'Algérie nouvelle", avec la participation de 700 représentants d'associations nationales et locales, d'organisations, de syndicats et de la communauté nationale à l'étranger.

Ce rendez-vous constituera une occasion de dialogue et de concertation entre les différents acteurs sur les moyens de promouvoir le rôle de la société civile dans l'édification de l'Algérie nouvelle à travers la consécration des principes de la citoyenneté agissante au sein de la société.

trie visant à améliorer la compétitivité à travers la réunion de plusieurs industries dans un seul pôle avec tous les intervenants dans la chaîne de valeur industrielle.

Un pôle industriel a été créé dans l'industrie automobile, tous types confondus, les industries électrique, agroalimentaire, du textile et de tannerie, explique le ministre.

Salon international de la sous-traitance, une occasion pour nouer des relations de partenariat

Evoquant la 7ème édition du Salon international de la sous-traitance "ALGEST", M. Zaghdar a mis en exergue l'importance de cette manifestation visant à développer le secteur industriel et à augmenter sa contribution au produit intérieur brut (PIB) de 6% à entre 10 et 15% et son rôle dans l'encouragement de l'intégration locale et le développement de la sous-traitance, ce qui à même de valoriser les ressources locales, réduire les importations et s'orienter vers l'exportation.

L'objectif tracé par les autorités publiques, a-t-il estimé, "ne saurait se réaliser sans la conjugaison des efforts de toutes les parties concernées et l'accompagnement des entreprises désireuses de se lancer dans ce domaine, notamment en ce qui concerne le développement technologique, la garantie de la qualité et la mise en place des normes techniques

afin de protéger le produit national et réduire les importations".

Pour M. Zaghdar, "la sous-traitance industrielle constitue un axe essentiel dans la politique adoptée pour le développement des filières industrielles, et ce, à travers la création d'une base de sous-traitants à même de garantir un développement efficace des filières industrielles et d'appuyer l'intégration des compétences nationales pour remplacer les importations et s'orienter vers l'exportation", rappelant l'existence d'un climat propice à l'investissement.

Après avoir souligné que son secteur avait signé, à travers la Coordination nationale des bourses de sous-traitance et de partenariat, 13 conventions-cadres avec les principaux ordonnateurs pour établir des liens entre ces derniers et les entreprises de sous-traitance et augmenter le taux d'intégration, le ministre a fait état de la tenu e, dans le cadre de ce salon international, d'une rencontre consacrée à la valorisation de l'action des commissions mixtes chargées du suivi de la mise en œuvre de ces accords et de la mise en place d'un plan d'action.

Plus de 90 sociétés nationales et étrangères prennent part au Salon international de la sous-traitance, spécialisées dans les industries chimiques et pétrochimiques, les énergies renouvelables et l'environnement, le machinisme et matériels industriels et les prestations industrielles.

BECHAR

Projets et infrastructures dans les zones éloignées

Les projets et infrastructures réalisés dans les zones éloignées des différentes régions du pays viennent les désenclaver totalement et améliorer les conditions socio-économiques de leurs populations, a indiqué lundi à Bechar le médiateur de la République Madjid Ammour.

"Les projets et infrastructures réalisés dans les zones éloignées des différentes régions du pays sont le reflet concret des promesses tenues auparavant par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune pour désenclaver totalement ces zones et améliorer les conditions socio-économiques de leurs populations, comme c'est le cas de la wilaya de Bechar", a précisé à la presse M. Ammour en marge de sa visite de travail d'une journée dans cette wilaya.

Le médiateur de la République a visité les zones éloignées de Guetrani, Fendi dans la commune frontalière de Béni-Ounif et celle de Nif R'ha, dans la commune de Bechar. A Guetrani, Madjid Ammour, s'est enquis des différentes opérations réalisées dans le cadre des programmes de développement pour l'amélioration des conditions de vie de la centaine d'habitants de cette zone.

Il s'agit de la réhabilitation de l'unique école primaire de cette zone où sont scolarisés 89 élèves, en plus de sa dotation d'une station de gaz propane pour chauffer ses cinq classes, ainsi que la réalisation d'une nouvelle cantine scolaire de 100 repas par jour. Un montant de plus de 14 millions de DA a été dégagé au titre du programme communal de développement (PCD) pour la concrétisation



de ces deux opérations. Cette même zone a aussi bénéficié d'une opération d'équipement en pompe d'un forage pour l'alimentation en eau potable (AEP) de ses habitants et aussi d'un réseau public d'éclairage avec un financement de plus de sept (7) millions DA dégagé également au titre des opérations PCD.

Auparavant un réseau public de transport de l'énergie électrique sur un linéaire de 11,9 km a été concrétisé, ce qui a permis le raccordement au réseau électrique de 72 foyers de cette zone.

Le médiateur de la République s'est rendu par la suite à la zone Fendi, situé à une trentaine de kilomètres au sud de la commune de Beni-Ounif, où il s'est enquis des projets réalisés au profit des habitants de cette localité, à savoir un réseau d'AEP d'un kilomètre et de son raccordement à un château d'eau

d'une capacité de stockage de 50 M3.

M. Ammour a donné, in situ, le coup d'envoi officiel de la station de gaz propane destinée également aux besoins de chauffage et de la cantine scolaire de l'unique école primaire de cette zone, qui compte 18 élèves.

Les deux opérations ont nécessité un investissement de plus de 11 millions de DA pour leur concrétisation.

La zone de Fendi, à vocation agro-pastorale a également bénéficié d'opérations d'aménagement urbain avec un financement de plus de 21 millions de DA et ce, dans le but d'améliorer les conditions de vie des habitants et d'embellir leur milieu, ont indiqué des responsables locaux du secteur de l'urbanisme.

La zone éloignée de Nif R'ha, dans la commune de Bechar, a été l'autre étape de la visite de travail de M.

Ammour.

Dans cette zone, d'une centaine d'habitants, le médiateur de la République s'est enquis également des projets lancés au profit des habitants, à savoir la réalisation d'un réseau d'assainissement de 1.500 mètres linéaires, une opération d'amélioration de la voirie sur un linéaire d'un kilomètre et l'aménagement urbain au profit des habitants.

Ces deux opérations d'un coût de plus de 29 millions de DA ont contribué sensiblement à l'amélioration du cadre de vie dans cette zone, selon les déclarations des habitants de cette zone au médiateur de la République.

Madjid Ammour a achevé sa visite de travail dans la wilaya en se rendant au siège local de la médiation de la République où il a pris connaissance du processus de prise en charge des doléances des citoyens, de même qu'au nouveau lotissement "Djenien Diffallah", situé au nord de Bechar, qui est composé de plus de 11.000 lots attribués dans le cadre de l'auto-construction.

M. Ammour s'est entretenu avec les bénéficiaires des lots qui lui ont fait part de leurs préoccupations en matière de viabilisation de leur lotissement.

Le médiateur de la République avait effectué dimanche une visite similaire dans la wilaya de Beni-Abbes.

ANNABA

Nouveaux projets d'investissements dans l'aquaculture

Trois nouveaux projets dans la filière de l'aquaculture seront lancés "prochainement", dans la wilaya d'Annaba, dans le cadre des dispositions de la nouvelle loi sur l'investissement, indiquent lundi, les services concernés de la wilaya.

Deux de ces projets seront implantés par des investisseurs privés dans la région d'Ain Barbar, commune de Séraïdi, le troisième projet sera implanté dans la commune de Chetaïbi, souligne les services de la direction de la pêche maritime et de l'aquaculture, de la wilaya d'Annaba. Les promoteurs de ces projets bénéficieront de lots de terrains destinés à abriter leurs investissements, afin de développer la production et offrir de nouvelles opportunités d'emplois dans ces zones rurales, indique la même source.

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture dans la wilaya d'Annaba enregistre par ailleurs, un modèle réussi d'aquaculture réalisé dans une exploitation agricole de la commune de Cheurfa, indiquent les mêmes responsables précisant que la production dans ces exploitations seront étendues aux tilapias et aux mulets. Des sessions de formations d'intendues à encourager l'investissement dans cette filière, seront organisées en collaboration avec la chambre de la pêche maritime et de l'aquaculture, indique en outre, les responsables de la direction du secteur dans la wilaya d'Annaba. A noter que la wilaya d'Annaba produit annuellement 8.500 tonnes de poissons d'élevage, toutes espèces confondues, y compris les mollusques et les crustacés, un niveau de production encore en-deçà de la demande sur le marché où les prix à la consommation demeurent élevés, soulignent les responsables du secteur.

BISKRA

Accompagnement de 37 porteurs de projets d'investissement

Pas moins de 37 porteurs de projets d'investissement ont bénéficié de l'accompagnement de la pépinière des entreprises de Biskra relevant de l'Agence de développement des PME et de promotion de l'innovation depuis début 2022, a-t-on appris lundi auprès de la pépinière. La pépinière a ainsi accompagné 14 porteurs de projet dans le secteur des Services, cinq (5) dans l'Agroalimentaire, cinq (5) dans l'Agriculture, trois (3) dans les Energies renouvelables, deux (2) startups, deux (2) dans le Bâtiment et un (1) porteur de projet dans le Tourisme, a précisé à l'APS le chef du service d'accompagnement à la pépinière, Maafi Benamar, en marge de la célébration de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat qui se tient jusqu'au 21 novembre en cours.

Outre la mise à la disposition des porteurs de projets de 29 bureaux équipés, la pépinière leur fournit les documents administratifs nécessaires et les aide à surmonter les entraves rencontrées sur le terrain outre la possibilité de formation aux techniques de gestion et de comptabilité, l'étude de marché et l'établissement de plan de charge, selon la même source.

La pépinière œuvre à la diffusion de la culture entrepreneuriale parmi les jeunes diplômés universitaires et des établissements de formation au travers d'activités de sensibilisation et en organisant à leur intention des visites à des entreprises économiques, a ajouté M. Benamar. A l'occasion de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, la pépinière a prévu en coordination avec la direction de l'Industrie et le Centre d'appui et de consultation des "portes ouvertes" sur les dispositifs d'aide à l'emploi, des conférences sur l'entrepreneuriat et des visites à des entreprises, a-t-on indiqué.

UNIVERSITÉ D'ORAN-1 (AHMED BEN BELLA)

Lancement de la série de rencontres historiques "Sessions de la mémoire"

Une série de rencontres historiques intitulée "Sessions de la mémoire", qui réunissent périodiquement des universitaires et des professeurs avec des moudjahidines, a été lancée, lundi, à la Faculté des Lettres et Arts de l'Université d'Oran-1 Ahmed Ben Bella.

Le recteur de l'Université Mustapha Belhakem a souligné que l'initiative de l'Université d'organiser des rencontres périodiques qui réunissent des étudiants et des professeurs de diverses facultés avec des personnalités ayant participé à la révolution du 1er novembre 1954 vise à créer une passerelle de communication entre la nouvelle génération d'étudiants avec des combattants qui ont arraché l'indépendance nationale dont les générations actuelles savourent sa richesse.

Il a ajouté que les rencontres, qui seront organisées chaque quinzaine

dans l'une des facultés de l'Université d'Oran-1, seront animées à chaque fois par une figure révolutionnaire qui présentera son témoignage sur les événements qu'elle a vécus lors de la préparation de la lutte armée ou lors de la révolution. M. Belhakem a salué la forte présence des étudiants et des professeurs lors de la première session, ce qui confirme, selon lui, l'attachement des nouvelles générations aux valeurs et aux exploits de la Glorieuse révolution du 1er novembre. Pour sa part, le moudjahid Fartas Houcine, du premier contingent de la Guerre de libération, en tant que premier invité de cette série historique, a salué l'initiative de l'Université d'Oran-1 d'organiser des rencontres entre la famille universitaire et les moudjahidines "pour parvenir à une communication entre deux générations, dont l'une a contribué à la restauration de la souve-

raineté nationale, et la seconde est tenue de préserver la souveraineté, de construire l'Algérie et de travailler à sa prospérité". Le moudjahid, qui a rejoint la Guerre de libération en 1954, a donné son témoignage sur les conditions de préparation de la révolution à Oran et les wilayas voisines sous la direction du martyr Larbi Ben M'hidi et avec l'aide de cinq moudjahidines chargées des régions à savoir le martyr Benabdellmalek Ramdane, tombé au champ d'honneur le 4 novembre 1954, le martyr de la guillotine Ahmed Zabana et les moudjahidines Abdelhafid Boussouf, Hadj Benalla et Fartas Mohamed.

Il a également souligné les conditions difficiles rencontrées par le premier contingent de la glorieuse Guerre de libération du 1er novembre, lors des préparatifs de la lutte armée, en raison notamment du manque d'armes.

CHLEF

Validation de plus de 120 demandes de crédit "Rfig"

Plus de 120 demandes de crédit "Rfig" destinées au soutien de l'investissement agricole, déposées par des agriculteurs de la wilaya de Chlef, ont été validées, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale des services agricoles (DSA).

"Quelque 124 demandes de bénéficiaire du crédit Rfig pour le financement de divers projets d'investissement agricoles, sur un total de 180 dossiers déposés, ont été validées dans le cadre de l'accompagnement des agriculteurs", a indiqué le directeur du secteur, Mehdi Kouadria.

Le crédit Rfig, pouvant atteindre le seuil

de 30 millions de DA, est destiné aux agriculteurs, qui s'engagent à adhérer à différents programmes de développement du secteur agricole, à travers l'introduction de technologies modernes et le respect de l'itinéraire technique de différentes productions agricoles.

M. Kouadria a évoqué, à l'occasion, les différentes prestations assurées par le guichet unique ainsi que les facilitations et le soutien assuré par l'Etat, notamment pour la filière céréalière dont la subvention des prix des engrais et des semences.

Le DSA a, par ailleurs, assuré la "mobili-

sation de tous les moyens nécessaires pour la réussite de la campagne labours-semailles", dont le coup d'envoi a été donné, mercredi dernier, à partir de la ferme-pilote "Si Yahi" de la commune de Lebiedh Medjadja.

La superficie affectée cette année à la culture céréalière est estimée à près de 64.000 ha, a-t-il ajouté, soulignant que la DSA s'attend à une production prévisionnelle de 1,3 million qx de céréales, cette saison.

A noter, également, le lancement, par la même direction, d'un programme de sen-

sibilisation au profit des agriculteurs, sur notamment les bonnes pratiques agricoles dans la filière céréalière et les différents problèmes et maladies touchant cette culture.

A ce titre, une rencontre sur ce thème a été organisée au Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de Ténès, par des techniciens de l'Institut technique des grandes cultures de Khemis Miliana (wilaya d'Ain Defla) et de la Station régionale de protection des végétaux de Chlef.

CONSEIL DES MINISTRES

Le Président Tebboune ordonne le renouvellement de la flotte de transport maritime

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné lundi, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, de renouveler la flotte de transport maritime à travers l'acquisition de nouveaux navires, indique un communiqué du Conseil des ministres.

Concernant le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route pour le développement de la flotte nationale de transport maritime de marchandises, le Président Tebboune "a instruit de renouveler la flotte de transport maritime à travers l'acquisition

de nouveaux navires", note la même source.

Il a également enjoint au ministre du secteur "d'élaborer un rapport exhaustif et détaillé sur l'état du secteur, en définissant les responsabilités pour le soumettre à la prochaine réunion

du Conseil des ministres". "La relance du secteur du transport maritime exige de lutter contre le laisser-aller et les tentatives de sabotage ciblant l'entreprise publique de transport maritime de marchandises", lit-on dans le communiqué.



Tebboune ordonne de rendre public le cahier des charges régissant les activités des constructeurs et des concessionnaires automobiles

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné, lundi lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, de rendre public, jeudi prochain, le cahier des charges régissant les activités des constructeurs et des concessionnaires automobiles. "Monsieur le Président a ordonné de rendre public, jeudi 17 novembre 2022, le cahier des charges régissant les activités des constructeurs et des concessionnaires automobiles", précise le communiqué du Conseil des ministres.

CONSEIL DE LA NATION

Le ministre des Finances présente le PLFC 2022

Le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali a présenté, lundi à Alger, le projet de loi de finances complémentaire (PLFC - 2022) devant la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation, affirmant que cette loi prévoit plusieurs mesures de redressement liées à la loi de Finances 2022 et destinées essentiellement à la couverture des dépenses supplémentaires. Lors d'une séance présidée par Noureddine Tadj, président de la Commission des affaires économiques et financières, consacrée à l'examen du projet de loi portant approbation de l'ordonnance n 22-01 du 3 aout 2022 portant projet de loi de finances complémentaire (PLFC) pour l'exercice 2022, M. Kassali a fait savoir que les principaux changements introduits à la PLFC concernent le prix référentiel du baril de pétrole fixé à 60 USD au lieu de 45 USD retenu au titre de la LF 2022, et le cours du marché estimé à 70 USD au lieu de 50 USD dans la loi de finances 2022.

Une hausse d'un taux de 3,8% a été enregistrée dans les importations des marchandises ainsi que la prise en charge de l'incidence financière des dépenses supplémentaires au titre du budget de fonctionnement d'un montant global de 1.385 milliards DA outre la couverture des besoins supplémentaires enregistrés au titre du budget d'équipement d'un montant global de crédits de paiement estimés à 366 milliards DA. Eu égard à ces indicateurs, l'on prévoit, a indiqué le ministre, "39 mds USD d'exportations d'hydrocarbures à la fin de 2022 soit une augmentation de 40,4% et 38,5 mds USD d'importations de marchandises soit un taux de croissance de 15%".

La balance des paiements au titre de la LFC 2022, atteindra +983 millions USD alors que les réserves de change s'élèveront à 46,28 mds USD, soit l'équivalent de 12 mois d'importations de marchandises et de services. La LFC 2022 prévoit aussi un taux de croissance de 3,44% et une augmentation du PIB hors hydrocarbures à 4,3%, selon le ministre. En outre, la même loi se focalise essentiellement sur la mise en œuvre de mesures urgentes et prioritaires en vue de répondre aux grands objectifs devant booster l'activité économique et relancer la croissance outre la réduction de la dépendance aux hydrocarbures, d'après M. Kassali. La présente loi vise à maintenir et améliorer les subventions de l'Etat aux catégories vulnérables pour préserver les acquis sociaux des citoyens, ajoute le ministre.

La hausse des recettes budg-

étaires prévue au titre de cet exercice s'élève à +23,2% enregistrant 7.000,8 milliards DA, y compris la fiscalité pétrolière qui augmentera à 3.211 milliards DA. Les dépenses budgétaires s'élèvent à 11.610 milliards DA au titre de la loi de finances complémentaire, soit une hausse de 1.752 milliards DA par rapport à la loi de finances 2022. Ces dépenses concernent 7.697 milliards DA alloués aux dépenses de fonctionnement soit une hausse de 1.385 milliards DA afin de prendre en charge principalement la contribution à l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI) et l'Office National Interprofessionnel du Lait et des produits laitiers (ONIL) ainsi que les crédits principaux visant à couvrir l'allocation chômage. Ces dépenses concernent la réévaluation du point indiciaire au personnel des établissements et administrations publics et les dettes de l'organe de Sécurité sociale et l'incidence financière relative au rétablissement des contrats des bénéficiaires des activités de l'insertion sociale et professionnelle. Les dépenses de fonctionnement comportent un budget de 3.913,17 milliards DA soit une hausse de 366 milliards DA couvrant notamment le programme complémentaire au profit de certaines wilayas et les crédits au profit du secteur de la santé après la levée du gel sur les projets des infrastructures.

La loi de finances complémentaire prévoit un déficit global de -5467 milliards DA, selon les chiffres avancés par le ministre qui a souligné que ce déficit représente 22,5 % du PIB, soit une légère hausse du Trésor de 538 milliards DA comparativement à la LF 2022. Cette loi comporte une série de dispositions législatives visant à soutenir le secteur agricole, à promouvoir l'investissement, à renforcer le pouvoir d'achat des citoyens et à conférer une cohérence et simplicité sur les procédures", indique M. Kassali affirmant que cette loi ne comporte pas de nouvelles taxes et charges fiscales supplémentaires.

Des mesures incitatives sont prévues dans le cadre des terres mises en valeur récemment et l'encadrement de la collecte des céréales ainsi que le renforcement de l'investissement dans le secteur du transport maritime et aérien.

Dans le cadre du renforcement du pouvoir d'achat, des dispositions ont été incluses en vue d'exonérer les opérations d'importation du sucre brut et du sucre blanc, des droits douaniers et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ainsi que la révision des taxes sur les start-up les équipements informatiques pour développer l'éco-

nomie numérique et les téléphones portables destinés à usage personnel.

Par ailleurs, le ministre a indiqué que le PLFC comprenait des mesures permettant la prise en charge des institutions économiques qui étaient en attente de jugements définitifs portant confiscation de leurs biens dans le cadre d'affaires de corruption.

Le projet comprend également des mesures de prise en charge de l'allocation chômage, dont les critères ont été modifiés, ainsi que le renforcement des programmes d'investissement public au profit de certaines wilayas en sus de la réalisation de structures sanitaires. Il a été procédé également, dans le cadre du PLFC, à la révision des conditions du système fiscal des produits ayant une marge de bénéfice fixée par voie réglementaire, ainsi que les conditions requises pour bénéficier du régime de l'Impôt forfaitaire unique (IFU) avec l'introduction de mesures visant à encourager le recours à la finance islamique, selon le ministre.

Le PLFC inclut également l'exonération de la taxation forfaitaire appliquée sur les marchandises importées via des colis postaux ou des colis du fret express, en sus de la simplification des procédures d'acquisition de logements sociaux locatifs (LSL).

Il est prévu, en outre, d'élargir l'exemption de la taxe forfaitaire à 1000 DA sur les titres de transport individuels et collectif remis aux nationaux lorsqu'ils se rendent, par voie routière ou ferroviaire, dans les pays limitrophes, a-t-il indiqué, ajoutant que l'exemption profitera aussi aux nationaux titulaires d'un certificat de résidence dans les communes frontalières, de même que les employés d'une société, d'un organisme ou d'un établissement établi en Algérie, lorsqu'ils se rendent, par voie routière ou ferroviaire, aux chantiers de réalisation de leurs projets implantés dans les pays limitrophes. En vertu du PLFC, les créances détenues par les banques auprès des entreprises peuvent être transformées en titres négociables, a-t-il fait savoir, soulignant que les modalités d'application de cette disposition sont fixées par voie réglementaire. Ladite disposition tend à intensifier le marché financier et à en faire un outil important de mobilisation des ressources financières destinées au financement de l'économie qui compte parmi les objectifs inscrits au plan d'action du Gouvernement.

Le texte réduit les délais de déclaration des marchandises auprès du bureau des Douanes de 21 à 15 jours, à compter de la date de déchargement des marchandises.

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

M. Kassali présente le projet de loi de finances 2023

Le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali, a présenté, mardi, le projet de loi de finances (PLF 2023) devant l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance plénière présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, en présence de membres du Gouvernement. Le PLF 2023 a été élaboré sur la base d'un prix référentiel prévisionnel du baril de pétrole de 60 dollars pour la période entre 2023 et 2025, un taux de croissance moyen de 4,1% en 2023 et de 4,4% en 2024 et un niveau d'inflation de 5,1% en 2023 et de 4,5% en 2024 et 4,0 en 2025.

Le projet de loi de finances prévoit pour l'année prochaine une augmentation des recettes budgétaires totales à 7.901,9 milliards de dinars et 13.786,8 milliards de dollars de dépenses, réparties sur les dépenses de fonctionnement, qui augmenteront à 9.767,6 milliards de dinars (+26,9%) et les dépenses d'équipement qui seront en hausse à 4.019,3 milliards de dinars (+2,7%) par rapport à la loi de finances complémentaire (LFC) 2022. Sur la base des recettes et dépenses prévisionnelles, le déficit budgétaire passera de 4.092,3 milliards de dinars (-15,9 du PIB) dans les prévisions de clôture pour 2022 à un déficit moyen de 5.720,0 milliards de dinars sur la période 2023-2025 (-20,6% du PIB). Par ailleurs, les recettes des exportations de biens devraient atteindre en 2023 un montant de 46,3 milliards de dollars américains, contre 44,4 milliards de dollars dans les prévisions de la LFC 2022. Ces recettes devraient enregistrer une "légère hausse" à 46,4 milliards de dollars en 2024 et à 45,8 milliards de dollars en 2025.

SOMMET BANCAIRE MAGHRÉBIN

Importance de numériser les services bancaires pour réaliser l'inclusion financière de la région (Kassali)

Le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali a insisté, lundi à Alger, sur l'importance de poursuivre la numérisation de tous les services bancaires en vue de réaliser l'inclusion financière dans la région du Maghreb et assurer des produits financiers adaptés aux besoins du citoyen. Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux de la 18e session du Sommet bancaire maghrébin, M. Kassali a souligné "la nécessité de numériser tous les services bancaires au niveau maghrébin en vue de réaliser l'inclusion financière et assurer des produits financiers adaptés aux besoins du simple citoyen, en assurant le service dans toutes les régions des pays participants". Pour la mise en place d'un système bancaire intégré et cohérent, il est nécessaire pour "tous les opérateurs du secteur bancaire de coopérer afin de faciliter l'investissement entre tous les pays maghrébains et de coordonner avec les start-up pour créer des produits bancaires innovants basés essentiellement sur le leadership numérique", a-t-il dit. Les défis majeurs auxquels le monde est confronté dans divers domaines exigent essentiellement de "renforcer la coopération et de hisser la performance d'innovation, l'accompagnement et l'intégration régionale", ajoute le ministre. S'agissant de l'organisation du sommet bancaire maghrébin, M. Kassali s'est dit convaincu que les participants à ce rendez-vous veilleront à trouver les voies, les mécanismes et les moyens de réaliser la gouvernance financière, l'inclusion financière et la modernisation de l'administration et des secteurs des banques et des assurances. La tenue de cet événement en Algérie "atteste de sa volonté de développer davantage le volume des échanges économiques, d'échanger les expériences dans le domaine financier, et de renforcer la coopération économique maghrébine à travers le développement et la dynamisation du partenariat entre les hommes d'affaires et les investisseurs dans la région".

La 18e session du Sommet bancaire maghrébin, qui se tient lundi et mardi à Alger, regroupe les dirigeants, les hauts responsables des Banques, les hauts responsables économiques et financiers des pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA), outre de nombreux experts internationaux. Cette rencontre vise à "renforcer la coopération entre les acteurs économiques de la région, à travers le développement du volume des échanges commerciaux, la concrétisation du principe d'inclusion financière et l'échange des expertises professionnelles dans le domaine bancaire".

PÉTROLE

Le pétrole chute après la révision à la baisse des prévisions de l'Opep

Les cours du pétrole ont fortement reculé lundi, déprimés par un nouvel abaissement des prévisions de demande de l'Opep et la flambée des cas de Covid-19 en Chine.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier a glissé de 2,96%, pour clôturer à 93,14 dollars.

Quant au West Texas Intermediate (WTI) américain, avec échéance en décembre, il a lui perdu 3,47%, à 85,87 dollars.

L'accès de faiblesse du

jour est principalement attribuable à une réduction des prévisions de demande par l'Opep et à la nervosité quant au maintien d'une posture offensive par la banque centrale américaine (Fed), a commenté, dans une note, Edward Moya, analyste d'Oanda.



BOURSES

Tokyo hésite face à l'incertitude monétaire aux Etats-Unis

Les indices de la Bourse de Tokyo connaissaient des fortunes diverses mardi dans la matinée, alors que les investisseurs guettaient les futures orientations monétaires de la Réserve fédérale américaine (Fed). L'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes japo-

naises perdait ainsi 0,15% à 27.920,49 points vers 01H20 GMT, tandis que l'indice élargi Topix gagnait 0,11% à 1.959,05 points. Le dollar remontait face au yen, à raison d'un dollar pour 140,19 yens vers 01H20 GMT, contre 139,89 yens lundi à 21H00 GMT. L'euro progressait aussi face

à la monnaie japonaise, à 144,71 yens contre 144,47 yens la veille, et valait 1,0324 dollar contre 1,0327 dollar lundi. Le marché du pétrole reculait: vers 00H15 GMT le baril de WTI cédait 0,55% à 85,40 dollars et le baril de Brent de la mer du Nord abandonnait 0,37% à 92,80 dollars.

Les chinoises ouvrent en ordre dispersé

Les Bourses chinoises ont ouvert mardi indécises, malgré le soutien de Pékin à l'immobilier et un assouplissement des restrictions anti-Covid propices à un redémarrage de l'économie. Dans les premiers échanges à Hong Kong, l'indice Hang Seng

gagnait 0,26% à 17.665,80 points. De son côté, l'indice composite de la Bourse de Shanghai était quasi stable à 3.081,13 points, tandis que la place de Shenzhen était en baisse de 0,12% à 2.010,41 points.

Hong Kong gagne plus de 3% en fin de matinée

La Bourse de Hong Kong s'est envolée de plus de 3% mardi en fin de matinée, les investisseurs saluant l'assouplissement des restrictions sanitaires en Chine et un

entretien globalement positif entre les présidents chinois et américain en marge du G20. L'indice Hang Seng a augmenté de 3,62%, à 18.257,69 points. L'indice compo-

site de la Bourse de Shanghai a pris 1,27% à 3.122,58 points tandis que celui de la Bourse de Shenzhen, la deuxième de Chine, est monté de 1,43% à 2.041,51 points.

AVIATION

La Russie renforcera la production de moteurs d'avions pour réduire sa dépendance de l'étranger

Le Premier ministre russe Mikhaïl Michoustine a promis lundi des investissements massifs dans la production de moteurs d'avions afin de réduire la dépendance de la Russie aux approvisionnements étrangers, dans un contexte de durcissement des sanctions. "Nous renforcerons la production de moteurs d'avions pour toute la gamme des avions de transport civils et militaires nationaux. A cette effet, la United Engine Corporation recevra plus de 44 milliards de roubles (environ 718 millions de dollars américains) de fonds fédéraux", a déclaré M. Michoustine lors d'une réunion du gouvernement. Il a souligné la nécessité de réduire la dépendance aux matériaux, pièces détachées et équipements étrangers dans le contexte des sanctions extérieures, ainsi que l'importance pour les compagnies aériennes russes de renouveler leurs flottes par des avions modernes de production locale.

ROYAUME-UNI

Le chômage repart légèrement à la hausse fin septembre

Le chômage est reparti légèrement à la hausse au Royaume-Uni, à 3,6% fin septembre, a annoncé mardi l'Office britannique des statistiques (ONS).

Les salaires, mangés par l'inflation, continuent de reculer en termes réels, selon la même source. Le chômage a atteint 3,6% pour les trois mois achevés fin septembre, après 3,5% à fin août, selon l'ONS.

Le chiffre à fin septembre reflète notamment la hausse du nombre de Britanniques sortis du marché du travail depuis la pandémie de Covid, en raison de maladies de longue durée, selon les données de l'ONS.

Le chômage reste toutefois à ses niveaux les plus bas en près de 50 ans dans ce pays, selon la même source. Les mois d'août et septembre "ont vu plus d'un demi-million de journées de travail perdues en raison de grèves" en cumulé, le chiffre "le plus élevé sur deux mois en plus

d'une décennie", note sur Twitter Darren Morgan, directeur des statistiques économiques de l'Office nationale des statistiques (ONS).

"Lutter contre l'inflation est ma priorité absolue et cela guide les décisions difficiles sur les impôts et les dépenses que nous annonçons jeudi" dans la présentation budgétaire, a pour sa part réagi le Chancelier de l'Echiquier Jeremy Hunt dans un communiqué. "Restaurer la stabilité et faire baisser la dette est notre seule option pour réduire l'inflation et limiter la hausse des taux d'intérêt", a-t-il ajouté, alors que la Banque d'Angleterre a augmenté régulièrement son taux directeur ces derniers mois pour tenter de calmer l'inflation. Le nombre de personnes ne travaillant pas en raison de maladies de longue durée a dépassé 465.000 personnes fin septembre, un chiffre multiplié par plus de six depuis le début de la pandémie.

ESPAGNE

Hausse record des prix alimentaires en octobre

Le coût des denrées alimentaires a connu en octobre une hausse record en Espagne, malgré un net ralentissement de l'inflation lié au recul des prix de l'énergie, selon des chiffres définitifs publiés mardi par l'Institut espagnol des statistiques (INE). Les produits alimentaires ont progressé de 2,3% sur un mois et de 15,4% sur un an, a précisé l'INE dans un communiqué, ajoutant que ce chiffre est "le plus élevé depuis le début de la série statistique en janvier 1994". La hausse, liée à l'augmentation du coût des intrants agricoles et à des récoltes pénalisées par la sécheresse, a été particulièrement marquée en ce qui concerne les légumes frais (+25,7% sur un an), les oeufs (+25,5%) le lait (+25%), l'huile (+23,9%) et les céréales (+22,1%). L'INE a, par ailleurs, confirmé sa première estimation de l'inflation, qui a atteint le mois dernier 7,3% sur un an, soit 1,6 point de moins que le niveau du mois de septembre (8,9%) et 3,5 points de moins que le record de juillet (10,8%).

SOMMET DU G20

Xi Jinping demande aux pays riches de limiter les effets des taux d'intérêts

Le président chinois Xi Jinping a demandé mardi aux pays riches, lors du sommet du G20, de s'attacher à réduire les répercussions des hausses de taux d'intérêt mises en oeuvre face à la flambée des prix.

"Les économies développées doivent réduire les effets de contagion négatifs de leurs ajustements de politique monétaire et stabiliser les dettes à un niveau durable", a déclaré M. Xi au sommet du G20 sur l'île indonésienne de Bali.

L'Indonésie obtient 20 milliards de dollars pour réduire sa dépendance au charbon

Un groupe de pays développés et d'institutions internationales s'est engagé à verser à l'Indonésie 20 milliards de dollars pour réduire sa dépendance au charbon et qu'elle parvienne dix ans plus tôt que prévu à la neutralité carbone.

Les Etats-Unis, le Canada et le Royaume-Uni font partie du groupe de pays qui contribuent à ce plan d'investissement, annoncé par la Maison Blanche mardi en marge du sommet des grandes économies du G20 sur l'île indonésienne de Bali.

Il fait suite à un autre de 98 milliards de dollars bénéficiant à l'Afrique du Sud, première puissance industrielle africaine.

Cet accord va permettre à l'Indonésie d'avancer de dix ans son objectif de neutralité carbone, à 2050.

Les financements obtenus sur une période de trois à cinq ans se partagent à moitié entre public et privé, sous la forme d'aide s, de garanties de crédits ou d'investissements privés. Le principe de ce mécanisme avait été lancé lundi lors d'une cérémonie à Bali.

Il avait été présenté par la ministre indonésienne des Finances Sri Muliiani Indrawati comme "une étape extraordinaire" en voyant "un signal très fort pas seulement dans le Pacifique mais dans le monde entier".

"L'Indonésie abrite près de 300 millions d'habitants dont des dizaines de millions sont exposés aux catastrophes naturelles dues au changement climatique, surtout ceux qui vivent dans des régions à faible altitude", dans cet archipel de 17.000 îles, a-t-elle souligné pendant la cérémonie.

Elle a dit espérer que son pays puisse ainsi "accélérer la transition vers les énergies renouvelables", en anticipant la fermeture de centrales à charbon, tout en reconnaissant que ce n'était "pas facile", notamment en raison des coûts. Selon elle, le gouvernement indonésien a identifié plusieurs centrales à charbon pouvant être fermées, représentant une puissance totale de 15 gigawatts.

PAYS-BAS

Le PIB recule au 3^e trimestre

Le produit intérieur brut (PIB) des Pays-Bas a diminué de 0,2% au troisième trimestre 2022 par rapport au trimestre précédent, selon une première estimation de l'Office central des statistiques (CBS) publiée mardi.

Le recul est principalement dû à la baisse des investissements (-1,7%), en particulier dans le logement et les infrastructures, a précisé le CBS dans un communiqué.

La consommation publique a également légèrement diminué, tandis que les ménages ont dépensé un peu plus qu'au deuxième trimestre (+0,1%).

Les importations (+1%) et les exportations (+0,9%) de biens et services ont également augmenté, selon l'Office.

"Les services financiers, l'industrie du commerce, des transports et de l'hôtellerie et l'industrie de la construction en particulier ont apporté une contribution négative au développement économique", a déclaré le CBS. Mais "les services aux entreprises ont apporté la contribution la plus positive", a-t-il ajouté.

Sur une base annuelle, l'économie a augmenté de 3,1%, en raison du fait que les mesures sanitaires impactaient l'économie néerlandaise au troisième trimestre de l'année dernière, selon le CBS. Bruxelles a prévu la semaine dernière que l'Europe va entrer en récession en fin d'année et subir une inflation plus forte que prévu à cause de la flambée des prix de l'énergie.

SIDI BEL ABBES Raccordement prévu de la zone industrielle au réseau de gaz de ville

La zone industrielle de Sidi Bel-Abbès sera raccordée au réseau de gaz naturel pour répondre aux attentes des opérateurs économiques qui y sont domiciliés, a-t-on appris lundi auprès de la wilaya.

Des instructions ont été données à la Direction de la société de distribution de l'électricité et du gaz par le wali, Samir Chibai, lors de sa visite d'inspection à la zone industrielle de Sidi Bel-Abbès, en vue du lancement des travaux de raccordement de la zone au réseau de gaz naturel afin de donner une impulsion aux activités économiques et générer des emplois, a-t-on indiqué de même source.

La visite de M. Chibai a ciblé une dizaine d'entreprises économiques activant dans divers domaines, où il a pris connaissance des préoccupations des opérateurs économiques et s'est engagé à les résoudre dans les plus brefs délais et de lever ainsi les obstacles entravant le lancement des activités industrielles.

Des préoccupations liées au foncier industriel, au raccordement aux réseaux vitaux ont été soulevées, ajouté à cela les problèmes bureaucratiques auxquels se trouvent confrontés les investisseurs.

Le wali a instruit toutes directions concernées au niveau local à résoudre tous les problèmes enregistrés, tandis que ceux qui sont résolus au niveau central seront portés à la connaissance des autorités concernées. Concernant l'assainissement du foncier industriel, la même source a expliqué qu'il sera fait appel à la justice afin de récupérer les biens immobiliers industriels non exploités.

Enfin, le wali s'est enquis, lors de sa visite dans cette zone, de quelques investissements privés réussis, soulignant la nécessité de faciliter la mission des investisseurs, de les guider et d'accompagner leurs projets d'investissement.

TIZI-OUZOU Plus de 5000 foyers bénéficiant du gaz naturel depuis janvier dernier

Pas moins de 5143 foyers de la wilaya de Tizi-Ouzou ont bénéficié de la mise en service du réseau d'alimentation en gaz naturel depuis janvier dernier, a-t-on indiqué lundi dans un communiqué de la Direction locale de distribution de l'électricité et du gaz (relevant de Sonelgaz-distribution). L'opération d'alimentation des 5143 foyers en gaz, effectuée dans le cadre de la mise en œuvre du programme quinquennal établi au profit de la wilaya de Tizi-Ouzou, a nécessité la réalisation d'un total de 179 km de réseau de distribution au travers 14 communes, a-t-on signalé.

Les foyers ayant bénéficié des nouvelles mises en service du réseau d'alimentation en gaz sont répartis entre les communes d'Aghribs, Agouni Gehrane, Azeffoun, Beni Aissi, Makouda, Mekla, Tadmaït, Timizart, Tirmatine, Akbil, Abizar, Ait Yahia Moussa, Maatkas et Illitene, a-t-on précisé.

La Direction locale de distribution de l'électricité et du gaz a signalé que le taux de raccordement actuel de la wilaya au réseau de gaz naturel est porté à 93% à la faveur des nouvelles mises en service (effectuées depuis le début de l'année en cours), ce qui représente un total de 293 412 clients raccordés.

Le taux de couverture de la wilaya de Tizi-Ouzou en gaz naturel était de 92% à la fin de l'année 2021, ce qui représente, en termes de ménages, un total de 278 966 foyers raccordés, à la faveur des différents programmes inscrits au profit de la wilaya.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION Un mort et 158 blessés ces dernières 24h

Une personne (1) a trouvé la mort et 158 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, selon un bilan rendu public lundi par les services de la Protection civile.

Par ailleurs, trois (3) personnes sont décédées dans un incendie qui s'est déclaré dans un appartement dans la wilaya de Médéa, ajoute la même source, précisant qu'il s'agit d'une femme de 70 ans et deux

enfants âgés respectivement de 10 et 6 ans, alors que deux autres personnes, inconnues par la fumée, ont été évacuées vers l'hôpital.

Le communiqué de la Protection civile a annoncé la poursuite, à travers le territoire national, de la campagne de prévention et de sensibilisation des citoyens sur les risques liés à la saison hivernale, notamment le risque d'asphyxie au monoxyde de carbone et les inondations.

TLEMCCEN L'apprentissage, un outil efficace pour l'insertion professionnelle des jeunes

L'apprentissage est un outil efficace dans l'insertion professionnelle des jeunes dans le monde du travail, a souligné, lundi, à Tlemccen, le directeur central au ministère de la formation et de l'enseignement professionnels, Hadj Messaoud Rachid.

Ce responsable a indiqué, lors de la cérémonie d'ouverture des travaux d'une journée d'études sur l'évaluation et l'application de la loi n 10-18 régissant le domaine de l'apprentissage, que ses textes d'applications ont pour objectif de développer le mode apprentissage.

Le secteur accorde un intérêt grandissant au développement de la formation et son adaptation avec les exigences modernes et les besoins du marché du travail.

Le mode de formation par apprentissage est considéré le plus proche du monde de l'entreprise et des évolutions techniques des différentes spécialités, a-t-il indiqué.

"Ce mode de formation permet au jeune de se familiariser avec le milieu professionnel et permet d'acquérir un savoir-faire, une expertise du monde de l'emploi avec toute facilité", a-t-il expliqué, rappelant que "ce mode permet à tout travailleur et artisan, d'employer des apprentis après leur fin de stage de formation sans recourir au dispositif d'emploi", a-t-il ajouté.

Par ailleurs, ce responsable a fait observer que le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels vise, selon une vision prospective, à atteindre 70 pc de formateurs, selon ce mode, car il est le plus



adapté aux besoins des entreprises économiques qui sont des partenaires importants du secteur.

Cette rencontre qui s'est tenue à l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle "Gueriche Ahmed" à Mansourah, a été marquée par l'organisation d'ateliers de travail à travers lesquels il a été procédé à l'évaluation des opérations, en application des dispositions de la loi 10-18, l'étude et la révision des outils de gestion pédagogiques en mode apprentissage ainsi que l'évaluation de l'opération de formation pédagogique des enseignants en apprentissage, le

tout suivi de débats pour enrichir les textes d'application de la loi sus-indiquée.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série de journées d'études qui seront organisées au niveau des six circonscriptions de la formation professionnelle du pays par le ministère de tutelle.

Le coup d'envoi a été donné par le ministère au début de novembre en cours à la wilaya de Tizi Ouzou.

La journée de ce lundi tenue à Tlemccen a regroupé la circonscription de Sidi Bel-Abbès, qui regroupe plusieurs wilayas de l'ouest et du sud ouest du pays, a-t-on souligné.

ORAN Le salon national des timbres postaux et de la numismatique suscite l'intérêt des visiteurs

Le 1er Salon national des timbres postaux et de la numismatique, qui se tient à la maison de la culture "Zeddour" d'Oran, suscite l'intérêt des visiteurs et des collectionneurs de ces œuvres retraçant les différentes étapes de l'histoire nationale.

Des cartophiles, des philatélistes et des collectionneurs de pièces de monnaie de 20 wilayas participent à

cet événement. Chacun d'entre eux expose entre 24 et 36 œuvres d'art, dont la plupart mettent en lumière les différentes étapes de l'histoire et du patrimoine de l'Algérie, a souligné le commissaire de ce salon, Daoudi Mustapha.

Ce salon, organisé dans le cadre de la célébration du 68e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération, vise à mettre en lumière les diffé-

rentes étapes de l'histoire de l'Algérie à travers des cartes postales, des timbres postaux et les pièces de monnaie qui ont une valeur historique et artistique, a-t-il ajouté.

Cette manifestation, ouverte dimanche, comprend de rares pièces de cartes postales qui mettent en lumière des phases de l'histoire nationale, des scènes de la vie quotidienne, des costumes traditionnels

ainsi que des timbres traitant d'importants événements ayant marqué l'Algérie indépendante.

La tenue de ce salon, qui se poursuivra jusqu'à mercredi, est à l'initiative de l'Organisation de l'Unité algérienne pour la paix civile et la sécurité, en coordination avec la Maison de la Culture "Zeddour Ibrahim Belkacem" et de la Direction de la Culture et des Arts de la wilaya d'Oran.

KHENCHELA Plus de 50 participants au salon national d'appui à l'activité de tissage et de tapisserie

Plus de 50 artisans venus de plusieurs wilayas du pays prennent part au Salon national d'appui à l'activité de tissage et de tapisserie, ouvert lundi à la maison de la culture Ali-Souaï de Khenchela. Ouvert par le wali de Khenchela, Youcef Mehiout, en présence de cadres du secteur, le Salon regroupe des artisans des wilayas de Khenchela, Oum El Bouaghi, M'sila, Djelfa, Ghardaïa, Bordj Bou

Arreridj et Tébessa. Les participants exposent tapis, tapis muraux, Kechabia et divers autres produits de tissage typiques de diverses régions du pays durant cette manifestation qui se poursuit jusqu'au 19 novembre. Placé sous le slogan "patrimoine préservé, ressource permanente", le salon vise à valoriser le patrimoine culturel de l'art à tisser algérien et promouvoir les divers produits de terroir de cette activité artisanale, a indiqué à l'APS le directeur de wilaya du tourisme et de l'artisanat, Lazhar Bouguefa.

Le salon est organisé par le ministre de tutelle avec le concours de la chambre de l'artisanat et des métiers de Khenchela dans le cadre de la célébration de la journée nationale de l'artisan (9 novembre) et offre aux artisans tisserands une opportunité de promouvoir et de commercialiser leurs produits, a ajouté le même cadre. En marge du salon, un atelier de formation au tissage du tapis de Babar sera

animé au profit des artisans par une tapissière spécialisée, a-t-on indiqué.

La présidente de l'association de protection et de promotion de la femme et de relance de l'artisanat de la wilaya de Khenchela, Mme Aïcha Guerir, qui participe au salon avec plusieurs tapis de Babar, a souligné que le tissage de ce tapis est une pratique traditionnelle transmise dans la région de génération en génération et constitue un pan de l'identité algérienne.

Ce tapis authentique est fait avec de la laine pure colorée avec des teintures naturelles qui sont composées à partir des peaux de grenades, de fleurs et autres plantes, a affirmé cette artisane ajoutant que les motifs qui le décorent sont inspirés de la beauté de la nature et de la femme alors que son tissage est réalisé avec des outils traditionnels dont le métier à tisser. El Meghzel, El Kerdach et El Mocht.

DÉMOGRAPHIE

La population mondiale dépasse les 8 milliards d'habitants (ONU)

La population mondiale dépasse mardi les 8 milliards d'habitants, selon l'estimation officielle des Nations unies, qui y voit "un important jalon du développement humain" et un rappel, en pleine COP27, de "notre responsabilité partagée de prendre soin de notre planète".



Pour l'ONU, "cette croissance sans précédent" -- il y avait 2,5 milliards d'habitants en 1950 -- est le résultat "d'une augmentation progressive de la durée de la vie grâce aux progrès réalisés en matière de santé publique, de nutrition, d'hygiène personnelle et de médecine". Mais la croissance démographique pose aussi de redoutables défis aux pays les plus pauvres, où elle se concentre.

CLIMAT

Washington et Pékin relancent leur coopération

Les Etats-Unis et la Chine, les deux plus grands émetteurs mondiaux de CO2, vont reprendre leur coopération face à la crise climatique, interrompue l'été dernier en raison des tensions entre les deux pays, selon la Maison Blanche.

A l'issue de la rencontre entre les présidents Joe Biden et Xi Jinping en Indonésie, les grandes puissances se sont mis d'accord pour reprendre le travail sur des "défis transnationaux", a indiqué la Maison Blanche dans un communiqué, citant le changement climatique comme le premier d'entre eux.

"Les deux dirigeants se sont accordés pour demander à des hauts responsables de maintenir la communication et d'appro-

fondir les efforts constructifs entrepris sur ces questions et d'autres", a-t-il ajouté. La coopération entre les deux plus grands émetteurs mondiaux a pourtant été cruciale pour obtenir des avancées en près de 30 ans de négociations climatiques sous l'égide de l'ONU - notamment pour aboutir à l'accord de Paris en 2015.

La Chine était l'un des acteurs majeurs de la réussite de l'accord de Paris. Xi Jinping a déjà pris ces dernières années deux engagements forts, selon lesquels la Chine atteindra son pic d'émissions carbonées d'ici 2030 et sera neutre en carbone en 2060.

Brésil, Indonésie et RD Congo signent un partenariat sur la préservation forestière

Le Brésil, l'Indonésie et la République démocratique du Congo ont officiellement lancé lundi un partenariat pour travailler sur la préservation de leurs vastes forêts tropicales, menacées par l'exploitation et l'agriculture, dans le cadre de la recherche de solutions climatiques.

"Les représentants d'Indonésie, du Brésil et de la RD Congo (...) ont annoncé une coopération sur la forêt tropicale et une action climatique en marge de la COP27 en Egypte le 7 novembre et ont signé un communiqué commun

aujourd'hui", a indiqué dans un communiqué le ministre indonésien des Affaires maritimes et des Investissements, Binsar Pandjaitan.

"Nous avons besoin de coopérer avec d'autres pour atteindre des objectifs communs. Seuls, nous pouvons faire si peu, ensemble nous pouvons faire tant", a-t-il dit, à la veille du sommet des grandes économies du G20.

Cet accord appelle à l'indemnisation de ces trois pays par la communauté internationale pour la réduction de la déforestation, en se concentrant sur des

sujets communs tels que le financement climat et le prix de la tonne de carbone sur le marché des crédits carbone. Le communiqué indonésien précise que les pays "ont un intérêt commun à collaborer pour augmenter la valeur de leurs forêts tropicales et faire en sorte que ces forêts continuent à bénéficier au climat et aux habitants".

Le président brésilien élu Luiz Inacio Lula da Silva devrait s'engager à revenir sur la politique environnementale de son prédécesseur de droite Jair Bolsonaro pour protéger la forêt amazonienne.

ETATS UNIS

Sept morts dans des violences touchant deux universités

Deux universités américaines étaient endeuillées lundi par des violences ayant fait sept morts et deux blessés, la police recherchant activement un suspect dans l'un des deux drames.

Une fusillade a fait trois morts et deux blessés dimanche soir sur le campus principal de l'Université de Virginie (UVA) à Charlottesville, dans l'est des Etats-Unis, désormais bouclé et où des hélicoptères et des policiers sont à la recherche d'un homme considéré comme "armé et dangereux".

Il s'agit d'un étudiant de l'université, suspecté d'être l'auteur de la fusillade sur le campus, a précisé le président d'UVA, Jim Ryan, dans un com-

munié. "C'est un incident traumatisant pour chacun dans notre communauté et nous avons annulé les cours pour aujourd'hui", a ajouté M.

Ryan, indiquant qu'un soutien psychologique serait proposé aux étudiants.

Le gouverneur de Virginie, Glenn Youngkin, a indiqué que les services de sécurité de l'université se coordonnaient avec les autorités locales et la police de cet Etat.

"Veuillez vous confiner pendant que les autorités travaillent à localiser le suspect", a-t-il recommandé sur Twitter.

Un second drame a touché l'Université de l'Idaho, dans l'Etat éponyme de l'ouest du pays, où la police a annoncé

enquêter après la découverte, dans une maison près du campus, des corps de quatre étudiants, apparemment "victimes d'homicide".

Des agents "ont découvert à leur arrivée quatre individus décédés", a indiqué la police dans un communiqué.

"C'est avec une grande tristesse que je partage avec vous l'information dont l'université a été notifiée aujourd'hui sur la mort de quatre étudiants de l'Université de l'Idaho qui vivaient hors du campus et auraient été victimes d'homicide", a déclaré le président de cet établissement, Scott Green, dans un autre communiqué.

La police considère que la situation ne présente pas de "menace directe", a-t-il ajouté.

L'université Oakland, près de Detroit, dans le Michigan (nord des Etats-Unis), demandait par ailleurs lundi matin à ses étudiants et personnels de ne pas se rendre sur son campus, où "la police continue de rechercher deux suspects armés" repérés tôt dans la matinée.

Les fusillades en milieu scolaire sont courantes aux Etats-Unis, et relancent chaque fois le débat sur un meilleur encadrement des armes à feu.

En avril 2007, une telle tragédie avait déjà frappé la Virginie: un étudiant déséquilibré avait abattu 32 personnes sur le campus de l'université Virginia Tech, à Blacksburg, avant de se suicider.

Trois membres d'une équipe universitaire de football américain abattus, le suspect arrêté

Trois membres de l'équipe de football américain de l'Université de Virginie (UVA) dans l'est des Etats-Unis ont été tués dimanche soir lors d'une fusillade dont le suspect, un ex-membre de l'équipe, a été arrêté, ont indiqué lundi les autorités lors d'une conférence de presse.

Cette tuerie sur le campus principal de l'UVA à Charlottesville, classé au patrimoine mondial de l'Unesco, a aussi blessé deux autres étudiants, dont l'un grièvement, a précisé le président de cette université, Jim Ryan. Le chef de la police

locale, Timothy Longo, a ajouté que le suspect, Christopher Darnell Jones Jr, un étudiant de l'UVA âgé de 22 ans, avait été arrêté, sans donner de précision quant au déroulement de l'arrestation.

Il a été inculpé de meurtre, selon le Washington Post.

La fusillade a eu lieu à bord d'un bus au moment où les étudiants revenaient d'une excursion où ils avaient assisté à une pièce de théâtre, a indiqué le président Jim Ryan. Le campus, bouclé toute la nuit et quadrillé par des patrouilles et des héli-

coptères à la recherche du suspect avant son arrestation, a désormais rouvert, a précisé M. Ryan.

Les cours de la journée ont été annulés. Les fusillades en milieu scolaire sont courantes aux Etats-Unis, et relancent chaque fois le débat sur un meilleur encadrement des armes à feu.

En avril 2007, une telle tragédie avait déjà frappé la Virginie: un étudiant déséquilibré avait abattu 32 personnes sur le campus de l'université Virginia Tech, à Blacksburg, avant de se suicider.

INDE

Un effondrement dans une carrière fait huit morts

Au moins huit personnes ont été tuées et quatre autres sont portées disparues après un effondrement dans une carrière de pierre située dans l'Etat indien de Mizoram (nord-est), ont rapporté mardi des médias. Selon l'agence de presse ANI, le drame a eu lieu lundi dans le district de Hnahthial. Les opérations de secours sont toujours en cours. Huit corps ont été retrouvés sur place. Les victimes ont été identifiées comme étant des ouvriers et des terrassiers travaillant pour l'entreprise privée ABCI Infrastructures, selon le quotidien Deccan Herald qui précise que la plupart d'entre eux étaient originaires de l'Etat du Bihar (est).

Une équipe de la Force nationale d'intervention en cas de catastrophe (NDRF) a également été envoyée sur place.

PHILIPPINES

5 morts et 2 blessés dans un incendie dans la région de Manille

Cinq personnes dont un enfant de deux ans sont décédées, et deux autres ont été blessées, dans un incendie qui a ravagé des maisons lundi après-midi dans la région de Manille, capitale philippine, a annoncé le Bureau des pompiers.

La même source a précisé que l'incendie s'était déclaré dans une communauté densément peuplée de la ville de Navotas avant 16h00 heure locale, et qu'il avait été mis sous contrôle plus de cinq heures plus tard.

Outre l'enfant, l'incendie a causé le décès de quatre femmes âgées de 18, 19, 40 et 50 ans, a-t-on précisé.

Les blessés sont un homme de 51 ans et une femme de 64 ans.

Selon des responsables, cet incendie a affecté au moins 111 familles.

CONVENTION DE L'ONU SUR LES ESPÈCES MENACÉES

Les trafiquants doivent être "traînés en justice"

La secrétaire générale de la Convention de l'ONU sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), Ivonne Higuero, a lancé lundi à Panama un appel à "traîner en justice" les groupes criminels impliqués dans le trafic de ces espèces.

"En dépit d'efforts considérables, les crimes contre la vie sauvage constituent toujours un grave défi et nous devons les traiter en priorité absolue", a déclaré Mme Higuero à l'ouverture de la 19e Conférence des Etats et organisations parties de la CITES, qui se tient jusqu'au 25 novembre à Panama.

"Les groupes criminels impliqués doivent être traduits en justice", a-t-elle ajouté.

Les experts de la conservation et les représentants de plus de 180 pays devront examiner 52 propositions visant à modifier les degrés de protection fixés par la CITES.

La révision des règles du commerce des ailerons de requins, des reptiles, des tortues et d'autres espèces sauvages menacées d'extinction ou sources de risques sanitaires à l'ère du Covid seront notamment au menu de la rencontre.

Celle-ci doit aussi faire le bilan de la lutte contre la fraude et voter de nouvelles résolutions, notamment sur les risques de zoonose (maladie transmise de l'animal à l'homme) liée aux trafics, un sujet devenu majeur avec la pandémie de Covid-19.

La CITES, en vigueur depuis 1975, fixe les règles du commerce international pour plus de 36.000 espèces sauvages, allant de la délivrance de permis (plus d'un million de transactions autorisées par an) jusqu'à l'interdiction totale.

CANCER

Un programme pour la réparation des accélérateurs en panne

Le ministère de la Santé, a indiqué lundi dans un communiqué, avoir tracé un programme spécial pour la réparation de 13 accélérateurs en panne pour une meilleure prise en charge des malades cancéreux notamment en radiothérapie. "Les premières opérations de maintenance ont été lancées dimanche pour réparer 4 accélérateurs sur 13 pour une prise en charge en temps opportun des patients en radiothérapie", précise la même source. Ce programme qui se poursuivra jusqu'au 24 novembre en cours, est assuré par "une société créée pour la maintenance du matériel relatif aux accélérateurs destinés au traitement du cancer par radiothérapie", conclut le communiqué.

EHU 1^{ER} NOVEMBRE 1954 D'ORAN

Une nouvelle technique pour l'analyse d'échantillons de calculs rénaux

Le Service de pharmacovigilance de l'Établissement hospitalier universitaire 1^{er} novembre 1954 d'Oran a analysé plus de 30 échantillons de calculs rénaux selon une nouvelle technique appelée "Réflectance totale atténuée" (ATR Infrarouge) qui vient d'être lancée, a-t-on appris auprès de cet établissement de santé publique.

Cette technologie moderne permet d'examiner les échantillons directement à l'état solide ou liquide sans préparation supplémentaire.

Les résultats des analyses sont obtenus en un temps record avec plus de précision par rapport aux techniques traditionnelles, a-t-on indiqué dans un communiqué de l'hôpital.

L'importance de cette analyse est de découvrir la composition chimique des calculs rénaux et d'aider à guider le plan de traitement et à obtenir des informations suffisantes et précises sur la façon de prévenir la formation de davantage de calculs chez le patient, a-t-on expliqué.

L'équipe spécialisée du service, composée de pharmaciens, de biologistes et de paramédicaux, analyse les échantillons provenant de tous les hôpitaux de la wilaya d'Oran, en plus de ceux envoyés des wilayas voisines comme Tlemcen, Sidi Bel Abbes et Mascara.

Cette technique est considérée comme l'une des technologies de pointe des hôpitaux dans l'Ouest du pays. C'est l'une des technologies de diagnostic et de traitement modernes et avancées que l'EHU d'Oran œuvre à fournir pour améliorer et revitaliser les soins médicaux et infirmiers, en plus d'améliorer la qualité et le niveau des services fournis, a-t-on indiqué.

CONSTANTINE Campagne de dépistage précoce du diabète

Une vaste campagne de dépistage précoce du diabète a été organisée lundi dans la wilaya de Constantine à l'initiative de l'association locale "Nahla" d'aide aux diabétiques.

Cette opération, organisée au siège de l'annexe locale de la Caisse Nationale des Assurances Sociales des Travailleurs Salariés (CNAS), permet de prévenir cette maladie avec toutes les complications qu'elle engendre sur la santé humaine, a indiqué la présidente de l'association Ourada Seguni qui s'exprimait à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du diabète (14 novembre de chaque année).

L'opération a été encadrée par un staff médical pour conseiller et orienter le patient sur le régime alimentaire à suivre et l'activité sportive à entreprendre, a-t-elle indiqué, soulignant que des conseils destinés aux personnes âgées et aux femmes enceintes atteintes de cette pathologie ont été prodigués par des spécialistes.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19

13 nouveaux cas et aucun décès

Dix-sept (17) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et 7 guérisons ont été enregistrés, alors qu'aucun décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'établit ainsi à 270969 cas, celui des décès reste inchangé (6881), alors que le nombre total des patients guéris passe à 182493 cas.

Par ailleurs, aucun patient n'est actuellement en soins intensifs, a noté la même source.

Le ministère de la Santé a rappelé, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE

M. Saihi appelle à l'élargissement des campagnes de sensibilisation pour limiter la propagation du diabète

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a appelé, lundi à Alger, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale du Diabète, à multiplier les campagnes de sensibilisation afin de limiter la propagation de cette maladie et de prévenir les complications.

Le ministère "œuvre à la réalisation de plusieurs objectifs, dont la sensibilisation à l'importance d'une bonne hygiène de vie notamment pour les diabétiques et la promotion des mesures permettant de traiter et de prévenir les principaux facteurs de risque du diabète et ce afin de limiter la propagation de cette maladie", a indiqué M. Saihi à l'occasion de la célébration de cette journée organisée cette année sous le thème "Diabète: l'Éducation sanitaire protège notre avenir".

Entre autres mesures prises par le ministère, le premier responsable du secteur a cité "la sensibilisation à l'importance d'un suivi minutieux" de cette maladie à travers le "ren-



forcement de l'auto-surveillance" du taux de glycémie et la consultation du médecin traitant dans les plus brefs délais pour prendre les mesures correctives. Selon M. Saihi, "un bon équilibre glycémique peut aider à éviter les complications du diabète".

Il a rappelé, à cette occasion, les activités de sensibilisation programmées par le ministère à travers "la mobilisation de 3 cliniques mobiles à Alger qui sillonneront le territoire natio-

nal tout au long de l'année, en sus d'autres campagnes au niveau local menées par les directions de la Santé en coordination avec la société civile".

L'approche adoptée par le ministère s'articule principalement, ajoute le ministre, sur la prévention pour "permettre aux diabétiques de bénéficier d'une sensibilisation constante pour comprendre leur cas et prendre soin de leur santé au quotidien, ce qui leur évitera les complications liées à la

maladie". Le nombre de diabétiques en Algérie, selon les données du ministère de la santé, est d'environ 15% de la population âgée de 18 ans et plus, soit près de 2,8 millions de patients. Si des mesures préventives ne sont pas prises, ce nombre pourrait atteindre 5 millions de diabétiques d'ici 2030, précise la même source. Selon les estimations de la Fédération internationale du diabète, le nombre de personnes atteintes de cette maladie dans le monde est de 537 millions, dont environ la moitié ignorent leur maladie, étant une maladie "silencieuse".

Ce chiffre devrait atteindre 622 millions de personnes d'ici 2030. Un million d'enfants et d'adolescents souffrent du diabète de type 1. En Afrique, l'on dénombre plus de 24 millions de diabétiques, un chiffre qui risque d'atteindre les 47 millions d'ici 2030, soit une augmentation de 145%. Les diabétiques étaient les plus à risque de développer des complications liées à la Covid-19.

SECTEUR DE LA SANTÉ

Le ministre de la Santé reçoit les membres de la Fédération nationale des travailleurs de la santé

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a reçu lundi à Alger les membres du bureau exécutif de la Fédération nationale des travailleurs de la santé (FNTS), dans le cadre des séances de travail qu'il tient avec les partenaires sociaux, indique un communiqué du ministère.

"Dans le cadre des séances de travail tenues avec les partenaires sociaux, et de la nouvelle stratégie visant le développement du système sanitaire, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a reçu les membres du bureau exécutif de la Fédération nationale des travailleurs de la santé (FNTS), affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), et présidée par son Secrétaire général Amara Rachid", précise le communiqué.

A l'entame de cette rencontre de

concertation, ajoute la même source, le ministre a souligné l'ouverture du dialogue avec tous les syndicats du secteur, avant d'écouter les préoccupations de la FNTS qui, estime-t-il, "œuvre à préserver les acquis des travailleurs de la santé".

Il a en outre réaffirmé la disponibilité du ministère à régler toutes les revendications socioprofessionnelles des travailleurs, en accordant un intérêt particulier à la formation des personnels du secteur en vue d'améliorer leurs connaissances et leurs conditions de travail, relevant à ce titre la nécessité de poursuivre les efforts collectifs afin de solutionner les problèmes des travailleurs dans le but d'assurer une prise en charge optimale du patient.

Le ministre a salué, dans ce cadre, les propositions de la FNTS pour l'enrichisse-

ment de la nouvelle feuille de route du secteur de la santé (les sept axes inclus dans le plan d'action des activités du patient), indiquant que ces propositions "pourraient contribuer à la réforme du système sanitaire et à l'amélioration de la situation des professionnels du secteur".

M. Saihi a souligné, dans ce sillage, "la nécessité d'organiser des rencontres périodiques pour débattre des acquis obtenus, et ce dans la transparence la plus totale". Pour sa part, le SG de la FNTS, et l'ensemble des membres du bureau exécutif, ont salué "les efforts colossaux" consentis par le ministère dans le but de servir le citoyen et de développer le secteur de la santé en ouvrant le dialogue avec tous les syndicats du secteur, conclut le communiqué.

MÉDÉA

Campagne de prévention contre les risques d'asphyxie au monoxyde de carbone

Une campagne de sensibilisation et de prévention face aux risques d'asphyxie au monoxyde de carbone, a été lancée mardi à Médéa par la direction locale de la Protection civile, qui prévoit d'organiser des exercices de simulation et des cours d'information au profit des citoyens pour les inciter à prendre conscience du danger de ce "tueur silencieux", a-t-on appris auprès de ce corps constitué. Le but de cette campagne, qui s'étalera jusqu'au 31 mars 2023, est de réduire ce type d'accidents domestiques qui occasionnent chaque année des pertes humaines, et d'inculquer aux

citoyens une culture préventive susceptible de préserver leur vie et celle de leurs proches, a déclaré à l'APS, un responsable de la cellule de communication de la Protection civile de Médéa, le lieutenant Mohamed Hmidouche. L'officier a rappelé qu'en 2021, près de 300 interventions pour des cas d'asphyxie au monoxyde de carbone ont été effectuées par les éléments de la protection civile, ayant permis de secourir 255 personnes, tout en déplorant le décès de quatre (4) autres personnes, tandis que pour l'année en cours, il a été recensé 123 interventions, avec 154 personnes secourues et une autre

décédée. Outre l'organisation de journées portes ouvertes au niveau des unités d'intervention de la Protection civile, des cours d'information seront animés par des cadres du service de prévention au niveau des établissements scolaires, des structures de la formation professionnelle, des mosquées et des instituts d'enseignement supérieur pour sensibiliser le plus grand nombre de personnes, a-t-il expliqué. Des exercices de simulation d'intervention sur des cas d'asphyxie font également partie du programme tracé par la Protection civile qui espère, à travers ce type de démonstration, susciter

une prise de conscience chez le citoyen, a ajouté le lieutenant Mohamed Hmidouche. Ce travail de prévention sera focalisé en priorité sur l'importance de respecter les recommandations de la Protection civile en matière de règles de sécurité, notamment l'entretien des équipements de chauffage, le contrôle des installations de gaz, le nettoyage des bouches d'aération et les conduites de gaz brûlé, de s'assurer, lors de l'acquisition d'un appareil neuf, de la qualité de ce dernier et de sa conformité avec les normes de sécurité exigées, a fait observer l'officier.

PANDEMIE DE COVID-19

La Chine assouplit des restrictions pour les arrivées internationales

La Chine a annoncé vendredi un assouplissement de plusieurs mesures contre le Covid-19 visant les voyageurs venus de l'étranger, notamment une réduction de la quarantaine à l'arrivée, qui passe de dix à huit jours.

Une note du gouvernement, publiée sur internet par la télévision publique CCTV, a également annoncé l'arrêt du mécanisme "coupe-circuit".

En vertu de cette règle, les vols internationaux vers la Chine étaient annulés pour une ou deux semaines en cas de découverte, à l'arrivée, d'un nombre jugé trop élevé de passagers contaminés à bord. Cette annonce consti-



tue un soulagement pour de nombreux voyageurs, qui avaient jusqu'à présent la crainte de voir leurs vols annulés au dernier moment.

Autre bonne nouvelle pour les voyageurs venus de l'étranger, chinois ou non: ils devront fournir le résultat d'un seul test PCR réalisé dans les 48 heures précédant l'embarquement pour la Chine, contre deux jusqu'à présent.

DIABÈTE

Au moins 422 millions de personnes vivent avec le diabète dans le monde (OMS)

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a révélé, lundi, qu'il y avait au moins 422 millions de personnes vivant avec le Diabète dans le monde.

La Journée mondiale du diabète, coïncidant avec le 14 novembre, est célébrée, cette année, sous le slogan "L'éducation pour protéger demain".

L'accent est mis sur l'importance d'un meilleur accès à une éducation de qualité pour les professionnels de la santé et

les patients atteints de la maladie qui touche au moins 422 millions de personnes. En 2019, plus de 2 millions de décès ont été confirmés en raison de la maladie, selon les données de l'organisation des Nations Unies.

L'OMS estime que 10 % des adultes vivent actuellement avec le diabète dans le monde. Près de la moitié d'entre eux ignorent qu'ils sont atteints de cette maladie. Pas conséquent, l'agence onu-

sienne insiste sur l'importance de l'accès à l'information sur les premiers symptômes afin qu'un professionnel de santé soit consulté pour le diagnostic et la fourniture d'indications et de soins.

L'OMS souligne également qu'il est nécessaire d'élargir l'accès à la formation continue pour comprendre l'état et la routine quotidienne des soins personnels afin que le patient puisse maintenir une vie saine et éviter les complications.

SYRIE

Le nombre de cas confirmés de choléra s'élève à 1351 (ministère)

Le ministère syrien de la Santé a annoncé, samedi, que le total des cas confirmés de choléra dans le pays s'est élevé à 1351, rapporte l'agence de presse Sana. "Nous avons enregistré 811 cas à Alep, 217 à Deir Ezzor, 84 à Hassaké, 70 à Lattaquié, 52 à Raqqqa, 26 à Soueidaa, 17 à Damas, 8 à Tartous, 26 à Hama, 24 à Homs, 5 à Daraa, 8 dans la banlieue de Damas et 3 à Quneitra", a précisé le ministère. La même source a indiqué,

par ailleurs, que "le nombre total de décès provoqués par le choléra a atteint 49, à savoir, 40 à Alep, 4 à Hassaké, 2 à Deir Ezzor, un cas à Homs, un cas à Hama et un cas à Damas".

Le ministère a, insisté, enfin, sur la nécessité de suivre les mesures de prévention en lavant fréquemment les mains et les légumes à l'eau et au savon et en buvant de l'eau d'une source sûre.

LIBAN

Quatre nouveaux cas de choléra annoncés

Quatre nouveaux cas de choléra ont été enregistrés au Liban en 24 heures, portant le total de cas confirmés à 536, a indiqué le ministère libanais de la Santé dans son bilan quotidien.

Aucun nouveau décès n'a été enre-

gistré. Selon le rapport, 18 personnes sont décédées depuis la réapparition du choléra au Liban le 5 octobre dernier, pour la première fois depuis 1993.

Le choléra se manifeste par une

diarrhée aigüe causée par la gestion d'aliments ou d'eau contaminés par le bacille *Vibrio cholerae* présent dans les matières fécales.

Mais il peut aussi être asymptomatique.

ALLEMAGNE

Ouverture du plus grand salon technologies médicales au monde

Le plus grand salon des technologies médicales au monde, le MEDICA, a ouvert ses portes lundi dans la ville de Düsseldorf en Allemagne.

Le MEDICA est organisé

conjointement avec le salon COMPAMED, le plus grand salon pour les fournisseurs du secteur des technologies médicales. Ces deux événements doivent durer jusqu'au

17 novembre, offrant aux visiteurs une présentation complète de toute la chaîne des produits médicaux et technologies médicales, ainsi que les toutes dernières innovations

yafférentes. Ce double événement réunit plus de 5.000 exposants venus de 70 pays et régions, dont 700 exposants de Chine, selon les organisateurs.

VACCINS

L'OMS appelle à changer de modèle pour assurer un meilleur accès aux vaccins

La main invisible du marché ne suffit pas à déterminer quels vaccins doivent être développés ni où ils doivent être produits pour s'assurer que le plus grand nombre en profite, explique l'OMS, qui plaide pour que les sérums soient traités en bien public.

Les vaccins sauvent des millions de vies chaque année mais l'approche essentiellement basée sur le profit que ce soit en termes de développement, de production ou de distribution laisse trop de personnes sans protection, souligne l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans un nouveau rapport. "Les gains durement acquis

par la vaccination au cours des deux dernières décennies sont en danger", averti le chef de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus. "Beaucoup trop de personnes dans le monde n'ont toujours pas accès aux vaccins dont elles ont besoin, et près de 20 millions de nourrissons en manquent chaque année."

Les pays du monde entier se sont mis d'accord l'année dernière sur l'objectif d'assurer un accès durable à une large gamme de vaccins pour tous, dans le but de sauver 50 millions de vies d'ici la fin de cette décennie. Mais pour relever ce défi, il faut "un nouveau paradigme", a déclaré la

responsable des vaccins de l'OMS, Kate O'Brien, lors d'un point de presse.

Elle a souligné "l'importance de l'engagement des pouvoirs publics pour que ces biens de santé publique vitaux soient traités comme tels". Il a fallu des années, voire des décennies, pour mettre sur le marché des vaccins contre des maladies comme Ebola, la dengue et le paludisme, en grande partie avec l'aide d'organisations philanthropiques.

Dans le même temps, une poignée de fabricants dans quelques pays restent responsables de la production des vaccins les plus largement utilisés, ce qui complique

AFRIQUE DU SUD

Le paludisme risque de se propager à cause du changement climatique

Des maladies infectieuses comme le paludisme risquent de se propager partout en Afrique du Sud en raison des conséquences néfastes du changement climatique, a estimé lundi l'expert sud-africain Aslam Dasoo.

"En Afrique australe, il y a d'énormes changements dans les régimes de précipitations qui affectent la reproduction des moustiques et menacent d'augmenter le risque de propagation du paludisme", a déclaré M. Dasoo, expert médical et président du "Forum progressif de la santé".

Alors que l'Afrique du Sud a intensifié ses campagnes de sensibilisation dans le cadre de la Semaine annuelle de lutte contre le paludisme, le Département de la santé de la province de Gauteng, qui englobe les villes de Pretoria et Johannesburg, s'est dit préoccupé par le nombre de cas enregistrés cette année. La métropole de Tshwane (Pretoria) a également tiré la sonnette d'alarme sur le nombre de contaminations en hausse, mettant en garde que la région a connu un pic d'infections au paludisme en juillet dernier.

Cette maladie est courante le long des zones frontalières de l'Afrique du Sud, notamment dans les provinces du Limpopo, Mpumalanga et le KwaZulu-Nata.

Elle a toutefois commencé à se propager davantage à l'intérieur du pays, faisant 11 morts dans le Gauteng.

ETHIOPIE

L'OMS demande l'envoi d'une aide alimentaire et médicale au Tigré

Le chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a demandé jeudi l'envoi d'une aide alimentaire et médicale "immédiate" dans la région éthiopienne du Tigré, une semaine après la conclusion d'un accord entre le gouvernement éthiopien et les autorités rebelles de cette région.

"Donnons une chance à la paix, mais nous demandons aussi instamment la livraison immédiate de nourriture et de médicaments et aussi bien sûr la réouverture des services de base comme les banques, les télécommunications et d'autres (services) comme l'électricité", a déclaré Tedros Adhanom Ghebreyesus.

Le gouvernement éthiopien et les rebelles tigréens ont récemment convenu dans la capitale sud-africaine de cesser les hostilités, une percée diplomatique qui intervient après deux ans de conflit.

Un peu plus d'une semaine après le début des pourparlers de paix officiels, initiés par l'Union africaine (UA), les délégués des deux parties ont signé un accord pour une "cessation permanente des hostilités".

ANTIBIOTIQUES : COMMENT LES PRENDRE ?

Le risque de résistance des bactéries aux antibiotiques est réel. Nous pouvons agir pour préserver l'efficacité de ces médicaments indispensables mais pas toujours bien utilisés. On apprend à bien les utiliser, avec le Dr Nadia Fernandez, homéopathe.

L'utilisation massive et répétée d'antibiotiques génère au fil du temps une augmentation des résistances bactériennes. En effet, les antibiotiques agissent non seulement sur la bactérie responsable de l'infection à traiter, mais également sur les bactéries du tube digestif qui sont des bactéries utiles.

Au fil des traitements, une espèce bactérienne de la flore intestinale peut alors développer un mécanisme de résistance. Le médicament donné pour une infection va alors détruire la bonne flore et laisser le champ libre à la bactérie résistante pour se développer. Mais il est possible de limiter ces inconvénients.

Ne prendre que des antibiotiques prescrits par le médecin

C'est lui qui sait s'il s'agit d'une infection bactérienne après avoir analysé vos symptômes et, si nécessaire, demandé des examens complémentaires. Il ne faut jamais avaler d'antibiotiques restants et prescrits à une autre occasion. À éviter aussi : les partager avec d'autres personnes.

Ne pas arrêter son traitement trop tôt

Si on ne le prend pas jusqu'au bout parce qu'on se sent mieux, certaines bactéries risquent de survivre. Non seulement vous

ne seriez pas guéri mais les bactéries survivantes pourraient devenir résistantes.

Ne pas prolonger le traitement

En effet, si les bactéries pathogènes ont presque toutes disparu, l'antibiotique pris quelques jours de plus risque d'attaquer les bonnes bactéries de votre flore intestinale. Certaines d'entre elles pourraient alors développer des résistances et, à leur tour, provoquer des infections (cystites...) plus difficiles à traiter.

Prévenir les infections

"L'alimentation doit être variée, équilibrée, riche en polyphénols et en fibres prébiotiques qui vont nourrir notre microbiote intestinal", explique le docteur Nadia Fernandez, homéopathe. Le bon fonctionnement de notre système immunitaire dépend en effet fortement de nos intestins et des bactéries qui s'y trouvent. Il est notamment important de manger à heures fixes et surtout de respecter le jeûne de 12 heures pendant la période de repos, la nuit, qui permet de un nettoyage métabolique de l'organisme.

Veillez aussi à avoir un taux suffisant de vitamine D. Cette dernière booste notre système immunitaire. "Je recommande donc la prise de vitamine D l'hiver",



poursuit le docteur Nadia Fernandez.

Quelle différence entre virus et bactéries ?

Des règles simples permettent de limiter la transmission des virus et des bactéries.

- Lorsque vous vous mouchez, utilisez des mouchoirs en papier, jetés après

chaque utilisation.

- Ne tousses pas dans vos mains mais plutôt dans le creux de votre coude.

- N'embrasse pas les personnes affaiblies pour leur dire bonjour, éventuellement portez un masque en papier.
- Lavez-vous les mains régulièrement. C'est le geste le plus efficace contre la dispersion des microbes.

LES ANTIBIOTIQUES PEUVENT PROVOQUER DES HALLUCINATIONS CHEZ LES SENIORS

Chez les personnes âgées, la prise d'antibiotiques provoque fréquemment un état de confusion mentale.

Le Dr Shamik Bhattacharyya, de l'École de médecine de Harvard (Etats-Unis), a mené une étude rétrospective utilisant des données sur la santé de patients âgés. Il a constaté que le lien entre les antibiotiques et un état de confusion mentale pourrait être plus fort qu'on ne le pensait. Au total, le médecin a découvert 391 patients qui avaient pris des antibiotiques et qui ont développé plus tard des problèmes neurologiques et pas moins de 54 antibiotiques ont été mis en cause.

Les effets neurologiques des antibiotiques étaient variés : 47% des patients avaient des hallucinations ou des délires, 14% avaient des convulsions, 15% ont souffert de contractions musculaires et 5% ont perdu un certain degré de contrôle sur leurs mouvements. En outre, 70% d'entre eux présentaient un électroencéphalogramme anormal.

Entre 2 et 12% des cas de démence provoqués par les médicaments

On estime que ce sont les personnes âgées qui sont les plus à risque de développer des troubles cognitifs dus aux médicaments. Entre 2-12% des cas de démence

seraient ainsi causés par la toxicité des médicaments. Mais les coupables sont le plus souvent des médicaments anticholinergiques (anti-vomitifs) qui bloquent l'action de l'acétylcholine, un neurotransmetteur. "Mais pour les antibiotiques, le phénomène est encore trop sous-estimé par les médecins et les services hospitaliers" déclare le Dr Bhattacharyya.

Le médecin a admis que les infections à l'origine de la prise d'antibiotiques pouvaient, elles aussi, être responsables d'états de confusion mentale : "Les recherches doivent être menées plus avant mais les antibiotiques ne doivent pas être oubliés quand on cherche la cause d'une crise de délire".

SENIOR : CES MÉDICAMENTS QUI NUISENT À LA SANTÉ MENTALE ET PHYSIQUE

Une étude met en garde contre l'utilisation des médicaments anticholinergiques chez les sujets âgés. Ils seraient responsables d'une perte des capacités quotidiennes simples.

Certains médicaments prescrits aux seniors auraient un effet néfaste sur leur santé mentale et physique. D'après les travaux menés par l'université britannique d'East Anglia, les médicaments anticholinergiques, prescrits dans pour soigner les sécrétions gastriques, les vomissements et la maladie de Parkinson, seraient responsables d'une perte des capacités simples comme marcher, manger, se laver ou s'habiller.

Les chercheurs ont analysé 46 études portant sur 60 000 personnes ayant consommé un anticholinergique sur une durée allant jusqu'à dix ans. Résultat : 77% des études montrent un déclin cognitif important lié à ces médicaments, et 62% prouvent un déclin physique.

Des prescriptions multiples et dangereuses

"Parmi les 11 millions de personnes âgées en France, de nombreux médicaments anticholinergiques sont fréquemment prescrits", indique l'hebdomadaire Le Point. Les antidépresseurs, somnifères, anxiolytiques, antihistami-



niques, la codéine, le furosémide et des médicaments contenant de la warfarine sont également pointés du doigt. Ces produits ont une action anticholinergique parfois méconnue, ce qui peut porter à des prescriptions multiples et donc dangereuses. Les seniors sont particulièrement sensibles aux effets secondaires des médicaments, car leur foie et leurs reins sont moins efficaces que chez les personnes plus jeunes. Les chercheurs invitent les professionnels de santé à recenser la consommation d'anticholinergiques chez les personnes âgées et à en limiter leur prescription.

Marcher protège des risques cardiovasculaires



Il existe une solution simple pour réduire ses facteurs de risque cardiovasculaires sans arrêter de marcher. C'est ce que suggère une étude réalisée sur des femmes américaines.

Un kilomètre à pied, ça use, ça use... Les soulers, oui, mais pas le cœur ! Au contraire, des scientifiques de l'université de l'état de New York aux États-Unis ont montré que la marche à pied réduit les facteurs de risques cardiovasculaires à court terme. Dans leur étude parue dans *Creative Nursing*, les chercheurs ont voulu savoir l'effet d'un programme de marche sur les marqueurs biologiques comme le cholestérol, le poids et la pression artérielle.

Ils ont suivi 70 femmes volontaires pour un programme de marche en communauté. Elles ont reçu un podomètre programmable à porter toute la journée pendant une période de dix semaines. Les scientifiques leur ont demandé de marcher au moins 150 minutes (soit deux heures et demie) chaque semaine. Ils ont par ailleurs utilisé un tel sur informatique pour déterminer le risque des participantes de faire une attaque cardiaque dans les dix ans à venir.

Augmenter son activité pour préserver son cœur

Après cinq semaines, les volontaires ont transféré les données de leur podomètre aux scientifiques. Ces derniers les ont alors invitées à augmenter leur activité physique d'au moins 10%. A la fin du programme, ils ont mesuré précisément le poids, l'indice de Masse Corporelle (qui donne une répartition du poids selon la taille) et le taux de cholestérol. Les participantes ont aussi rempli un questionnaire sur leur activité physique, leurs choix alimentaires, leurs traits de caractère, et plus généralement leur comportement durant la période de dix semaines.

Après analyse, les résultats confirment l'hypothèse de départ : la marche à pied réduit bien les facteurs de risques cardiovasculaires à court terme. Les scientifiques voudraient maintenant mener des travaux pour déterminer les meilleures stratégies à mettre en œuvre pour encourager les femmes à poursuivre une activité physique à plus long terme.

7 QUESTIONS FRÉQUENTES SUR LES ANTIBIOTIQUES

Efficaces quand ils sont prescrits contre un germe sensible, les antibiotiques peuvent aussi entraîner des effets indésirables gênants. Les réponses aux questions les plus fréquentes avec

1. Pourquoi sont-ils responsables de troubles intestinaux ?

Ces effets indésirables, souvent présents, peuvent être liés au mécanisme d'action du médicament. En effet un antibiotique s'attaque à toutes les bactéries de l'organisme, y compris celles, bénéfiques, qui peuplent notre intestin. Ce qui va perturber le microbiote. "Surtout s'il est à large spectre, c'est à dire actif sur de nombreuses bactéries", explique le professeur Alain Astier. Cela se traduit par une accélération du transit intestinal, des diarrhées, des maux de ventre, éventuellement des nausées. "C'est pourquoi il est recommandé de prendre les antibiotiques au cours du repas", insiste la pharmacienne Catherine Leyrissoux.

2. Entraînent-ils de la fatigue ?

Non, ils ne fatiguent pas. Certes, chaque fois que vous prenez des antibiotiques, la fatigue est présente. Mais cette dernière est due à l'énergie déployée par votre système immunitaire pour lutter contre l'infection pour laquelle le médecin vous a prescrit le médicament. Loïn de fatiguer l'organisme, il va au contraire, l'aider à récupérer plus facilement.

3. Peuvent-ils provoquer des diarrhées gênantes ?

A la fin du traitement tout rentre normalement dans l'ordre. "Mais parfois la destruction de la flore intestinale naturelle permet à des bactéries pathogènes (Clostridium difficile) de proliférer dans le colon et de provoquer de véritables infections coliques qui peuvent être très graves", explique le professeur Alain Astier. Cet effet indésirable peu fréquent mais grave (colite pseudomembraneuse) se caractérise par l'écoulement de glaires et de fausses membranes (ressemblant à des lambeaux de peau) associées à des douleurs abdominales. Un avis médical est nécessaire en urgence.

4. Comment diminuer les effets secondaires ?

Pour éviter les effets secondaires liés à la destruction de bactéries protectrices, il est important de prendre un antibiotique sur la bonne durée. C'est-à-dire la prendre sur un



temps suffisant long pour parvenir à éliminer les bactéries pathogènes mais le plus court possible, pour préserver la flore bactérienne. "La tendance actuelle est de raccourcir les durées de traitement", reconnaît le docteur Robert Cohen, infectiologue au CHU de Créteil.

5. Pourquoi déclenchent-ils des mycoses ?

Les antibiotiques ne s'attaquent pas seulement aux bactéries de l'intestin. Ils agissent sur toutes celles présentes dans l'organisme : sur la peau ou au niveau des muqueuses. Les levures, qui ne sont pas touchées par les antibiotiques se propagent dans les lieux laissés vacants par les bactéries, et commencent à se développer et à se multiplier, provoquant des mycoses.

6. Est-ce qu'ils sont souvent responsables d'allergies ?

Certains antibiotiques peuvent être responsables de véritables allergies. "C'est le cas de la pénicilline et des sulfamides", précise le Dr Astier. Démangeaisons urticaire, peuvent survenir immédiatement ou quelques jours après la prise du médicament. Les réactions cutanées

représentent 30% des effets secondaires déclarés sous antibiotique. Il faut dire que les pénicillines sont très largement prescrites en médecine de ville (Clamoxyl et Augmentin). Mais toutes les réactions cutanées, ne sont pas des réactions allergiques. Pour le savoir il faut parfois réaliser des tests. Quoiqu'il en soit, en cas de manifestation cutanée, prévenez votre médecin. Si vous vous révélez allergique à un antibiotique, tous ceux de la même famille vous seront interdits. Il vous faudra donc en choisir un autre.

7. Les probiotiques sont-ils utiles ?

La prise de probiotiques peut aider à rétablir la flore intestinale et réduire la fréquence des effets indésirables. Les plus efficaces font partie des familles Lactobacillus et Bifidobacterium. Ils sont présents dans les yaourts et laits fermentés, conseillés lors d'un traitement antibiotique. Il est également possible de suivre une cure d'Ultra-Levure, qui contient un champignon microscopique favorisant l'équilibre de la flore. En cas de diarrhée, il faut bien se réhydrater afin de compenser les pertes de liquide.

LES PRESCRIPTIONS POUR LES INFECTIONS RESPIRATOIRES ET LES INFECTIONS URINAIRES

Otite, angine, rhinopharyngite, cystite... autant d'infections fréquentes pour lesquelles la Haute autorité de santé publie ses recommandations de traitement. Objectif : lutter contre la prescription trop massive d'antibiotiques. Le ministre des Affaires sociales et de la santé le rappelle encore hier en présentant sa feuille de route contre l'antibiorésistance : la France est l'un des plus gros consommateurs d'antibiotiques d'Europe avec 100 millions de boîtes de médicaments remboursées chaque année. Au lendemain de la présentation de ce plan, la Haute autorité de santé (HAS) apporte sa pierre à l'édifice en publiant des recommandations sur le bon usage des antibiotiques dans des infections les plus fréquentes : rhinopharyngite, angine, otite de l'enfant et de l'adulte, ainsi que les infections urinaires de la femme et de la femme enceinte. Ces fiches, destinées aux médecins généralistes préconisent des schémas de prescriptions afin de réduire la prise en charge médicamenteuse et



d'éviter les prescriptions inappropriées. Choisir le bon antibio et la posologie appropriée. Au-delà des infections d'origine virale, pour lesquelles il est rappelé une fois encore que les antibiotiques ne sont pas

automatiques, la HAS propose une synthèse des éléments permettant de déterminer la nécessité ou non d'un recours à un antibiotique et de choisir alors la molécule et la posologie appropriées (dose et durée).

Des bactéries résistantes aux antibiotiques les plus puissants. Par exemple, pour ces petits maux de saison que sont les rhinos et les angines : « En cas de rhinopharyngite aiguë chez un enfant : prescription d'antibiotiques non nécessaire.

« En cas d'angine aiguë chez un enfant de moins de 3 ans et chez un enfant de plus de 3 ans ayant une angine aiguë d'origine virale : prescription d'antibiotiques non justifiée.

« Pour un enfant de plus de 3 ans souffrant d'une angine aiguë d'origine bactérienne (TDR positif) : prescription d'amoxicilline en première intention, sauf en cas d'allergie aux pénicillines ou de contre-indication aux bêta-lactamines.

NIGERIA

Une vingtaine de femmes tuées par Boko Haram

Des éléments du groupe terroriste Boko Haram ont tué une vingtaine de femmes soupçonnées de pratiquer la sorcellerie, a-t-on déclaré dimanche.

Une quarantaine de femmes ont été arrêtées la semaine dernière et retenues dans le village d'Ahraza, près de la ville de Gwoza dans l'Etat du Borno, sur ordre du chef terroriste Ali Guyile, selon des médias.

"Il (Guyile) a dit qu'il allait enquêter sur notre implication dans la mort de ses enfants et donner une punition appropriée si nous étions reconnues coupables", a déclaré Talkwe Linbe, une rescapée qui a fui vers la capitale régionale Maiduguri.

Samedi, le jour où Mme Linbe est arrivée à Maiduguri, 12 autres femmes ont été massacrées, selon des habitants.

"J'ai reçu un appel de Gwoza m'informant que ma mère, deux tantes et neuf autres femmes ont été massacrées hier (samedi) sur ordre



d'Ali Guyile qui les a accusées d'être des sorcières ayant tué ses trois enfants", a affirmé Abdullahi Gyya qui vit à Mai-

duguri. Tijjani Usman, un résident de Maiduguri venant de Gwoza, a confirmé ces informations sur la base d'appels

qu'il a reçus de ses relations à Gwoza. Le sort des autres femmes détenues est pour l'heure inconnu.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Rébellion du M23: violents combats en cours à une vingtaine de km de Goma

De violents combats à l'arme lourde entre l'armée et les rebelles du M23 se poursuivent lundi à une vingtaine de km au nord de la grande ville stratégique de Goma, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), a-t-on indiqué de sources locales civiles et militaires.

"Les combats continuent à Kibumba", dans le territoire de Nyiragongo, ont déclaré sous couvert d'anonymat un habitant et une source sécuritaire.

Des affrontements se déroulent depuis la fin de la semaine dans ce secteur, considéré comme un des derniers verrous sur la route nationale 2 en direction de Goma, chef-lieu du Nord-Kivu, ville de plus d'un million d'habitants dont le M23 se rapproche depuis deux semaines.

L'armée rwandaise et ses alliés du M23 ne cessent, chaque jour qui passe, de lancer des assauts sur nos différentes positions qui se trouvent à Kibumba", a déclaré à des journalistes le porte-parole de l'armée au Nord-Kivu, le lieutenant-colonel Guillaume Ndjike.

"Hier, dimanche, ils ont une fois de plus osé attaquer une de nos positions.

L'objectif des Forces armées de la République démocratique du Congo, c'est de ramener cette agression d'où elle est venue", a-t-il ajouté.

Ces combats ont provoqué un nouvel afflux de déplacés vers le camp de Kanyaruchinya, à environ 7 km de Goma.

Selon le chef du camp, quelque 40.000 personnes s'y trouveraient maintenant.

D'autres mouvements du M23 ont été signalés à une quarantaine de km au nord-ouest de Goma, dans le parc national des Virunga, réputé pour ses gorilles mais également connu pour servir

de base arrière à des groupes armés, notamment les FDLR (Forces démocratiques de libération du Rwanda).

"Les rebelles ont avancé vers Tongo", a indiqué un responsable administratif local. La population panique, les habitants s'enfuient, a-t-il ajouté.

KENYA

Nairobi en proie à une hausse de la criminalité

De hauts responsables kényans ont promis lundi de lutter contre la criminalité dans la capitale Nairobi et d'autres villes du pays après une hausse des vols et agressions, souvent en plein jour, rapportés par les habitants.

"Un petit groupe de criminels armés de couteaux et d'autres armes terrorise les citoyens de cette ville et de quelques autres centres urbains", a déclaré à la presse le secrétaire d'Etat à l'Intérieur Kithure Kindiki.

Nairobi, avec une population de plus de quatre millions d'habitants, porte depuis longtemps le peu enviable surnom de "Nairobi", même si les taux de criminalité se sont améliorés ces dernières années.

Mais selon M. Kindiki, la ville est "désoberment témoin d'une activité criminelle croissante".

Il s'est engagé à lutter contre les gangs

de jeunes qu'il accuse d'être responsables de la vague de criminalité.

Le nouvel inspecteur général de la police kényane, Japhet Koome, qui a pris ses fonctions la semaine dernière, a aussi lancé un ultimatum à quiconque serait en possession d'armes à feu, donnant un mois aux personnes concernées pour les rendre.

Les chiffres officiels sur les taux de criminalité n'étaient pas disponibles dans l'immédiat.

Sur les réseaux sociaux, des Kényans ont raconté leurs expériences, certains dressant des listes des quartiers les plus dangereux de Nairobi, comprenant notamment le quartier central des affaires.

TANZANIE

La Tanzanie veut renforcer son dispositif d'urgence après le crash d'un avion

La présidente tanzanienne a ordonné lundi le renforcement du dispositif d'urgence du pays après l'accident d'un avion dans le lac Victoria ayant fait 19 morts.

La présidente Samia Suluhu Hassan a tenu une réunion avec le gouvernement dans la capitale Dodoma, selon son porte-parole Gerson Msigwa, afin de demander aux experts locaux de collaborer avec leurs homologues étrangers sur les causes de l'accident.

Elle a également demandé que le dispositif d'urgence du pays, déclenché après un accident important ou une catastrophe naturelle, soit renforcé.

Dix-neuf personnes avaient été tuées le 6 novembre lorsque l'avion de la compagnie Precision Air, avec 43 personnes à bord, avait plongé dans les eaux du plus grand lac d'Afrique, déclenchant des opérations de sauvetage de secouristes, pêcheurs et habitants pour tenter de récupérer des survivants. La police avait

CEDEAO

Colloque à Lomé sur les défis en matière d'intégration, de sécurité et de développement

Des universitaires et des experts de divers secteurs socio-économiques ont entamé lundi à Lomé (Togo) un colloque international sur les défis en matière d'intégration régionale, de sécurité et de développement dans l'espace de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Sous le thème "L'intégration, la libre circulation des personnes et des biens, et les défis contemporains de paix durable dans l'espace CEDEAO", le colloque pluridisciplinaire a réuni des enseignants-chercheurs, des experts de divers secteurs et des représentants des éleveurs venus des pays membres de l'espace communautaire. La rencontre de Lomé est organisée à l'initiative du Laboratoire de recherche en langues, littératures, culture et civilisation anglophones de l'Université de Lomé, dans le cadre de la 3e édition du colloque international sur "littérature et paix". Les échanges porteront notamment sur l'éducation, le genre et la consolidation de la paix, la transhumance, le pastoralisme, le défi environnemental, la santé publique, l'intelligence culturelle, le terrorisme, le radicalisme et l'extrémisme violent.

CENTRAFRIQUE

La présence des rebelles dans le nord du pays inquiète les autorités locales

La présence massive des éléments rebelles de la Coalition des patriotes pour le changement (CPC) inquiète la population et les autorités de la préfecture de la Vakaga, dans le nord de la République centrafricaine, a indiqué lundi le préfet de la Vakaga, Léonard Mbelle.

Ces hommes armés ont assiégé certaines localités de la commune de Ouanja, située au sud de Birao, chef-lieu de la Vakaga, sans commettre d'exactions contre les civils, a précisé le préfet.

"Ils se sont rassemblés actuellement pour préparer une attaque contre les villes de Birao et de Ndélé dans le but de rechercher à descendre sur Bangui (capitale de la Centrafrique)", a déclaré M. Mbelle. Le gouvernement a pris les précautions pour toute éventuelle attaque armée des rebelles dans la région de la Vakaga, a-t-il rassuré.

A ce propos, il a appelé les populations à la vigilance et au calme face à cette menace armée.

L'alerte sur le rassemblement de combattants rebelles est intervenue trois jours après l'enlèvement par la CPC, à Djifa (Vakaga), de trois agents du ministère des Travaux publics et de l'Entretien routier en mission, soupçonnés par leurs ravisseurs d'être des espions envoyés par le gouvernement, rappellent des observateurs locaux.

SOUDAN

Etat d'urgence au Darfour après des affrontements tribaux

L'Etat du Darfour-Centre au Soudan a décrété l'état d'urgence "pour un mois" après la mort de plus de 24 personnes dans des affrontements intercommunautaires, ont rapporté lundi des médias locaux citant des dignitaires tribaux. Le gouverneur Saad Adam Babiker, cité par l'agence de presse soudanaise (SUNA), a affirmé que l'état d'urgence avait été décrété tard dimanche soir parce que "les deux parties du conflit ont tiré à balles réelles sur la commission de réconciliation qui tentait de résoudre le conflit".

Le conflit a éclaté la semaine dernière entre les tribus arabes des Misseriya et des Aoulad Rached, dans des villages proches de Zalingei, chef-lieu du Darfour-Centre, dans l'ouest du Soudan. Un dignitaire tribal des Misseriya a expliqué qu'"il était parti d'un vol de mobylette". Les affrontements, qui ont fait au moins 24 morts, "se poursuivent malgré l'état d'urgence", selon l'agence. Les troubles tribaux qui ont explosé en octobre 2021 au Soudan, ont tué cette année plus de 800 personnes et déplacé plus de 265.000, selon l'ONU.

Le Darfour reste régulièrement secoué par des violences, notamment entre tribus rivales. Elles sont entre autres provoquées par des disputes territoriales, des difficultés d'accès à l'eau.

PALESTINE

Assassinat d'Abou Aqleh : l'enquête américaine, une "étape importante" (famille)

La famille de la journaliste palestino-américaine, Shireen Abou Akleh, tombée en martyre en mai dernier sous les balles des forces de l'occupation sioniste à Jénine, en Cisjordanie occupée, alors qu'elle couvrait une agression sioniste contre des palestiniens, a estimé mardi que l'ouverture d'une enquête américaine sur sa mort était une "étape importante".



Selon le média américain Politico, la police fédérale (FBI) enquête sur la mort de Shireen Abou Akleh lors d'une opération de l'armée sioniste le 11 mai dans le camp de réfugiés palestiniens de Jénine, dans le nord de la Cisjordanie occupée.

"Nous espérons que cette enquête par les Etats-Unis sera réellement indépendante, crédible et complète", a affirmé la famille dans un communiqué publié sur Twitter, repris par des médias, estimant que les autorités américaines avaient une responsabilité d'enquêter "quand un citoyen américain est tué à l'étranger, surtout, comme dans le cas de Shireen, par une armée étrangère".

La journaliste d'Al Jazeera a été assassinée alors qu'elle couvrait une opération des forces sionistes dans le camp de réfugiés de Jénine, en Cisjordanie occupée.

Elle portait un gilet sur laquelle était inscrit le mot "presse" et un casque de protection lorsqu'elle a été atteinte d'une balle juste sous la coupe de son casque.

Dans une lettre adressée le 11 mai au Conseil de sécurité, le représentant per-

manent de l'Etat de Palestine auprès de l'ONU, Riyadh Mansour, avait affirmé que la journaliste avait été assassinée "de sang-froid".

Le porte-parole de la diplomatie américaine, Ned Price, avait souligné "l'importance de déterminer les responsabilités dans ce cas", pour éviter qu'un tel drame se répète.

Juin dernier, une porte-parole du Haut-commissariat de l'ONU aux droits de l'homme, Ravina Shamdasani avait conclu que la journaliste Shireen Abou Akleh avait été tuée le 11 mai par un tir de l'armée sioniste.

Mme Shamdasani, avait déclaré lors d'un point de presse à Genève, que toutes les informations recueillies - y compris de l'armée sioniste et du procureur général palestinien - corroboraient le fait que les tirs "qui ont tué Mme Abou Akleh et blessé son collègue Ali Sammoudi", provenaient des forces sionistes.

Les Palestiniens avaient remis aux Américains pour expertise, la balle ayant tué la journaliste.

TURQUIE

Attentat d'Istanbul: l'UE condamne une "brutale" attaque

L'Union européenne (UE) a condamné la "brutale" attaque d'Istanbul, en Turquie, qui a fait dimanche 6 morts et 81 blessés, appelant à davantage de coopération dans la lutte contre le terrorisme.

Dans un message sur sa page Twitter, la prési-

dente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a décrit l'explosion comme une "attaque brutale", soulignant sa solidarité avec les familles des victimes.

Pour sa part, la commissaire européenne aux Affaires intérieures, Ylva Johansson, a qualifié l'explosion d'"horrible", déclarant : "Cela poussera la Turquie et l'Union européenne à davantage de coopération dans la lutte

contre le terrorisme". L'attentat, perpétré en pleine après-midi de dimanche à la place Taksim, a fait six morts et 81 blessés dont la moitié ont dû être hospitalisés. Parmi les victimes, toutes des citoyens turcs, figurent une fille de 9 ans et une autre de 15 ans.

Lundi à l'aube, le ministre turc de l'Intérieur, Suleyman Soylu, a annoncé l'arrestation de la poseuse de bombe présumée.

ALLEMAGNE

Arrestation en Allemagne d'un ressortissant marocain soupçonné d'espionnage

Un ressortissant marocain a été arrêté lundi en Allemagne, soupçonné d'avoir espionné les partisans d'un mouvement de contestation ayant agité le nord du Maroc en 2016-2017, a indiqué le parquet fédéral.

Des policiers ont arrêté le suspect, identifié comme Mohamed A., dans la région de Cologne (ouest) et ont perquisitionné son domicile, selon un communiqué du parquet de Karlsruhe.

Le suspect est "fortement soupçonné" d'avoir travaillé pour les

services de renseignement marocains, précise-t-il.

Les faits reprochés se seraient déroulés entre avril 2021 et mars 2022, lorsque l'homme a accepté d'espionner les partisans du mouvement de protestation HIRAK vivant en Allemagne, en échange d'argent.

Il a partagé des informations sur au moins une personne", selon le parquet. Le suspect a été présenté lundi à un juge qui l'a placé en détention provisoire. Le mouvement de protestation du HIRAK

**SOMMET DU G20
Ouverture du 17^e
sommet à Bali
(Indonésie)**

Le 17^e sommet du Groupe des 20 (G20) s'est ouvert mardi dans la ville indonésienne de Bali, mettant l'accent sur des dossiers liés à la reprise de l'économie mondiale, aux systèmes sanitaires mondiaux et au changement climatique.

Lors du sommet de deux jours sous le thème "la reprise conjointe, la reprise forte", d'autres questions, dont la transformation numérique ainsi que la sécurité alimentaire et énergétique, seront également abordées.

À la cérémonie d'ouverture du sommet, le président indonésien Joko Widodo, a affirmé que l'Indonésie espère que ce sommet pourra servir de catalyseur en faveur d'une reprise économique mondiale inclusive.

Assumer la responsabilité signifie le respect du droit international et des objectifs et principes de la Charte des Nations unies de manière cohérente, et la création d'une situation gagnant-gagnant et non à somme nulle, a souligné le président indonésien.

"Nous ne devons pas diviser le monde en plusieurs parties", a affirmé M. Widodo. Créé en 1999, le G20 constitue un important forum de coopération internationale sur les questions financières et économiques.

Outre l'Union européenne, il comprend 19 pays, à savoir l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Arabie saoudite, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, les Etats-Unis, la France, l'Inde, l'Indonésie, l'Italie, le Japon, le Mexique, la Corée du Sud, le Royaume-Uni, la Russie et la Turquie.

**La Chine soutient
l'adhésion de l'UA
au G20 (Xi)**

Le président chinois, Xi Jinping, a déclaré, mardi, que la Chine est favorable à l'adhésion de l'Union africaine (UA) au groupe de G20, rapporte l'agence de presse Chine nouvelle.

"La Chine soutient l'adhésion de l'UA au Groupe des 20 (G20)", a indiqué M. Xi dans son discours prononcé à l'occasion du 17^e sommet du G20 à Bali en Indonésie, cité par la même source.

Par ailleurs, M. Xi a demandé aux pays riches de s'attacher à réduire les répercussions des hausses de taux d'intérêt mises en œuvre face à la flambée des prix.

"Les économies développées doivent réduire les effets de contagion négatifs de leurs ajustements de politique monétaire et stabiliser les dettes à un niveau durable", a-t-il affirmé.

A noter, que la déclaration du président chinois sur l'adhésion de l'UA intervient au moment où des voix en Afrique appellent à désigner un pays africain en tant que membre permanent au sein du Conseil de sécurité de l'ONU.

"La présence d'un pays africain parmi les membres permanents du Conseil de sécurité défendrait mieux les intérêts du continent et le mettrait davantage à l'abri des humeurs des puissants de ce monde", plaident plusieurs personnalités en Afrique. L'Afrique qui compte une cinquantaine de pays abrite désormais plus d'un milliard d'habitants.

USA-RUSSIE

Le patron de la CIA parle nucléaire et prisonniers avec son homologue russe

Dans un rare face-à-face, les patrons des services de renseignement américain et russe se sont rencontrés lundi en Turquie, Washington réitérant sa mise en garde à Moscou contre tout recours à l'arme nucléaire dans sa guerre en Ukraine et évoquant le sort de ses ressortissants détenus en Russie.

William Burns, chef de la CIA et ancien ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, devait transmettre à son homologue russe Sergueï Narychkin un message avertissant "des conséquences de l'emploi d'armes nucléaires par la Russie et des risques d'escalade pour la stabilité stratégique", a indiqué un porte-parole du Conseil national de sécurité de la Maison Blanche. M. Burns "ne conduit pas des négociations de quelque sorte que ce soit" ni "ne discute d'un règlement de la guerre en Ukraine", a-t-on tenu à préciser de même source, en ajoutant que les Ukrainiens avaient été préalablement informés de la rencontre. Le haut responsable devait aussi évoquer avec son homologue russe le cas de ressortissants américains "injustement" détenus en Russie, a poursuivi la Maison Blanche, faisant notamment allusion à la championne de basket Brittney Griner et un ancien militaire, Paul Whelan. "Nous confirmons que des pourparlers russo-américains se tiennent aujourd'hui à Ankara", a déclaré de son côté lundi le porte-parole du Kremlin, Dmitri Pevkov, cité par les agences de presse russes, en soulignant qu'il s'agissait d'une "initiative de la partie américaine".

CANADA

Un homme soupçonné d'espionnage industriel pour la Chine arrêté au Canada

La police canadienne a annoncé lundi l'arrestation d'un ancien chercheur de la compagnie d'électricité Hydro-Québec pour espionnage industriel au profit de la Chine, dans un contexte de tensions entre les deux pays. Yueheng Wang, 35 ans, "est accusé d'espionnage pour avoir obtenu des secrets industriels dans le cadre de ses fonctions au sein d'Hydro-Québec", a indiqué David Beaudoin, inspecteur de la Gendarmerie Royale du Canada (GRC).

Il a annoncé qu'il s'agissait d'une première au Canada, qui a récemment durci le ton contre Pékin après un rapport faisant état d'interférence lors d'élections et de la présence de postes de police chinois illégaux dans le pays.

Yueheng Wang est soupçonné d'avoir partagé des renseignements au "profit de la République populaire de Chine et au détriment des intérêts économiques du Canada". Il est accusé d'obtention de secrets industriels, de fraude et d'abus de confiance par un fonctionnaire. M. Wang doit être présenté mardi matin à un juge. Selon la police, ce chercheur aurait publié des articles scientifiques et brevets pour le compte d'une université ainsi que des centres de recherche chinois à l'insu de son employeur, entre février 2018 et octobre 2022.

LITTÉRATURE

L'auteure Nassira Belloula distinguée à Montréal du prix de l'excellence 2022

L'auteure algérienne Nassira Belloula a été distinguée du prix de l'excellence 2022 décerné par la Fondation Club Avenir de Montréal dans la section Art, en reconnaissance de sa "Contribution artistique hors du commun", ont indiqué les organisateurs sur le site Internet de la fondation.



Ce prix annuel se base sur l'appréciation globale de l'œuvre personnelle de chaque artiste et son impact sur les individus et la cité.

Il vise à "encourager les talents qui sortent de l'ordinaire par leur originalité" et la profusion de leurs idées, au service du progrès humain et l'épanouissement de la société.

Née en 1961, Nassira Belloula est romancière, essayiste et nouvelliste ayant exercé le métier de journaliste de 1993 à 2010, avant de s'établir au Canada où elle s'est inscrite en 2012 à l'université de Montréal pour poursuivre des études en histoire et en

littérature comparée. Son parcours d'auteure se révèle en 1988, avec le recueil de poésie "Les Portes du Soleil" (traduit vers l'Anglais), avant de signer son premier roman en 2003, "La revanche de May" et l'essai "Rebelle en toute demeure".

L'auteure publie en 2005 l'essai "Conversations à Alger, quinze auteurs se dévoilent", et de nombreuses autres œuvres dont "Djemina" (2008), "60 ans d'écriture féminine en Algérie" (2009), ou encore, "J'ai oublié d'être Sagan" (2019) en plus d'avoir participé à quelques ouvrages collectifs.

Nassira Belloula compte à son actif, plusieurs distinctions, nationales et internationales dont, le Trophée des femmes arabes (2010), le Prix Charles Gagnon (2019), tous deux obtenus au Canada, ou encore le "Prix international Kateb-Yacine" pour son roman "Terre de femmes" (2014), traduit vers l'Italien, l'Espagnol et le Tamazight.

Créée en 2002, la Fondation Club Avenir se fixe pour mission l'encouragement de l'excellence dans le domaine des arts et la stimulation de la recherche pour la création de dynamiques créatives utiles, entre autre.

L'écriture de soi, un moyen de communication pour mieux répondre aux exigences des temps modernes

L'écriture de soi constitue un moyen de communication à "ressusciter" et à actualiser pour mieux répondre aux exigences des temps modernes, ont considéré lundi les participants à un séminaire international sur "l'écriture de soi, mutations culturelles et linguistiques d'un genre littéraire" organisé à l'université Frères Mentouri (Constantine-1).

Mettant l'accent sur l'impact psychologique de ce genre littéraire qui a existé depuis la nuit des temps, les participants au séminaire international, qui s'est déroulé en présentiel et en ligne, ont appelé à la récupération de ce genre littéraire considéré

comme un moyen de communication au profit des jeunes générations, de plus en plus "otages" de l'utilisation démesurée des nouvelles technologies de communication (TIC), ont-ils estimé. A ce titre, la présidente du séminaire, Hanane Logbi, du Laboratoire sciences du langage, analyse des discours et didactique, a insisté sur l'importance de "lancer des études sur cette pratique littéraire et essayer de l'adapter avec les données des temps actuels afin de permettre aux jeunes notamment de l'adopter comme un moyen efficace leur permettant de se faire mieux comprendre". L'intervenante a indiqué que l'organisation

de ce séminaire international a pour objectif de "collecter le maximum d'informations scientifiques sur cette écriture en vue de proposer des méthodes pour mieux la rentabiliser au profit d'une société en constante métamorphose".

Considérant que l'écriture de soi constitue un espace de liberté et un moment de paix, un temps de réflexion et également un besoin d'être compris, Hanane Logbi a indiqué qu'il était temps "d'investir" ce domaine pour trouver de nouveaux champs d'action pour ces nouvelles générations qui grandissent dans une atmosphère toute différente. Des modèles

d'écriture de soi, l'impact qu'ils ont eu pour combler les failles et la reconstruction de soi ont été présentés en ligne au cours du séminaire international par le professeur Sophie Nicolaidès-Salloum de l'université arabe de Beyrouth et le professeur Ilham Slim-Hoteit de l'université libanaise. Ont pris part au séminaire international, organisé à l'initiative du Laboratoire sciences du langage, analyse du discours et didactique (Université Constantine-1), des spécialistes en Lettres et Langues de 17 universités du pays, ainsi que des spécialistes de Tunisie, de France, du Liban, de Libye et du Cameroun, entre autres.

FESTIVAL NATIONAL DE LA POÉSIE FÉMININE Promouvoir la manifestation et adopter une approche économique de la question culturelle

La nécessité de promouvoir le Festival national de la poésie féminine et d'adopter une approche économique de la question culturelle, a été soulignée lundi à Constantine par le conseiller et représentant de la ministre de la Culture et des Arts, Smaïl Ibrir.

Dans une déclaration à l'APS en marge de l'ouverture de la 12ème édition du Festival national de la poésie féminine à la maison de la culture Malek-Hadad, à Constantine, sous le slogan "dame de la poésie, dame du patrimoine", M. Ibrir a mis l'accent sur "l'importance d'adapter ce type

de festivals à l'approche économique propre à la culture en Algérie pour parvenir à l'autonomie financière lors des prochaines éditions".

De son côté, le wali Abdelkhalik Sayouda a exprimé lors de l'ouverture du festival l'intérêt accordé par les autorités locales pour le succès, le soutien et l'accompagnement de cette manifestation et lui assurer une périodicité annuelle.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par un spectacle théâtral racontant l'histoire de la ville de Constantine et la richesse de son patrimoine, un concert de malouf

constantinois et des lectures poétiques.

Selon la commissaire du festival Amira Deliou, l'objectif de la manifestation qui regroupe 40 poétesse est d'offrir à ces artistes algériennes un espace spécifique de récital, de rencontre et d'échange d'expériences pour promouvoir la poésie féminine.

Organisé sous l'égide de la ministre de la Culture et des Arts et du wali de Constantine, le festival de quatre jours s'inscrit dans le cadre de la célébration du soixantenaire de l'indépendance.

APS

THÉÂTRE

Le monodrame "kiyass ou labès" en compétition au Festival du théâtre d'Abidjan

"Kiyass ou labès", une comédie sur la condition sociale des petites bourses et leur droit au bonheur, est sélectionnée en compétition officielle du 10e Festival international du théâtre d'Abidjan en Côte d'Ivoire, prévu du 18 au 27 novembre, a indiqué son metteur en scène.

Produit en 2019 par la coopérative artistique "Le théâtre rocher noir" de Boumerdès, ce spectacle mis en scène par Abdelghani Chentouf sur un texte d'Ahmed Rezzak, met en scène les déboires d'El Ayachi (rôle par Faouzi Bait), masseur dans un bain maure, étalant ses tourments causés par Romana (personnage suggéré) qu'il avait croisée du regard dans un bus. Organisé depuis 2010, le Festival international du théâtre d'Abidjan réunit chaque année des professionnels du 4e art du monde entier, en plus des spectacles présentés en compétition, la programmation prévoit d'autres activités et rencontres sur le théâtre.

ADRAR

Théâtre du désert : seize pays aux nuits internationales

Seize (16) pays arabes et étrangers devront prendre part à la première édition du Théâtre de désert "Nuits Internationales" prévue, du 21 au 26 décembre prochain, dans la wilaya d'Adrar, à l'initiative de l'association théâtrale "Forsane Rokh" (Cavaliers de la Planche), sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, a-t-on appris lundi des organisateurs.

Regroupant également des troupes théâtrales du pays, en plus de la participation de la Palestine et de la République Arabe Saoudite Démocratique (RASD), en tant qu'invités d'honneur, cette manifestation tend à mettre en valeur, hors des représentations classiques, l'espace saharien dans le spectacle théâtral et son intégration dans les facettes culturelles, a indiqué le président de l'association, Cheikh Akbaoui.

Le programme prévoit également l'animation des représentations théâtrales à travers différents sites et endroits sahariens et oasiens, servant de planches naturelles, dont les dunes de sables, les palmeraies, les grottes, les vieux Ksour et places, pour conférer une vocation au théâtre de proximité permettant à la population locale d'apprécier de près les spectacles.

En outre, cette nouvelle approche en plein air désertique permettra également aux troupes et comédiens d'apprécier la beauté des paysages, des potentialités sahariennes naturelles, dans l'optique de vulgariser le tourisme saharien et l'éco-tourisme, d'autant que cet événement donnera lieu à des campagnes de boisement et d'un marathon en l'honneur des participants à travers un circuit riche en atouts touristiques, en plus de l'organisation d'un marché de produits d'artisanat.

Placée sous le signe "Dialogue", cette manifestation culturelle prévoit également des ateliers de formation sur la comédie, la scénographie, l'écriture dramatique, le langage corporel (chorégraphie) et le clown, à animer par des experts en théâtre de renommée mondiale.

De même, un colloque sur l'exploitation du patrimoine culturel populaire dans le théâtre, mis en valeur des genres folkloriques, des traditions et us, fierté de la région, figurent au programme de cette manifestation culturelle internationale.

L'on relève également la participation des experts mondiaux et hommes de lettres chargés d'évaluer, jury international, les meilleures représentations à décerner les onze (11) prix retenus pour l'événement aux effigies des grands personnages et noms du théâtre, dont le metteur en scène Roumain Mihai Constantin Ranin, ami de l'Algérie.

Mettant à profit cette occasion, M. Akbaoui s'est félicité de l'accompagnement et le soutien accordé à l'organisation de cet événement culturel par le ministère de la Culture, des autorités locales et les acteurs dans le domaine de la culture en vue de rehausser cette manifestation saharienne, vitrine sur la splendeur du Sahara algérien regorgeant de potentialités culturelles et humaines prometteuses.

Président une réunion de coordination ayant regroupé au siège de la wilaya, les différents organismes et acteurs, en présences représentants du ministère de la Culture et des Arts, le wali d'Adrar, Larbi Bahloul a fait savoir que tous les dispositions et préparatifs pour la réussite de cet événement culturel international ont été réunis, y compris un budget et un commissaire.

Dans cet objectif de réussite de cette manifestation, ces commissions chargées des préparatifs ont également été mises en place en vue de faire de cet événement international une valeur ajoutée aux manifestations théâtrales.

ALGÉRIE TÉLÉCOM Idoom Fibre : lancement d'une gamme d'offres à des prix réduits

Algérie Télécom a annoncé, lundi à Alger, le lancement d'une nouvelle gamme d'offres Idoom Fibre destinées aux clients résidentiels allant jusqu'à 300 Mégas.

Il s'agit d'offres touchant le client ayant un abonnement internet jusqu'à 50 Mégas qui bénéficiera systématiquement d'une augmentation de débit jusqu'à 100 Mégas au même tarif, soit 3599 DA, a-t-on indiqué lors d'une cérémonie de lancement de ces offres.

Le tarif du palier de débit jusqu'à 50 Mégas passe désormais à 2999DA, au lieu de 3599 DA, soit une réduction tarifaire de plus de 16%, a-t-on ajouté, relevant que le client ayant un abonnement internet jusqu'à 100 Mégas bénéficiera, quant à lui, d'une augmentation de débit jusqu'à 300 Mégas au même tarif, soit 6999 DA.

Un nouveau palier de débit jusqu'à 200 Mégas vient enrichir la gamme d'offres disponible avec un tarif exceptionnel de 4999 DA, a indiqué le directeur de communication d'Algérie Télécom, Azzedine Harik.

Il est à noter que les nouveaux souscripteurs à cette offre Idoom Fibre pourront bénéficier d'un terminal optique, pour un paiement de 2 mois d'abonnement (débit allant jusqu'à 15 M égas) et d'un mois d'abonnement pour les paliers des débits supérieurs (Jusqu'à 20, 50, 100, 200 et 300 Mégas).

Le client peut aussi procéder au paiement de 4500 DA (pack comprenant un modem optique et un mois de connexion) pour le débit allant jusqu'à 10 Mégas.

Les clients Idoom ADSL éligibles au basculement vers Idoom Fibre



procéderont, quant à eux, au paiement de 4500 DA (Pack comprenant un modem optique + un mois de connexion) et bénéficieront du transfert du solde restant de l'abonnement ADSL, pour le débit allant jusqu'à 10 Mégas.

Pour les paliers de débits supérieurs (Jusqu'à 20, 50, 100, 200 et 300 Mégas), les clients Idoom ADSL éligibles au basculement vers Idoom Fibre bénéficieront d'un paiement de 1999 DA avec un mois de connexion, ainsi que le transfert du solde restant de leur abonnement ADSL.

Pour bénéficier pleinement d'une expérience optimale en mode WIFI, Algérie Télécom conseille aux clients basculés vers les débits supérieurs jusqu'à 100, 200 et 300 Megas, ou souhaitant souscrire à ces nouveaux

paliers supérieurs, d'acquiescer un récepteur WIFI 5 ou 6.

Algérie Télécom annonce également le lancement d'une nouvelle offre Idoom VDSL permettant aux clients et leurs familles de profiter pleinement de connexion très haut débit et ce à compter du lundi 14 Novembre 2022.

Désormais, les nouveaux souscripteurs (résidentiels), éligibles à l'offre Idoom VDSL bénéficieront d'un débit allant jusqu'à 50 Mégas au prix de 2999DA seulement avec frais de souscription à zéro Dinars.

Pour en bénéficier, Algérie Télécom invite ses clients à effectuer le test d'éligibilité sur son site web www.algerietelecom.dz, et à se rapprocher en cas d'éligibilité de ses agences commerciales pour souscrire à cette offre.

NASA Lancement, aujourd'hui, de la mission lunaire Artemis

La NASA s'apprête à lancer, mercredi, la mission lunaire Artemis I mercredi, selon un bulletin d'informations mis à jour de l'agence spatiale américaine. Ce sera le premier vol d'essai intégré de la fusée Space Launch System de la NASA et du véhicule spatial Orion.

Le lancement est prévu mercredi à 01h04, heure de l'est des Etats-Unis, au Centre spatial Kennedy de la NASA en Floride. Des équipes de la NASA procèdent depuis jeudi dernier à des évaluations complètes sur le complexe de lancement 39B afin de confirmer qu'il n'y a pas eu d'impact important de l'ouragan Nicole.

Les météorologues prédisent avec une probabilité de 90% des conditions météorologiques favorables pour le lancement d'Artemis I. Le vol inaugural Artemis I est une mission sans pilote qui doit faire le tour de la Lune et ouvrir la voie à un vol d'essai habité et à l'exploration lunaire à l'avenir dans le cadre du programme Artemis, le programme lunaire de la NASA.

CHINE Lancement avec succès d'un satellite de télédétection Yaogan-34

La Chine a lancé avec succès un nouveau satellite de télédétection de la série Yaogan-34, mardi à 9h38 (heure locale), depuis le Centre de lancement de satellites de Jiuquan, dans le nord-ouest du pays, selon des médias locaux. Le satellite Yaogan-34 03, a été lancé à bord d'une fusée Longue Marche-4C et est entré avec succès sur l'orbite prévue.

Ce satellite de télédétection sera utilisé dans les domaines tels que l'étude des ressources terrestres, l'urbanisme, l'estimation des rendements de céréales, ainsi que la prévention et la réduction des catastrophes. Ce lancement marque la 450e mission des fusées porteuses Longue Marche.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA D'ILLIZI

Nif N° : 000.1330.1900.0854

AVIS D'ANNULLATION ET DE REATTRIBUTION PROVISOIRE

- Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n°147/2015 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et de délégation de services publics ;
- Vue l'avis d'appel d'offres avec exigence de capacités minimales N° 17/ 2022 du 27/04/2022 portant Travaux d'aménagements urbain et amélioration urbain a travers commune DJANET.
 - Lot 01 : Réalisation des réseaux : AEU, AEP, Réseau d'évacuation des eaux pluviales, Réseau d'eau d'incendie à cité CHAABAT LOSS.
 - Lot 02 : Réalisation des réseaux : AEU, AEP, Réseau d'évacuation des eaux pluviales, Réseau d'eau d'incendie à cité EL DJAZIRA.
- Vu l'attribution provisoire en date de 20/06/2022,
- Vu le désistement de l'entreprise Eurl Essahel Lemoukoualat représenté par Zouari Ahmed Smail du lot N° 01,
- Vu le pv de réévaluation N° 43/2022 du 30/10/2022,
- La direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya d'illizi, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé de l'annulation de l'attribution provisoire prononcée pour le lot N°051 au profit de l'entreprise Eurl Essahel Lemoukoualat représenté par Zouari Ahmed Smail (paru en date de 20/06/2022)
- Et la relance de l'attribution comme suit :

N° lot	ETB	Note	Montant (DA)	Délai (jours)	NIF
1	Ben Moussa Zakaria	41,33	95 515 007,78	180	198639010332039

- ✓ Remarque : l'attribution du lot N°02 reste sans changement par rapport à l'attribution du 20/06/2022
- ✓ Quant au lot N° 01, Les soumissionnaires ayant participé et ayant des réserves, peuvent se présenter à la DUAC pour consulter la notation attribuée à leurs offres, dans un délai de 03 jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ; ou introduire leurs recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'illizi dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU
N° : 2967/DEP/1392/SCSOR/2022

3ÈME MISE EN DEMEURE

- Vu le marché N° : 2022/21/27 du 02/09/2022 portant Etude et Réalisation d'une résidence universitaire 4000/10500 lits avec : dépendances à Tamda, lot : TCE sans VRD.
- Vu l'ordre de service N° : 462 du 06/09/2022 ordonnant le démarrage des études.
- Vu l'ordre de service N° : 680 du 05/12/2022 ordonnant le démarrage des travaux.
- Vu le délai global des études et la réalisation fixé à quarante-cinq (45) mois.
- Vu l'écart important enregistré entre le taux d'aménagement des travaux qui est de (87%) et le taux de consommation des délais contractuels (100%).
- Vu la 1ère mise en demeure par voie de presse apparue sur les quotidiens nationaux en l'occurrence « Transaction d'Algérie » et « النهار » en date du 11/11/2021 pour renforcer le chantier en moyens humains, matériels et matériaux de construction afin de rattraper le retard cumulé et de présenter un planning d'exécution des travaux dûment actualisé.
- Vu la 2ème mise en demeure par voie de presse apparue sur les quotidiens nationaux en l'occurrence « BOTOLA » et « المغرب الأوسط » en date du 26/02/2021 pour renforcer le chantier en moyens humains, matériels et matériaux de construction afin de rattraper le retard cumulé et de présenter un planning d'exécution des travaux dûment actualisé, transmettre les plans du génie civil des annexes dûment visé par le CTC, et les plans des VRD y compris cahier des charges y afférent.
- Vu le PV de réunion en date 22/02/2022 où il a été constaté que les travaux sont totalement à l'arrêt malgré le paiement des situations des travaux :
- N°8 et N°9 de l'entreprise et dont il a été constaté que l'entreprise de reprendre les travaux sur tous les blocs afin d'achever le projet dans les meilleurs délais.
- Vu le PV de réunions en date 22/02/2022 où il est demandé à l'entreprise de renforcer le chantier en moyens humains et matériels.
- Vu le courrier N°282/DEP/21/SCSOR/2022 du 03/03/2022, où il a été demandé à l'entreprise de reprendre les travaux dans les meilleurs délais et renforcer le chantier en moyens humains et matériels, dans un délai de 08 jours.
- Vu les divers courriers, où il vous est demandé de nous transmettre, les plans des VRD, malheureusement ces derniers ne sont pas transmis à ce jour, et uniquement **une (01)** ouvriers qui intervient sur le bloc restaurant zone A et la salle de sport zone B.
- L'entreprise **Société Anonyme d'Engineering et de Technique HAISUM de CHINE** dissant domicile au 24 rue Bojiao, Shanghai, CHINE est mise en demeure de renforcer le chantier en moyens humains, matériels et matériaux de construction, d'achever le projet et de transmettre les plans des VRD, dans un délai de 10 jours à compter de la date de la première parution de la présente mise en demeure sur le BOMOP ou les quotidiens nationaux.
- Faute de qu'il, des mesures coercitives réglementaires seront appliquées à l'encontre de l'entreprise dont une résiliation aux torts exclusifs à l'encontre de l'entreprise.

DK NEWS

Anep : 2216022334 du 16/11/2022

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT ET L'URBANISME ET DE LA VILLE.
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA.
NIF : 41102400009010

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 62/2022

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.

Et Suite au PV d'évaluation financière N° 44/2022 en date du 07/11/2022, la direction des équipements publics de la wilaya de Blida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre National ouvert avec exigence de capacités minimale N° 47/2022 paru dans les quotidiens nationaux DK NEWS et EL HORIA en date du 17/07/2022 ainsi que le BOMOP a partir du 24/03/2021 que le projet de marché relatif à la Réhabilitation et Réfection des résidences universitaires de la wilaya de Blida et attribué provisoirement selon le tableau suivant :

Lot	Entreprise	NIF	Montant	Délai	N.Tech
Lot N° 03 : Résidence Universitaire Soumaa N°02 (02 Bloc Hébergements M.L)	ETPRH RECHAIGUI KAMEL	171091000140168	26 333 617,10	05 Mois	49,86
LOT N° 08 : Résidence Universitaire Soumaa N°02 (Réseaux divers « VRD » et chauffage centrale)	Infrastructure				

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres Techniques et financières, sont invités de se rapprocher à la direction des équipements publics de la wilaya de Blida au plus tard dans les trois (03) jours qui suivent la première parution du présent avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux et/ou BOMOP.

Les soumissionnaires qui contestent le choix du service contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Blida dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis d'attribution dans les quotidiens Nationaux et/ou BOMOP.

JUDO - ALGÉRIE - ELITE

Un classement national comme critère de sélection (Fédération)

La Direction technique nationale de la fédération algérienne de judo a annoncé mardi avoir décidé d'adopter à partir de cette année un "Ranking National", pour la sélection des athlètes d'élite, qui représenteront les couleurs nationales lors des compétitions internationales.

Par le passé, la DTN organisait des stages de pré-sélection, pendant lesquels elle commençait par ratisser très large, en convoquant un grand nombre d'athlètes, avant de procéder par élimination, pour ne garder que les meilleurs qui devaient former la sélection nationale. Mais cette année, elle a décidé d'adopter un nouveau critère de sélection, à travers ce Ranking National, tout comme cela se fait dans l'organisation d'autres grands événements sportifs, notamment, les Jeux olympiques d'été.

"Ce nouveau critère de sélection sera adopté dès les prochains Championnats d'Afrique (seniors), prévus du 8 au 11 septembre 2023 au Maroc" a encore annoncé la DTN dans un communiqué.

Le Bureau fédéral, en concertation avec la DTN a décidé d'engager un total de 14 athlètes (7 messieurs et 7 dames) et leur sélection se fera sur la base du Ranking National. Par ailleurs, la fédération algérienne

de judo (FAJ) a dévoilé le système de pointage pour chacune des compétitions qualificatives, à commencer par le Championnat national de la saison 2022-2023, qui mettra en jeu le grandrati. En effet, le champion d'Algérie récoltera 150 points, alors que le Vice-champion devra se contenter de 105 points, alors que le 3e en recevra 75. Pour ce qui est du 4e et du 5e, ils récolteront respectivement 54 et 39 points.

Concernant l'Open de Tunis et



l'Open d'Alger, les athlètes récolteront un nombre identique de points : 100 pts pour le 1er, 70 pts pour le 2e, 50 pts pour le 3e, 36 pts pour le 4e et 26 pts pour le 5e. Concernant l'Open de Tunis, la DTN a décidé

d'engager les deux premiers dans chaque catégorie de poids. Un nombre appelé à doubler dans l'Open d'Alger, car elle compte y engager les quatre premiers dans chaque catégorie de poids.

RALLYE INTERNATIONAL D'ALGÉRIE

Départ de la première étape (Ghardaïa /El Meniaâ)

Le départ de la première étape du 5ème Rallye international d'Algérie "Challenge Sahari" (Auto/Moto), sur une distance de 280 km, a été donné dans la localité de Seb Seb (50 Km au sud de Ghardaïa), et la compétition se poursuivra dans les environs désertiques d'El-Meniaâ, en forme de trois anneaux (trois étapes de 180 km, 120 km et 135 km). Par la suite, la caravane reviendra à Ghardaïa pour la 5ème et dernière étape, longue de 280 km, selon le programme établie par les organisateurs. Une quarantaine d'équipages prennent part à cette 5e édition du Rallye "Challenge Sahari" (Auto/Moto) pour un parcours de plus de 1.000 Km sur les pistes sableuses des dunes et reg en cinq étapes entre Ghardaïa/El Meniaâ/Ghardaïa, a-t-on appris auprès des organisateurs. Organisé par la fédération algérienne des sports mécaniques (FASM) en collaboration avec "sahara event", ce rallye constitue une "véritable fête des sports mécaniques pour les férus des courses sur les dunes de sable de l'Erg occidental et les pistes sur les Regs kaillouteux du sud algérien", a précisé un membre des organisateurs Younes Bourgui.

"Les équipages composés d'Algériens, Libyens, Tunisiens, Espagnols, Portugais et Français) devront parcourir près de 1.000 km quatre jours durant dans le désert du sud de Ghardaïa en s'appuyant sur le système de Tracking OWAKA, instruments de suivi en points GPS pour la navigation personnelle", a-t-il expliqué.

Ce rallye qui s'inscrit dans le cadre du programme de la FASM permet aux participants de découvrir le désert féérique du sud algérien des paysages spectaculaires de l'Erg occidental et ses dunes. Pour cette 5ème édition du Rallye international d'Algérie (Auto/Moto), les organisateurs tenteront de relancer cette manifestation pour attirer les touristes étrangers et promouvoir la destination Algérie notamment le sud algérien qui constitue un musée unique au monde. Le dernier rallye international organisé par l'Algérie, pour les catégories auto/moto, remonte à 2018, rappelle-t-on.

SÉTIF

24 projets en cours de réalisation au profit du secteur de la jeunesse et des sports (wilaya)

Vingt-quatre (24) projets sont en cours de réalisation dans le secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Sétif, a-t-on indiqué lundi à la wilaya. Ces opérations concernent la réalisation de stades de proximité dans plusieurs communes de la wilaya, des auberges de jeunesse et des maisons de jeunes, ainsi que des salles polyvalentes. Les chantiers de réalisation sont inscrits

dans le cadre des projets sectoriels (12 opérations), ou financés sur budget de la wilaya (quatre opérations), ou encore par le fonds des Hauts plateaux (huit opérations). Il est attendu de ces nouvelles réalisations de stimuler sensiblement la pratique des sports dans les communes concernées et d'encadrer les jeunes en leur offrant le cadre idoine pour s'adonner à diverses activités.

En outre, les clubs qui bénéficieront des nouvelles installations y trouveront l'espace propice à l'amélioration des performances athlétiques, ont souligné des responsables des services concernés de la wilaya. Répondre aux aspirations de la jeunesse, leur offrir les infrastructures à même de répondre à leurs activités de loisirs dans les collectivités locales, tels sont les axes de la stratégie

du secteur de la jeunesse et des sports, a précisé la même source.

Par ailleurs, cinq autres opérations viennent d'être inscrites au profit du secteur de la jeunesse et des sports de Sétif sur budget de la wilaya. Elles portent sur la réalisation de stades de football de proximité dans plusieurs communes, a-t-on souligné de même source.

CYCLO-CROSS - SAISON 2022 - 2023

Quinze courses au menu du Belge Van Aert cet hiver (Presse)

Le cycliste belge de l'équipe Jumbo-Visma, Wout Van Aert disputera quinze épreuves de cyclo-cross cet hiver, dont les prochains Championnats du monde de la spécialité, prévus le 5 février à Hoogerheide (Pays-Bas), suivant un calendrier publié mardi par la presse flamande.

Le maillot vert du dernier Tour de France, dont il a aussi été le "Super Combatif", effectuera sa rentrée hivernale le 26 novembre courant à Courtrai (Belgique), avant de disputer cinq manches de Coupe du monde, le championnat de

Belgique (15 février), et donc les Mondiaux.

L'an passé, Van Aert avait remporté neuf des dix cyclo-cross auxquels il avait participé.

De son côté, le Britannique Tom Pidcock reprendra sa saison samedi à Merksplas (Belgique), mais ne disputera pas les Mondiaux.

Le coureur de la formation Ineos se focalisera sur sa préparation sur route, et ne défendra donc pas son titre mondial en cyclo-cross.



Autre ténor des champs de boue, le Néerlandais Mathieu Van Der Poel a lui prévu de reprendre la compétition début décembre.

BADMINTON - WORLD TOUR - PANDÉMIE

Les finales délocalisées en Thaïlande (BWF)

La Fédération internationale de badminton (BWF) a annoncé mardi que la Chine ne pourra pas accueillir les finales du World Tour, prévues du 14 au 18 décembre prochain, en raison d'une recrudescence des cas de coronavirus, ajoutant que c'est finalement la Thaïlande qui va en récupérer l'organisation.

Avec un budget de 1,5 million de dollars,

la BWF avait prévu d'organiser cet événement à Canton, la ville chinoise qui avait abrité les finales de 2018 et 2019. Mais en raison de l'augmentation du nombre de cas positifs au coronavirus dans cette région de Chine, l'événement a été délocalisé à Bangkok (Thaïlande), du 7 au 11 décembre, a indiqué l'instance. Cette délocalisation est liée à "divers défis

posés par la situation actuelle de la pandémie", en accord avec l'Association chinoise de badminton (CBA), selon la même source. La Chine, qui continue d'appliquer sa politique stricte de "zéro Covid", a annulé ou reporté presque toutes les compétitions sportives internationales depuis le début de la pandémie, en 2020.

Les Jeux olym-

piques d'hiver de Pékin en février étant une rare exception.

Les finales du Badminton World Tour, qui se dérouleront à la Nimitbutr Arena de Bangkok,

verront s'affronter les huit meilleurs joueurs de simple et de double de chaque catégorie. Ils se disputeront ce que la BWF décrit comme "la plus grosse cagnotte jamais vue dans le badminton".

HAND - CAN FÉMININE 2022

Algérie-Congo en quarts de finale mercredi

La sélection algérienne féminine de handball affrontera son homologue du Congo en quart de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2022), prévu mercredi à Dakar. L'Algérie avec un bilan d'une victoire contre deux défaites, s'est qualifiée aux quarts de finale du tournoi, en obtenant la 3e meilleure place des groupes (A et C).

Les matchs entre les troisièmes et quatrièmes, à savoir, Algérie - Cap-vert (36-30) et Côte d'Ivoire - Madagascar (40-14), disputés ce

lundi, n'étant pas pris en compte pour départager les quatre équipes. C'est avec une meilleure différence de buts après les deux premières journées, que l'Algérie (-21) a devancé la Côte d'Ivoire (-28), le Cap Vert (-31) et le Madagascar (-64). De son côté, le Congo a terminé en tête du groupe B avec six points, après sa large victoire devant le Maroc (38-27), ce lundi pour le compte de la 3e journée.

Les handballeuses algériennes ont bouclé la phase de poules avec une victoire devant le Cap-Vert

(36-30), contre deux défaites concédées face à l'Angola (17-29) et la RD Congo (23-32). Selon la formule de compétition, les trois premiers du groupe B (composé de cinq équipes), ainsi que les deux premiers et le meilleur troisième des groupes (A et C) se qualifieront aux quarts de finale du tournoi. Les quatre premiers de la CAN-2022 se qualifieront pour le prochain Mondial féminin, prévu du 30 novembre au 17 décembre 2023 au Danemark, en Suède et en Norvège.

EQUITATION

La 2ème et dernière étape du challenge mondial de saut d'obstacles catégorie 'A' débutera jeudi à Oran

La deuxième et dernière étape du challenge mondial de saut d'obstacles catégorie "A", aura lieu à partir de ce jeudi au centre équestre "Etrier Oranais" à Es-Sénia (Oran), a-t-on appris, mardi, de la fédération équestre algérienne (FEA). Cette compétition de sport hippique de trois jours, organisée conjointement par le FEA et le club équestre hippique "Etrier oranais", sous l'égide de la fédération internationale de la discipline (FEI), verra la participation d'une vingtaine de cavaliers et cavalières de différents clubs équestres du pays, âgés de 15 ans et plus et titulaires de 1er et 2e degré et disposant

de chevaux, âgés 6 ans et plus. Les deux premières journées seront consacrées aux épreuves éliminatoires sur des obstacles de 1,20 et 1,30 mètre sans chrono. La finale aura lieu samedi sur des obstacles de 1,30 mètre au chrono, a-t-on précisé. A l'issue de cette deuxième étape, le cavalier qui réalisera la meilleure performance sera qualifié à la phase finale de challenge mondial de FEI, prévu en 2023 dans un lieu non encore fixé. En marge de cette dernière étape, des épreuves préparatoires et les grands prix cadets et juniors auront lieu ont indiqué les organisateurs.

ALGÉRIE - MATCHS AMICAUX

ALGÉRIE - MALI

Les "Verts" pour préserver la dynamique

Les joueurs de l'équipe nationale de football rehausseront leurs crampons mercredi, à l'occasion du match amical face au Mali prévu au stade Miloud-Hadefi d'Oran (20h30), avec l'objectif de préserver la dynamique enclenchée au lendemain de l'élimination en barrages du Mondial 2022 face au Cameroun.



Poursuivant dans sa phase de reconstruction entamée depuis le fameux match face au Camerounais le soir du 29 mars dernier à Blida, le sélectionneur national Djamel Belmadi a fait appel à 24 joueurs, dont le joueur polyvalent de la Sampdoria de Gênes (Italie) Mehdi Leiris.

Seulement, Belmadi ne pourra pas travailler avec un groupe au complet, en l'absence d'Adam Ounas (Lille OSC/ France) et le gardien de but Alexandre Oukidja (FC Metz/ France), retenus par leurs clubs respectifs, alors que Raby Bensebaïni (Borussia Monchengladbach/ Allemagne) a été testé positif au Covid-19.

"Le Mali est une bonne

équipe, qui a atteint les barrages du Mondial.

Ils (les Maliens) auraient pu aller au Qatar, on va affronter une équipe qui va nous créer beaucoup de problèmes.

Ce sera un match difficile", a indiqué le coach national lors de sa dernière conférence de presse, tenue dimanche au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa.

Depuis son élimination du Mondial 2022 au Qatar (20 novembre-18 décembre), l'Algérie a aligné cinq victoires de rang, toutes compétitions confondues, dont deux succès décrochés lors des deux premières journées des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024, NDLRE) : à domicile

face à l'Ouganda (2-0) et en déplacement devant la Tanzanie (2-0).

"L'idée est de permettre aux joueurs de jouer ce genre de matchs contre une équipe africaine coriace pour progresser.

On essaye de laisser des cadres dans toutes les lignes, mais surtout de permettre aux nouveaux de s'exprimer, pour ceux qui n'ont jamais débuté ou qui n'ont pas beaucoup d'expérience en sélection", a indiqué Belmadi, qui aura à cœur de s'imposer face aux "Aigles" maliens.

Sur le plan des statistiques, l'Algérie s'apprête à défier le Mali pour la 26e fois de son histoire, dont 17 confrontations en compétitions officielles.

Les "Verts" sont nettement devant avec 14 victoires contre 10 défaites, alors que 2 matchs se sont soldés par un score nul.

De son côté, le sélectionneur malien Eric Sékou Chelle, a retenu 24 joueurs pour le match amical face à l'Algérie, dont trois nouveaux.

A l'instar de l'Algérie, le Mali sera également privé de certains éléments cadres pour diverses raisons.

"Certains joueurs n'ont pas reçu l'autorisation de leurs clubs pour participer à cette rencontre.

Des absences sont aussi motivées pour certains par des raisons très personnelles qui touchent leurs familles.

D'autres joueurs gèrent également des blessures.

Compte tenu de cette situation, j'ai décidé de sélectionner des joueurs qui pourront rentrer rapidement dans le système et dans la philosophie de jeu", a-t-il indiqué.

46e au dernier classement de la Fifa, publié le 6 octobre, le Mali a également échoué à se qualifier pour la Coupe du monde 2022.

La dernière rencontre entre les sélections algérienne et malienne remonte au 6 juin 2021 au stade Mustapha-Tchaker de Blida, remportée par les "Verts" (1-0) grâce à un but du capitaine Riyad Mahrez (56e).

Outre le Mali, l'équipe nationale affrontera la Suède, samedi prochain au stade Eleda à Malmo (20h30).

Ce sera le premier adversaire européen pour l'équipe nationale depuis l'arrivée de Djamel Belmadi en août 2018.

Déclarations des joueurs algériens en zone mixte

Déclarations des joueurs de l'équipe nationale de football, recueillies par l'APS, lundi soir lors d'une zone mixte organisée au Centre technique national (CTN) de la FAF à Sidi Moussa, avant les deux matchs amicaux : mercredi face au Mali au stade Miloud-Hadefi d'Oran (20h30) et samedi face à la Suède à Malmo (20h30) :

Mehdi Leiris (Milieu / Sampdoria - Italie) : "Je suis très honoré et fier de porter les couleurs de l'Algérie, le pays de mes parents et de mon grand père. Je suis conscient de ce que je peux apporter à l'équipe.

J'arrive avec beaucoup de détermination et d'enthousiasme pour aider l'équipe nationale. Tactiquement Je me sens apte à jouer à plusieurs postes sur le terrain, en défense ou au milieu de terrain. Maintenant il faut se concentrer sur les deux matchs amicaux à venir et penser aux prochaines échéances".

Anthony Mandra (Gardien de but / SM Caen - France) : "Les deux prochains amicaux sont de bons tests pour préparer les rencontres de qualification à la CAN 2023.

Les matchs internationaux sont toujours de belles oppositions face à des grandes équipes, donc à nous de faire le nécessaire pour donner le meilleur. La concurrence au poste de gardien de but, nous permet de se pousser vers le haut et monter notre valeur dans le respect mutuel.

Malgré l'élimination de la Coupe du monde, j'ai trouvé une très bonne ambiance dans le groupe. Le sourire est au visage de tous les joueurs."

Karim Aribi (Attaquant / CR Belouizdad - Algérie) : "Je remercie le sélectionneur de m'avoir accordé sa confiance en me convoquant en équipe première. Je tacherai de donner le maximum pour valider cette convocation et faire taire mes détracteurs. Le discours de Belmadi en conférence de presse me motive à donner le maximum pour gagner ma place. Nos deux prochains matchs amicaux s'annoncent difficiles, mais nous serons au niveau pour décrocher la victoire".

Les dix derniers matchs de l'Algérie avant d'affronter le Mali

Les dix dernières rencontres de l'Algérie avant d'affronter le Mali mercredi, en match amical prévu au stade Miloud-Hadefi d'Oran (20h30) :

27 sept 2022 à Oran (amical) :

Algérie - Nigéria 2-1

Buts : Mahrez (41e s.pen), Atal (60e).

23 sept 2022 à Oran (amical) :

Algérie - Guinée 1-0

But : Slimani (79e)

12 juin 2022 à Doha (amical) :

Algérie - Iran 2-1

Buts : Benayad (43e), Amoura (82e)

8 juin 2022 à Dar Es-Salam (CAN-2023-qualifications) :

Tanzanie - Algérie 0-2

Buts : Bensebaïni (45e+2), Amoura (89e)

4 juin 2022 à Alger (CAN-2023-qualifications) :

Algérie - Ouganda 2-0

Buts : Mandi (20e), Belaïli (80e)

29 mars 2022 à Blida (Mondial-2022-barrages-retour) :

Algérie - Cameroun 1-2 (a.p)

But : Touba (118e)

25 mars 2022 à Douala (Mondial-2022 (barrages-aller) :

Cameroun - Algérie 0-1

But : Slimani (40e)

20 janvier 2022 à Douala (Phase finale CAN-2021) :

Algérie - Côte d'Ivoire 1-3

But : Bendebka (74e).

15 janvier 2022 à Douala (Phase finale CAN-2021) :

Algérie - Guinée équatoriale 0-1

11 janvier 2022 à Douala (Phase finale CAN-2021) :

Algérie - Sierra Leone 0-0

Bilan en 10 matchs : 6 victoires, 1 nul, 3 défaites

Buts marqués : 12 / **Buts encaissés :** 8

Buteurs : Amoura (2) - Slimani (1) - Belaïli (1) - Bounedjah (1) - Mandi (1) - Bendebka (1), Touba (1) - Bensebaïni (1), Benayad (1), Mahrez (1), Atal (1).

"Toutes les dispositions prises pour une meilleure organisation du match"

La direction du complexe olympique Miloud-Hadefi d'Oran, en coordination avec toutes les parties intervenantes dans l'organisation du match amical Algérie-Mali, mercredi (20h30), a pris toutes les dispositions pour permettre la tenue de ce rendez-vous footballistique dans "les meilleures conditions", a indiqué mardi le premier responsable de cette nouvelle infrastructure sportive. "Toutes les mesures ont été prises pour une meilleure organisation de la rencontre de mercredi, la troisième de la sélection nationale à Oran en l'espace de quelques semaines. On a bien appris des quelques carences dans ce registre signalées lors des deux précédentes parties", a déclaré à l'APS, le directeur par intérim du complexe sportif d'Oran, Yacine Siefi, également premier responsable de la direction de la jeunesse

et des sports (DJS). "Nous avons pris nos dispositions en coordination avec les parties intervenantes dans l'organisation du match pour assurer une entrée fluide des spectateurs au stade et les mettre dans les meilleures conditions pour suivre tranquillement la partie", a-t-il assuré. Le même responsable a estimé, à ce propos, que les différents secteurs concernés par ce rendez-vous amical ont désormais une "meilleure cohésion" en matière d'organisation, ce qui plaide pour que ce match soit un franc succès à tous les niveaux. Pour M. Siefi aussi, le déroulement à Oran de cette rencontre amicale entre l'Algérie et le Mali "est une bonne répétition générale pour nous, en tant qu'organisateur, en prévision du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) des joueurs locaux prévu en début de

l'année prochaine en Algérie, sachant qu'Oran aura à accueillir deux groupes lors du premier tour". L'ouverture des portes du stade d'Oran lors du match Algérie-Mali a été fixée à 12h00, a encore précisé la même source. La sélection algérienne sous la conduite du sélectionneur Djamel Belmadi a disputé ses deux premiers matchs au nouveau stade de 40.000 places relevant du complexe sportif Miloud-Hadefi en septembre dernier contre la Guinée et le Nigéria en amical, tous les deux soldés par des victoires (1-0 et 2-1 respectivement). Les deux rendez-vous ont connu une affluence très nombreuse, ce qui avait causé quelques problèmes pour les organisateurs, en dépit du fait que la vente des billets se soit effectuée via une plate-forme électronique, rappelle-t-on.

EQUIPE NATIONALE (AMICAUX)

Ounas et Oukidja retenus par leurs clubs

L'ailier international Adam Ounas (Lille OSC/France) et le portier Alexandre Oukidja (FC Metz/France), ont été retenus par leurs clubs respectifs, et ne pourront pas honorer la convocation de l'équipe nationale, en vue des deux matchs amicaux prévus face au Mali, mercredi au stade Miloud-Hadefi d'Oran (20h30), et samedi devant la Suède à Malmo (20h30), a annoncé lundi la Fédération algérienne de football (FAF).

Ounas et Oukidja ne seront pas présents durant ce stage. Leurs clubs ont refusé de les libérer, profitant de la dernière instruction de la Fédération internationale, qui a laissé le choix aux clubs de libérer ou non leurs joueurs durant cette fenêtre internationale d'avant Mondial-2022, a indiqué Salah-Bey Aboud, chargé de communication de la FAF.

Salah-Bey Aboud s'exprimait lors de la zone mixte organisée avec la presse, peu avant le début de la première séance d'entraînement programmée sur l'une des pelouses du Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa.

Outre la défection d'Ounas et Oukidja, les "Verts" seront également amoindris par l'absence du défenseur Ramy Bensebaini Monchengladbach (Div.1 allemande de football), testé positif au Covid-19.

Bensebaini est officiellement forfait pour le premier match face au Mali, mais il pourrait être avec nous en vue de la seconde rencontre face à la Suède, tout dépendra de l'évolution de son état de santé. Concernant Nabil Bentaleb (blessé dimanche avec Angers SCO, NDLR) il est opérationnel", a-t-il ajouté.

De son côté, le gardien de but de Damac FC (Arabie saoudite), Mustapha Zeghiba qui fait partie des quatre portiers retenus pour ce stage, est blessé et reste incertain pour ces deux rencontres.

Les "Verts" rallieront la capitale de l'Ouest Oran mercredi matin, soit le jour de la rencontre, avant de revenir juste après la fin du match. Le départ pour Malmo est prévu vendredi à bord d'un vol spécial.

Les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez (Manchester City/Angleterre) restent sur deux victoires en amical : face à la Guinée (1-0) et au Nigeria (2-1), en matchs disputés respectivement les 23 et 27 septembre dernier au stade olympique Miloud-Hadefi d'Oran.

Brahimi (OGC Nice) en renfort

Le milieu offensif de l'OGC Nice (Ligue 1 française de football) Billel Brahimi, a été rappelé en renfort par le sélectionneur national Djamel Belmadi, pour remplacer Adam Ounas (Lille OSC/France), retenu par son club, en vue des deux matchs amicaux : mercredi face au Mali au stade Miloud-Hadefi d'Oran (20h30) et samedi devant la Suède à Malmo (20h30), a annoncé la Fédération algérienne (FAF) lundi soir sur son site officiel.

"Le staff technique a rappelé le sociétaire de l'OGC Nice Billel Brahimi, qui a rejoint dans la soirée (Lundi, NDLR) le Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa", précise la même source.

L'ailier droit Adam Ounas (26 ans) a été retenu par le club lillois, au même titre que le gardien de but du FC Metz (France) Alexandre Oukidja.

Lille OSC et le FC Metz ont profité de la dernière instruction de la Fédération internationale (Fifa), qui a laissé le choix aux clubs de libérer ou non leurs joueurs durant cette fenêtre internationale d'avant Mondial-2022.

En revanche, le défenseur du Borussia Monchengladbach (Allemagne) Ramy Bensebaini, testé positif au Covid-19, a déclaré forfait.

L'équipe nationale a entamé lundi un stage au CTN de Sidi Moussa, soit à 48 heures du match face aux Maliens.

Le coach national a fait appel pour la première fois au sociétaire de la Sampdoria de Gênes (Italie) Mehdi Lérís.

Les "Verts" rallieront la capitale de l'Ouest mercredi matin, soit le jour du match, avant de revenir à Sid Moussa dans la soirée. Le départ pour Malmo est prévu vendredi. Pour rappel, les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez (Manchester City/Angleterre) restent sur deux victoires en amical : face à la Guinée (1-0) et au Nigeria (2-1), en matchs disputés respectivement les 23 et 27 septembre dernier au stade olympique Miloud-Hadefi d'Oran.

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS

Le CRB, la JSK, et l'USMA fixés sur leurs adversaires aujourd'hui

Les trois représentants algériens dans les compétitions africaines interclubs de football : le CR Belouizdad et la JS Kabylie en Ligue des champions, et l'USM Alger en Coupe de la Confédération africaine, seront fixés sur leurs adversaires en phase de poules mercredi, à l'occasion du tirage au sort prévu au siège de la CAF au Caire (Egypte) à partir de 12h00 (heure algérienne).



Le tirage au sort débutera à partir de 12h00 pour la Coupe de la Confédération, et à 13h00 pour la Ligue des Champions.

Le CRB, triple champion d'Algérie en titre, s'est qualifié pour cette phase de poules aux dépens des Maliens de Djoliba AC (aller à Bamako : 1-2, retour à Sétif : 2-0), alors que la JSK a éliminé les Togolais de l'ASKO Kara (aller à Lomé : 2-1, retour à Sétif : 1-1). Le CRB et la JSK seront placés dans le chapeau trois lors de ce tirage au sort, qui comprend également Simba SC (Tanzanie) et Al-Hilal (Soudan).

De son côté, l'USMA, seul représentant algérien en Coupe de la Confédération

africaine, a passé l'écueil des Sud-africains de Cap Town City (aller au Cap : 0-0, retour à Sétif : 1-0) lors du deuxième tour préliminaire "bis". La JS

Saoura qui espérait accompagner l'USMA, a été éliminée au deuxième tour préliminaire par les Ivoiriens du Sporting Gagnoa (aller à Yamoussou-

kro : 0-1, retour à Sétif : 0-0). La première journée de la phase de poules des deux compétitions se jouera entre le 10 et le 12 février 2023.

Les 16 équipes qualifiées pour la phase de groupes de la Ligue des Champions de la CAF :

Al-Ahly (Egypte), Al Hilal (Soudan), Al-Merreikh SC (Soudan), Atletico Petroleos (Angola), Coton Sport (Cameroun), CR Belouizdad (Algérie), Espérance Tunis (Tunisie), Horoya (Guinée), JS Kabylie (Algérie), Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), Raja CA (Maroc), Simba SC (Tanzanie), Vipers SC (Ouganda), Wydad AC (Maroc), Zamalek (Egypte), AS Vita Club (RD Congo).

Les 16 équipes qualifiées pour la phase de groupes de la Coupe de la Confédération africaine :

Marumo Gallants (Afrique du Sud), ASKO Kara (Togo), St-Eloi Lupopo (RD Congo), Diables Noirs (Congo) Al-Akhdar (Libye), Future FC (Egypte), Real Bamako (Mali), ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), Pyramids FC (Egypte) TP Mazembe (RD Congo), USM Alger (Algérie), Young Africans (Tanzanie), DC Motema Pembe (RDC), Rivers United (Nigeria), US Monastir (Tunisie), AS FAR Rabat (Maroc).

LIGUE 1 MOBILIS (JS KABYLIE)

L'entraîneur Amrani continuera son aventure avec les "Canaris"

L'entraîneur de la JS Kabylie Abdelkader Amrani, a décidé de poursuivre son aventure avec la "Canaris", trois jours après avoir annoncé sa démission, à l'issue de la défaite concédée samedi à domicile face à la JS Saoura (1-2), dans le cadre de la 11e journée, a annoncé le club de Ligue 1 Mobilis de football sur sa page officielle Facebook.

"Après de longs pourparlers entre la direction du club et le coach Abdelkader Amrani, ce dernier continuera son aventure avec la JSK. La direction qui, faut-il le pré-

ciser, a rejeté la démission de son entraîneur et a renouvelé à ce dernier toute sa confiance", a indiqué la JSK dans un communiqué.

La JSK est en train de réaliser l'un de ses pires débuts de saison, en occupant actuellement la 15e et avant-dernière journée avec 5 points seulement, et deux matchs en retard à disputer.

"Les deux parties sont animées d'une grande détermination pour pouvoir tirer le club de la crise de résultats qu'il traverse et aspirent à faire revenir la sérénité et la per-

formance", précise la même source.

Par ailleurs, la JSK a également annoncé le limogeage de l'entraîneur des gardiens Aomar Hamednad, remplacé par Lyes Benhaha, ce dernier a exercé son métier dans plusieurs clubs à l'image de la MC Alger et l'USM Alger. Pour rappel, la JSK est qualifiée pour la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique. Elle sera fixée sur ses adversaires mercredi, lors du tirage au sort prévu au siège de la Confédération africaine (CAF) au Caire (13h00, algériennes).

LIGUE 1 - ES SÉTIF

Moufdi Cherdoud, entraîneur provisoire

La direction de l'ES Sétif (Ligue professionnelle 1 de football), a désigné Moufdi Cherdoud à la tête du staff technique à titre temporaire jusqu'à ce qu'elle tranche sur la question du départ ou du maintien du technicien égyptien Hossam Al Badry, a affirmé lundi le coordinateur général du club, Amar Barnaoui.

L'administration du club est parvenue à un accord en vertu duquel

l'entraîneur Moufdi Cherdoud dirigera l'ESS à compter de la séance de reprise prévue ce lundi au stade 8 mai 1945 de Sétif, a précisé Barnaoui à l'APS.

La même responsable a ajouté que Cherdoud sera assisté par le préparateur physique Khaled Chiah et l'entraîneur des gardiens Azzedine Berarima jusqu'à la fin du délai (fin novembre courant) fixé par Hossam Al

Badry pour régulariser les questions sur lesquelles il s'était mis d'accord avec la direction du club. Hossam Al Badry avait évoqué à plusieurs reprises qu'il quitterait la barre technique du club si les conditions matérielles restaient inchangées.

Après la victoire 3-1 de l'ESS contre le Paradou AC en déplacement pour le compte de la 11ème journée, le technicien égyptien a exigé le règle-

ment de la situation financière des joueurs qui n'ont pas perçu leurs droits depuis le début de la saison.

Barnaoui a affirmé que l'administration tient au technicien Hossam Al Badry au regard du projet sportif qu'elle a conçu avec lui et s'est convenue avec le nouveau coach de lui confier le poste d'entraîneur adjoint en cas de renoncement d'Al Badry à sa décision de partir.

MILAN : ADLI VERS UN NOUVEAU PRÊT

Débuts difficiles pour Yacine Adli (22 ans, 4 apparitions en Serie A cette saison) au Milan AC. Suite à son prêt à Bordeaux la saison dernière, le milieu offensif a intégré l'effectif des Rossoneri mais n'a jamais gagné les faveurs de Stefano Pioli. L'entraîneur milanais l'a laissé sur le banc lors des 5 dernières rencontres de championnat.

Sans surprise, cette situation pourrait inciter le club italien à prêter le Français pour la deuxième partie de saison. Le journaliste Nicolo Schira affirme que 3 formations de Serie A et de Ligue 1 sont intéressées. Pour rappel, l'ancien Parisien ne figurait pas sur la liste des joueurs inscrits pour disputer la phase de groupes de la Ligue des Champions.



MANCHESTER CITY UN CLUB DE D7 VEUT HÅLAND EN PRÊT !

Voilà une demande originale. Ashton United, club de 7e division anglaise, aimerait recruter Erling Håland (22 ans, 18 matchs et 23 buts toutes compétitions cette saison) pour une pige d'un mois. Alors que l'attaquant de Manchester City ne disputera pas la Coupe du monde avec la Norvège, qui n'est pas qualifiée, Ashton United a approché les Citizens pour demander un prêt de leur buteur durant la période du tournoi.

"Ashton United peut confirmer que le club a fait une demande de prêt de 28 jours pour l'attaquant de Manchester City Erling Håland", peut-on lire dans un communiqué du club. "Cela ferait sens pour les deux équipes. City ne joue pas et nous voulons les aider en gardant Erling en forme, cela a plus de sens que de jouer au golf pendant six semaines. Nous pensons qu'il nous conviendra parfaitement et qu'il s'intégrera très bien à la dynamique de notre équipe", a ajouté le manager Michael Clegg.

PSG MBAPPÉ AGACÉ PAR UN RETARD DE SALAIRE

Début octobre, l'attaquant du Paris Saint-Germain Kylian Mbappé (23 ans, 20 matchs et 19 buts toutes compétitions cette saison) avait émis, en privé, des envies de départ. L'international français n'était pas totalement satisfait du mercato estival de son club et regrettait certaines promesses non tenues. Mais ce n'est pas tout. C'est également parce que le Paris SG ne lui avait pas payé l'intégralité de son salaire de septembre, révèle L'Equipe dans son édition du jour. D'après le quotidien sportif, le champion du monde a été très surpris de ce retard. Il a même dû patienter jusqu'à la mi-octobre, après les révélations sur ses envies de départ, pour qu'une partie de son salaire soit réglée. Pas en intégralité, donc. Ce qui a évidemment agacé encore un peu plus le Tricolore. L'entourage du joueur a demandé des explications. Et les réponses du PSG sont confuses : certains avancent des problèmes de trésorerie, d'autres justifient ce retard par la nécessité de se mettre en règle avec le fair-play financier. Pour retenir Mbappé, Paris a fait de lui le sportif le mieux payé de la planète. Mais si le PSG éprouve déjà des difficultés à le payer après trois mois de contrat, cela peut effectivement interroger le joueur sur le sérieux de sa direction. Même si tout semble être rentré dans l'ordre depuis. Contacté par L'Equipe, le club a fait savoir qu'il "avait réglé la totalité des salaires et bonus individuels dus à date au joueur. Comme dans tous les clubs, il arrive qu'il y ait parfois des décalages dus aux modalités de paiement".

BAYERN LA RUMEUR RONALDO DE RETOUR !

En conflit ouvert avec sa direction qu'il a dézingué sans retenue, l'attaquant Cristiano Ronaldo (37 ans, 10 apparitions et 1 but en Premier League cette saison) pourrait rapidement quitter Manchester United (voir la brève de 08h24). Très vite, le quotidien britannique Daily Mail relance une vieille rumeur envoyant le Portugais... au Bayern Munich ce mardi. Le quintuple Ballon d'Or et son agent Jorge Mendes auraient discuté, la semaine dernière, avec les dirigeants bavarois d'une possible arrivée cet hiver.

Néanmoins, si une telle intention de "CR7" n'aurait rien d'insensée, il faut prendre cette révélation avec des pincettes puisque, de son côté, le quotidien allemand Bild dément fermement toute rencontre entre le clan Ronaldo et le Rekordmeister. Affaire à suivre...

MAN UTD IBRAHIMOVIC TACLE AUSSI LE CLUB !

Cristiano Ronaldo n'est décidément pas le seul à critiquer Manchester United ! Dans un extrait de son autobiographie, l'attaquant de l'AC Milan Zlatan Ibrahimovic (41 ans) a aussi dézingué "la petite mentalité fermée" de son ancienne équipe (2016-2018), avec un exemple précis. "Un jour, j'étais à l'hôtel avec l'équipe avant un match. J'ai eu soif alors j'ai ouvert le mini-bar et bu un jus de fruit. Nous avons joué puis nous sommes rentrés à la maison. Un certain temps s'est écoulé et mon bulletin de paie arrive. Normalement, je ne le regarde pas. Je ne le fais qu'en fin d'année pour voir ce qui rentre et ce qui sort. Mais cette fois-là, je ne sais pas pourquoi, j'étais curieux et j'ai réalisé qu'ils avaient retiré 1 livre (1,14 euro) de mon salaire mensuel. Le team manager a jeté un coup d'œil et m'a dit: "C'était le jus de fruit du mini-bar. Ici, si vous commandez quelque chose, vous devez payer", a tancé le Suédois. "Je ne suis pas allé à l'hôtel de ma propre initiative. Je n'étais pas en vacances. C'était mon lieu de travail. J'étais là pour Manchester. Si je dois jouer et que j'ai soif, je dois boire. Je ne peux pas aller sur le terrain déshydraté. Une telle chose n'arriverait jamais en Italie. Ce sont les détails qui font la différence et vous font gagner le respect des joueurs", a terminé Ibrahimovic.



REAL HAZARD VEUT RESTER MAIS...

Actuellement en sélection pour préparer le Mondial 2022, Eden Hazard (31 ans, 3 apparitions en Liga cette saison) a évoqué sa situation au Real Madrid. L'ailier belge n'est que rarement utilisé par l'entraîneur Carlo Ancelotti. Une situation qui, malgré son envie de rester, pourrait le mener vers la sortie cet hiver.

"Je n'ai pas envie mais ça ne sera peut-être pas que ma décision qui comptera, a répondu l'ancien Lillois, également interrogé sur les raisons de son faible temps de jeu. (...) Si Ancelotti m'explique pourquoi je ne joue pas ? Pas directement. On a discuté en début de saison. Pour le reste, il apporte des informations lors des conférences de presse. Cela doit être ennuyant pour lui de toujours répondre aux mêmes questions."

"De mon côté, je dois juste respecter les décisions et essayer de prouver à l'entraînement que je mérite de jouer", a conclu Hazard, dont le manque de rythme risque d'affecter ses performances en Coupe du monde.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS Directeur général, responsable de la publication Abdelmajid CHERBAL	Directeur de la rédaction A. CHERBAL «3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÈL. : 023.38.47.97» FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com	RÉDACTION ADMINISTRATION «3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÈL. : 023.38.47.97» FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÈL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A. Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÈL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19
---	--	--

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

L'Algérie, attachée à son caractère social est déterminée à libérer les initiatives (Boughali)

Le président de l'Assemblée populaire nationale, M. Brahim Boughali a indiqué, lundi à Alger, que "l'Algérie qui demeure attachée à son caractère social, est déterminée à libérer les potentialités et les initiatives pour insuffler un nouvel élan au développement économique".

S'exprimant à l'issue de l'adoption du projet de loi portant statut de l'auto-entrepreneur et du projet de loi complétant l'ordonnance portant statut général de la fonction publique et consacrant le droit à un congé pour création d'entreprise, M. Boughali a affirmé que "l'Algérie qui demeure attachée à son caractère social et à l'esprit de solidarité et d'entraide est la même Algérie qui entend libérer les potentialités et offrir l'opportunité aux citoyens pour apporter leur pierre à l'édifice civilisationnel pour insuffler un nouvel élan au développement économique". Pour M. Boughali "l'adoption de ces



deux projets de loi est un nouveau jalon dans le système législatif national permettant à tout un chacun d'apporter sa contribution à l'économie nationale, réduire le taux de chômage et resserrer l'étau autour du marché noir pour l'intégrer dans le circuit formel, ce qui conduira ainsi à l'élargissement du champ de recouvre-

ment fiscal". Le texte de loi a fixé la durée du congé non rémunéré à une (1) année renouvelable une seule fois pour une durée de six (6) mois, accordée une seule fois durant sa carrière professionnelle durant laquelle la relation de travail est provisoirement suspendue, ainsi que le salaire de ce travailleur qui continue

tout de même de bénéficier de la couverture en matière de sécurité sociale, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur dans ce domaine. Le projet de loi définit l'auto-entrepreneur comme étant "toute personne physique qui pratique une activité individuelle lucrative inscrite dans la liste des activités éligibles pour bénéficier du statut de l'auto-entrepreneur et dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas le seuil fixé par la législation en vigueur".

Le texte exclut, toutefois, de son champ d'application "les professions libérales, les activités réglementées et les artisans".

FONDATION DE L'ÉLITE ALGÉRIENNE POUR LA DIPLOMATIE (FEAD) Hommage à des moudjahidine et à d'anciens diplomates

La Fondation de l'élite algérienne pour la diplomatie (FEAD) a organisé, lundi à Alger, une cérémonie en hommage à un groupe de moudjahidine, de moudjahidate et d'anciens diplomates, en reconnaissance de leur combat et leur riche parcours militant durant la Glorieuse guerre de libération dont l'Algérie célèbre le 68^e anniversaire de son déclenchement. Ont été honorés lors de cette cérémonie organisée à l'occasion du lancement officiel des activités de la Fondation, sous le parrainage du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, les moudjahidine et moudjahidate Khadija Belghenbour, dite Farida, Has-siba Benyelles et Mohamed Salah Seddik, ainsi que les anciens diplomates Noureddine Djoudi et Noureddine Khandoudi. "La Fondation de l'élite algérienne pour la diplomatie est une organisation de la société civile, créée à l'initiative d'un groupe de jeunes cadres en vue de dynamiser la diplomatie populaire", a

précisé la présidente de la Fondation, Randa Hamal dans un allocution prononcée en présence du président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Bouchenak Khelladi Sidi Mohammed et des représentants de nombre de départements ministériels. De son côté, l'ancien ambassadeur, Noureddine Djoudi a retracé des étapes phares de l'histoire de la diplomatie algérienne durant la guerre et après l'indépendance, ainsi que les positions constantes de l'Algérie en faveur des justes causes, à l'instar des questions sahraouie et palestinienne. Pour sa part, Mme Khadija Belghenbour, moudjahida connue dans la Wilaya II historique, est revenue sur certains aspects ayant marqué son combat aux côtés des révolutionnaires sur l'axe El-Milia-Sidi Maarouf jusqu'à Beni Haroun, se remémorant, par la même, les conditions de vie rudes et difficiles et les souffrances et sévices endurés par les Algériens dans les zones interdites.

UNIVERSITÉ

Valorisation de la recherche et de l'innovation : ouverture de bureaux d'études affiliés à des entreprises économiques

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a décidé l'ouverture de bureaux d'études affiliés à des entreprises économiques au sein des établissements d'enseignement supérieur dans le cadre des efforts visant à transformer le savoir en produit commercialisable et à valoriser les résultats de l'enseignement, de la formation, de la recherche et de l'innovation, a indiqué lundi

le ministère dans un communiqué. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a adressé une note aux responsables des conférences régionales et, à travers eux, aux directeurs des établissements d'enseignement supérieur, les appelant à "redoubler d'efforts pour développer la politique de formation et de recherche en adhérant à la nouvelle stratégie du secteur par l'ouver-

ture, dans les établissements d'enseignement supérieur, de bureaux d'études affiliés à des entreprises économiques en vue de créer de la richesse".

Cette décision s'inscrit dans le cadre des efforts du secteur visant à "transformer le savoir en produit commercialisable, valoriser les résultats de l'enseignement, de la formation, de la recherche et de l'innovation, diversifier les sources de finance-

ment et contribuer à la création de richesses et d'emplois", a précisé la même source.

A ce titre, "les établissements d'enseignement supérieur assurant des formations en architecture, en génie civil, en gestion des techniques urbaines et en sciences de l'ingénieur sont tenus d'entreprendre, sans délai, les démarches nécessaires pour l'ouverture de bureaux d'études affiliés à des entreprises écono-

miques", selon le communiqué. Cette mesure permettra aux établissements d'enseignement supérieur de développer des offres de services en matière d'expertise, d'études et de conseil en direction des administrations et des entreprises économiques publiques et privées et de répondre ainsi aux exigences de leur environnement économique et social, selon le ministère de tutelle.

HYDROCARBURES Sonatrach signe un mémorandum d'entente avec la société chinoise Sinopec

Le groupe Sonatrach a signé, lundi à Alger, un Mémorandum d'Entente (MoU) avec la société chinoise Sinopec International Energy Investment Limited, traduisant la volonté des deux parties d'étendre leur coopération, indique un communiqué du Groupe. "Une délégation conduite par M. Guo Yueliang, P-dg de Sinopec International Energy Investment Limited a été reçue, au siège de Sonatrach, par M. Toufik Hakkar, P-dg de Sonatrach, en présence de cadres dirigeants de la société", précise le document. Durant cette rencontre, "les deux parties ont abordé les relations en cours et les perspectives de coopération, notamment, dans le domaine de l'exploration et production", a-t-on ajouté. "En marge de cette rencontre, un Mémorandum d'Entente (MoU) traduisant la volonté des deux parties à consolider leurs relations existantes et étendre leur coopération, à travers la recherche de nouvelles opportunités de partenariat, a été signé", a fait savoir Sonatrach. La société Sinopec est présente en Algérie depuis 2002 et exploite avec Sonatrach le gisement de Zarzaitine, dans le cadre d'un contrat d'association n'ayant pour objet, l'augmentation du taux de récupération des réserves de pétrole brut en place, rappelle le Groupe national des hydrocarbures. Il a également relevé que Sonatrach et son partenaire Sinopec Overseas Oil & Gas Limited (SOOGL) ont procédé, le 28 mai 2022, à la signature d'un contrat de partage de production relatif au périmètre contractuel de Zarzaitine, et ce, sous l'égide de la loi n° 19-13 régissant les activités d'hydrocarbures. "Le montant d'investissement global prévu pour la mise en oeuvre du programme de travaux de développement et d'exploitation convenu est estimé à 490 millions de dollars, ce qui devrait permettre la récupération de près de 95 millions de barils d'huile", indique le communiqué.

APS

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR Nouvelle stratégie pour une prise en charge efficace des étudiants étrangers en Algérie (ministre)

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a annoncé, lundi à Alger, le lancement d'une nouvelle stratégie pour une prise en charge "efficace" des étudiants étrangers en Algérie, dans l'objectif de donner "plus de visibilité" au système algérien d'enseignement supérieur et de recherche scientifique.

M. Baddari qui présidait une cérémonie d'accueil en l'honneur des étudiants étrangers sous le slogan "Student Marhaba Day" a indiqué que son secteur avait lancé une nouvelle stratégie pour attirer les étudiants étrangers et renforcer la visibilité de l'université algérienne au niveau international.

Le plan repose sur plusieurs mesures "stratégiques et pratiques" dont "l'amélioration de la qualité d'accueil et de scolarisation des étudiants étrangers aux univer-

sités algérienne et la création d'un label délivré par la tutelle à tout établissement universitaire visant à améliorer les conditions d'accueil et l'accompagnement de ces étudiants".

Et d'ajouter que son secteur visait également à "accompagner les étudiants étrangers par un cadre de la tutelle (enseignants et administrateurs) depuis leur premier jour à l'université jusqu'à la remise du diplôme outre l'enseignement de quelques filières en Anglais incitant ainsi grand nombre d'étudiants étrangers à suivre leur cursus en Algérie". Il convient de rappeler que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique avait décidé, à partir de cette année, de consacrer une journée pour les étudiants étrangers, à l'instar de la Journée de l'étudiant algérien coïncidant avec le 19 mai de chaque

année. Selon les chiffres de la Direction de coopération et d'échange entre les universités au ministère, l'Algérie a enregistré à ce jour, l'arrivée de plus de 63.000 étudiants de 27 nationalités des continents africain, asiatique et européen pour étudier dans ses différents établissements universitaires, les technologies et les sciences exactes étant les spécialités les plus prisées.

La catégorie des étudiants venant des Etats arabes représente le taux le plus élevé, suivie des étudiants africains, puis asiatiques. La direction a fait état, à l'occasion, de concertations en cours avec certains représentants diplomatiques en Algérie, en vue de "relancer et renouveler" les mémorandums d'entente bilatérale et les programmes exécutifs qui permettent d'accueillir les étudiants étrangers en Algérie.